

REPUBLIQUE DU TCHAD  
UNITE - TRAVAIL - PROGRES

-----  
MINISTERE DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

.....  
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE,  
DES ETUDES ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES



DEUXIEME  
RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT  
(RGPH2, 2009)



ANALYSE THEMATIQUE DES RESULTATS DEFINITIFS DU RGPH2

## SITUATION DES REFUGIES

Mai 2014

## AVANT- PROPOS

Le Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2) a été institué par le Décret n° 408/PR/MPED/2000 du 11 septembre 2000. En fait, les Nations Unies recommandent aux gouvernements de réaliser un recensement démographique tous les dix (10) ans. Mais, faute de moyens et parfois aussi à cause de l'instabilité politique, beaucoup de pays africains n'arrivent pas à respecter cette périodicité. C'est le cas du Tchad dont le premier recensement démographique remonte à 1993.

L'exécution de cette opération répond au souci du Gouvernement, des partenaires au développement et des acteurs politiques, économiques et sociaux de disposer, tant au niveau national que régional, d'indicateurs fiables et à jour pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement économique et social menés dans notre pays pour l'amélioration des conditions de vie de la population.

Après les travaux préparatoires, le dénombrement s'est déroulé du 20 mai au 30 juin 2009 sur l'ensemble du territoire national. Les travaux se sont déroulés de manière satisfaisante malgré quelques difficultés conjoncturelles rencontrées au cours de la préparation et de l'exécution de l'opération.

L'organisation d'un recensement général de la population et de l'habitat est une opération extrêmement complexe, lourde et coûteuse, surtout dans un pays aussi étendu que le Tchad. Sa réussite nécessite non seulement des moyens logistiques, matériels et humains considérables, mais la collaboration de toutes les forces vives de la nation et la participation de l'ensemble de la population. Tel fut le cas de notre Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2), et ce d'autant plus qu'il a été programmé dans un contexte national particulier marqué par un certain nombre de contraintes et de difficultés, y compris d'ordre sécuritaire (attaque par les rebelles de la ville de N'Djaména en février 2008 et de l'Est du pays en mai 2009), qui ont fait de sa réalisation un grand défi. La plupart de ces difficultés ont pu, heureusement, être surmontées grâce notamment à :

- La volonté et le soutien sans faille du Gouvernement et des Plus Hautes Autorités du pays et en particulier l'engagement du Chef de l'Etat, Son Excellence le Président IDRIS DEBY ITNO, qui a permis la mobilisation des moyens nécessaires pour le bon déroulement de l'opération en ordonnant la prise en charge sur les ressources nationales jusqu'à 65 % du budget total du RGPH2, chose rare en Afrique dans le cas des opérations similaires.
- L'appui déterminant des Partenaires Techniques et Financiers qui ont apporté les 35 % restants du budget.
- L'Armée de l'air tchadienne qui a assuré la logistique pour le transport des Agents et des Questionnaires vers certaines zones d'accès difficiles.
- La forte implication des acteurs politiques (tant de la majorité présidentielle que de l'opposition démocratique) qui avaient convenu que la réalisation du RGPH2 soit une activité prioritaire devant permettre l'approfondissement du processus démocratique dans notre pays tel que convenu dans l'accord du 13 août 2007.

- Le consensus national formé autour de l'opération qui a consolidé une sensibilisation de proximité par l'ensemble des acteurs politiques et sociaux et qui a facilité l'adhésion et la participation de l'ensemble de la population.

Après la publication des résultats préliminaires en septembre 2009, des résultats globaux définitifs et des résultats définitifs par Sous-préfectures en mars 2012, des principaux indicateurs globaux issus de l'analyse thématique en août 2012, l'INSEED vient de finaliser et met à la disposition du Gouvernement, des partenaires au développement, des planificateurs et du grand public, une série de rapports portant sur des thèmes suivants : Evaluation de la Qualité des Données ; Etat et Structures de la Population ; Etat Matrimonial et Nuptialité ; Natalité et Fécondité ; Mortalité ; Mouvements Migratoires ; Scolarisation, Niveau d'Instruction et Alphabétisation ; Caractéristiques Economiques de la Population ; Situation des Personnes Agées ; Situation des Nomades ; Situation des Réfugiés ; Evaluation de la Pauvreté non Monétaire et Projections Démographiques 2010-2050.

J'exhorte les services publics, les partenaires au développement, les ONG et tous les acteurs sociaux, économiques et politiques, à une utilisation bénéfique de ces données pour le plus grand intérêt du pays.

Je voudrais saisir cette opportunité pour exprimer, au nom du Gouvernement de Son Excellence le Président IDRIS DEBY ITNO, toute notre gratitude à tous nos partenaires nationaux et internationaux dont la contribution matérielle, technique et financière a permis la réussite de cette importante opération.

Je tiens à remercier particulièrement le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) (qui nous a appuyés de bout en bout à toutes les phases de l'opération), l'Union Européenne (UE), la Coopération Suisse, la Coopération française, les Etats Unis d'Amérique (USA), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF, la Banque Africaine de Développement (BAD)) ainsi que les consultants nationaux et internationaux qui ont apporté leur appui financier et/ou technique.

Je tiens également à féliciter la Direction Générale et tout le personnel de l'INSEED ainsi que le personnel temporaire dont l'engagement sans faille a permis la bonne réalisation de l'opération.

Enfin, je rends hommage à toutes les personnes qui ont contribué aux différentes étapes de l'opération et qui ne sont plus de ce monde.

**LE MINISTRE DU PLAN ET  
DE LA COOPERATION INTERNATIONALE**

**MARIAM MAHAMAT NOUR**

## TABLE DES MATIERES

AVANT- PROPOS .....	1
TABLE DES MATIERES .....	3
LISTE DES TABLEAUX .....	5
LISTE DES GRAPHIQUES .....	8
Liste des cartes .....	9
LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE .....	10
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	11
SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS.....	12
INTRODUCTION.....	14
CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES.....	16
1.1. Contexte 16	
1.1.1. Contexte géographique.....	16
1.1.2. Contexte institutionnel.....	16
1.1.3. Contexte politique.....	17
1.1.4. Contexte socio-économique .....	18
1.1.5. Contexte culturel.....	19
1.2. Aspects méthodologiques.....	20
1.2.1. Méthodologie de collecte des données dans les camps de réfugiés .....	20
1.2.2. Définitions des concepts.....	21
1.2.3. Evaluation de la qualité des données.....	22
CHAPITRE 2 : PROFIL SOCIO-DEMOGRAPHIQUE.....	24
2.1. Volume et poids démographique de la population des refugies .....	24
2.1.1. Taille et poids démographique de la population de réfugiés.....	24
2.1.2. Structure de la population de réfugiés selon la nationalité.....	30
2.2. Structure de la population de réfugiés selon la résidence antérieure et l'ancienneté dans la zone d'accueil.....	33
2.2.1. Résidence antérieure.....	33
2.2.2. Ancienneté dans la zone d'accueil.....	36
2.3. Structure par âge et sexe de la population de réfugiés .....	38
2.4. Structure de la population de réfugiés selon l'état matrimonial .....	45
Vue d'ensemble .....	48
CHAPITRE 3 : PROFIL SOCIO-CULTUREL.....	49
3.1. Structure de la population des refugies selon la religion d'appartenance .....	49
3.2. Structure de la population des refugies selon le niveau d'instruction .....	51
3.3. Scolarisation dans le primaire et dans le secondaire.....	55
3.3.1. Fréquentation scolaire .....	55
3.3.2. Niveau de scolarisation.....	59
3.4. Alphabétisation .....	66
3.4.1. Statut d'alphabétisation .....	66
3.4.2. Langue d'alphabétisation .....	73
Vue d'ensemble .....	76
CHAPITRE 4 : PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE .....	77

4.1. Situation d'activité.....	77
4.2. Population active .....	82
<i>Taux brut et net d'activité</i> .....	82
<i>Vue d'ensemble</i> .....	88
CHAPITRE 5 : VULNERABILITE AU SEIN DES REFUGIES.....	90
5.1. Handicap de la population de réfugiés .....	90
5.2. Survie des parents.....	100
<i>Vue d'ensemble</i> .....	102
CONCLUSION GENERALE .....	103
BIBLIOGRAPHIE .....	105
ANNEXE.....	106

## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1.01 : EFFECTIF ET PROPORTION DES NON DECLARES (ND) .....	23
TABLEAU 2.01 :.....REPARTITION (EFFECTIF PROPORTION) DE LA POPULATION TOTALE DES REFUGIES PAR SEXE .....	24
TABLEAU 2.02 :... POPULATION TOTALE RESIDENTE RECENSEE, POPULATION DE REFUGIES ET POIDS DEMOGRAPHIQUE DES REFUGIES PAR SEXE DANS LA POPULATION TOTALE DU TCHAD	24
TABLEAU 2.03 : REPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES PAR REGION ET POIDS DEMOGRAPHIQUE.....	26
TABLEAU 2.04 :.....POPULATION RESIDENTE RECENSEE, POPULATION DE REFUGIES ET POIDS DEMOGRAPHIQUE DES REFUGIES PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL SELON LE SEXE .....	28
TABLEAU 2.05 :. REPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES PAR NATIONALITE SELON LE SEXE .....	30
TABLEAU 2.06 :. REPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES PAR NATIONALITE SELON LE SEXE .....	30
TABLEAU 2.07 : REPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL SELON LA NATIONALITE .....	32
TABLEAU 2.08 :. REPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES PAR RESIDENCE ANTERIEURE SELON LE SEXE .....	34
TABLEAU 2.09 :. REPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL SELON LA RESIDENCE ANTERIEURE .....	35
TABLEAU 2.10 :..... REPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE REFUGIES PAR DUREE DE RESIDENCE DANS LA ZONE D'ACCUEIL SELON LE SEXE.....	36
TABLEAU 2.11 :. REPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL SELON LA DUREE DE RESIDENCE .....	37
TABLEAU 2.12 :..DUREE MOYENNE DE LA POPULATION RESIDENTE DES REFUGIES PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL SELON LE SEXE .....	38
TABLEAU 2.13 :. REPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES PAR GROUPE D'AGES SELON LE SEXE .....	39
TABLEAU 2.14 : REPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL SELON LE GROUPE D'AGES.....	42
Tableau 2.15 : .....AGE MOYEN DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL SELON LE SEXE .....	43
TABLEAU 2.16 :. REPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES PAR NATIONALITE SELON LE GRAND GROUPE D'AGES .....	44
TABLEAU 2.17 :. REPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES DE 12 ANS ET PLUS PAR ETAT MATRIMONIAL SELON LE SEXE .....	45

TABLEAU 2.18 :REPARTITION (PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES DE 12 ANS ET PLUS PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL SELON L'ETAT MATRIMONIAL .....	46
TABLEAU 2.19 :TAUX DE POLYGAMIE DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES DE 12 ANS ET PLUS PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL SELON LE SEXE .....	47
TABLEAU 3.01 : .REPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES PAR RELIGION D'APPARTENANCE SELON LE SEXE .....	49
TABLEAU 3.02 :REPARTITION (PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL SELON LA .....	50
RELIGION D'APPARTENANCE .....	50
TABLEAU 3.03 : .REPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES AGES DE 6 ANS ET PLUS PAR NIVEAU D'INSTRUCTION SELON LE SEXE .....	51
TABLEAU 3.04 : .REPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES AGES DE 6 ANS ET PLUS PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION .....	52
TABLEAU 3.05 : .REPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES AGES DE 6 ANS ET PLUS PAR GRAND GROUPE D'AGES SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION .....	54
TABLEAU 3.06 : .REPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES AGES DE 6-24 ANS PAR FREQUENTATION SCOLAIRE SELON LE SEXE .....	55
TABLEAU 3.07 : .REPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES AGES DE 6-24 ANS PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL SELON LA FREQUENTATION SCOLAIRE .....	56
TABLEAU 3.08 : .REPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES AGES DE 6-24 ANS PAR NATIONALITE SELON LA FREQUENTATION SCOLAIRE .....	58
TABLEAU 3.09 :TAUX BRUT ET NET DE SCOLARISATION (%) DES ENFANTS REFUGIES DANS LE PRIMAIRE PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL SELON LE SEXE.....	60
TABLEAU 3.10 :TAUX BRUT ET NET DE SCOLARISATION (%) DES ENFANTS REFUGIES AGES DE 12-18 ANS PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL SELON LE SEXE.....	64
TABLEAU 3.11 : .REPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES AGES DE 15 ANS ET PLUS PAR STATUT D'ALPHABETISATION SELON LE SEXE.	67
TABLEAU 3.12 : REPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES AGES DE 15 ANS ET PLUS PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL SELON LE STATUT D'ALPHABETISATION .....	68
TABLEAU 3.13 : ..... REPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES PAR NATIONALITE SELON LE STATUT D'ALPHABETISATION .....	69
TABLEAU 3.14 :TAUX D'ALPHABETISATION (%) DE LA POPULATION DE REFUGIES DE 15 ANS ET PLUS PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL SELON LE SEXE .....	70
TABLEAU 3.15 :TAUX D'ALPHABETISATION (%) DE LA POPULATION DE REFUGIES DE 15-24 ANS PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL SELON LE SEXE .....	72
TABLEAU 3.16 : .REPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE DE RREFUGIES AGES DE 15 ANS ET PLUS ALPHABETISES PAR LANGUE D'ALPHABETISATION SELON LE SEXE .....	74

TABLEAU 3.17 : . REPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES AGES DE 15 ANS ET PLUS ALPHABETISES PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL SELON LA LANGUE D'ALPHABETISATION .....	75
TABLEAU 4.01 : REPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES DE 15 ANS ET PLUS PAR SITUATION D'ACTIVITE SELON LE SEXE.....	77
TABLEAU 4.02 : .....REPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION ACTIVE DE REFUGIES DE 15 ANS ET PLUS PAR SITUATION D'ACTIVITE SELON LE SEXE .....	78
TABLEAU 4.03 :REPARTITION (PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES DE 15 ANS ET PLUS PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL SELON LA SITUATION D'ACTIVITE .....	79
TABLEAU 4.04 : .....REPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION ACTIVE DES REFUGIES DE 15 ANS ET PLUS PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL SELON LA SITUATION D'ACTIVITE .....	81
TABLEAU 4.05 :TAUX BRUT ET NET D'ACTIVITE (%) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES DE 15 ANS ET PLUS PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL SELON LE SEXE .....	82
TABLEAU 4.06 :TAUX D'OCCUPATION (%) DE LA POPULATION ACTIVE DE REFUGIES DE 15 ANS ET PLUS PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL SELON LE SEXE.....	85
TABLEAU 4.07 :TAUX DE CHOMAGE (%) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES DE 15 ANS ET PLUS PAR SSOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL SELON LE SEXE .....	87
TABLEAU 5.01 : . REPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES PAR TYPE DE HANDICAP SELON LE SEXE .....	90
TABLEAU 5.02 : . REPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES HANDICAPES PAR TYPE DE HANDICAP SELON LE SEXE .....	91
TABLEAU 5.03 :REPARTITION (PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL SELON LE TYPE HANDICAP .....	92
TABLEAU 5.04 : . REPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL SELON LE TYPE DE HANDICAP.....	94
TABLEAU 5.05 : REPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES PAR TYPE DE HANDICAP SELON LE GRAND GROUPE D'AGES .....	96
TABLEAU 5.06 : . REPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES HANDICAPES PAR TYPE DE HANDICAP SELON LE GRAND GROUPE D'AGES .....	98
TABLEAU 5.07 : ....TAUX (%) DE HANDICAP DE LA POPULATION RESIDENTE DES REFUGIES PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL SELON LE SEXE.....	99
5.2. Survie des parents.....	100
TABLEAU 5.08 : . REPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DES REFUGIES AGES DE 0-24 ANS PAR SURVIE DES PARENTS SELON LE SEXE.....	100
TABLEAU 5.09 : REPARTITION (PROPORTION) DES REFUGIES AGES DE 0-24 ANS PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL SELON LA SURVIE DES PARENTS.....	101
TABLEAU 5.10 : REPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DES REFUGIES AGES DE 0-24 ANS PAR SURVIE DES PARENTS SELON LE GROUPE D'AGES .....	102

## LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 2.01 : ..... REPARTITION (PROPORTION) DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES PAR NATIONALITE .....	33
GRAPHIQUE 2.02 :REPARTITION DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES PAR SEXE SELON LA RESIDENCE ANTERIEURE .....	34
GRAPHIQUE 2.03 : PYRAMIDE DES AGES .....	40
GRAPHIQUE 3.01 :TAUX BRUT DE SCOLARISATION (%) DE L'ENSEMBLE DES ENFANTS REFUGIES DANS LE PRIMAIRE PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL.....	61
GRAPHIQUE 3.02 :TAUX NET DE SCOLARISATION (%) DE L'ENSEMBLE DES ENFANTS REFUGIES DANS LE PRIMAIRE PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL.....	62
GRAPHIQUE 3.03 :TAUX BRUT DE SCOLARISATION (%) DE L'ENSEMBLE DES ENFANTS REFUGIES DANS LE SECONDAIRE PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL.....	65
GRAPHIQUE 3.04 :TAUX NET DE SCOLARISATION (%) DE L'ENSEMBLE DES ENFANTS REFUGIES DANS LE SECONDAIRE PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL.....	66
GRAPHIQUE 3.05 :TAUX D'ALPHABETISATION DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DE REFUGIES DE 15 ANS ET PLUS PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL .....	71
GRAPHIQUE 3.06 : ..... TAUX D'ALPHABETISATION (%) DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DE REFUGIES DE 15-24 ANS PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL.....	73
GRAPHIQUE 4.01 :TAUX BRUT D'ACTIVITE (%) DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES DE 15 ANS ET PLUS PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL .....	83
GRAPHIQUE 4.02 :TAUX NET D'ACTIVITE (%) DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES DE 15 ANS ET PLUS PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL .....	84
GRAPHIQUE 4.03 : .. TAUX D'OCCUPATION (%) DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION ACTIVE DE REFUGIES DE 15 ANS ET PLUS PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL .....	86
GRAPHIQUE 4.04 :TAUX DE CHOMAGE DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION ACTIVE DE REFUGIES DE 15 ANS ET PLUS PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL .....	88

**LISTE DES CARTES**

CARTE 2.01 : RÉPARTITION DES CAMPS/SITES DE REFUGIÉS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL.....29

## LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE

TABLEAU A2.01 : RÉPARTITION DE LA POPULATION RÉSIDENTE DES REFUGIÉS DE 12 ANS ET PLUS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL SELON L'ÉTAT MATRIMONIAL.....	107
TABLEAU A4.01 :REPARTITION DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES AGES DE 15 ANS ET PLUS PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL SELON LA SITUATION D'ACTIVITE .....	108
TABLEAU A4.02 :.REPARTITION DE LA POPULATION (ACTIVE ET TOTALE) DES REFUGIES DE 15 ANS ET PLUS PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL SELON LE SEXE .....	109
TABLEAU A4.03 : .... REPARTITION DE LA POPULATION DE REFUGIES AGES DE 15 ANS ET PLUS OCCUPES ET CELLE AGE DE 15-64 ANS PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL SELON LE SEXE	110
TABLEAU A4.04 :..... REPARTITION DE LA POPULATION (CHOMEURS + EN QUETE DU PREMIER EMPLOI) ET DE LA POPULATION ACTIVE DE REFUGIE PAR .....	111
SOUS-PREFECTURE ACCUEIL SELON LE SEXE.....	111
TABLEAU A5.01 : REPARTITION DE LA POPULATION RESIDENTE DE REFUGIES PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL SELON LE TYPE DE HANDICAP .....	112
TABLEAU A5.02 : REPARTITION DES REFUGIES AGES DE 0-24 ANS PAR SOUS-PREFECTURE D'ACCUEIL SELON LA SURVIE DES PARENTS.....	113

## SIGLES ET ABREVIATIONS

BET	: Borkou Ennedi Tibesti
CNARR	: Commission Nationale d'Accueil, de Réinsertion des Réfugiés et des Rapatriés
CONAR	: Commission nationale d'Appui aux Réfugiés
DIS	: Détachement Intégré de Sécurité
EDST-II	: Deuxième Enquête Démographique et de Santé au Tchad
HCR/UNHCR	: Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
MINURCAT	: Mission des Nations Unies en République Centrafricaine et au Tchad
OCHA	: Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OUA	: Organisation de l'Unité Africaine
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PDIs	: Personnes Déplacées Internes
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
RCA	: République de la Centrafrique
RDC	: République Démocratique du Congo
RGPH1	: Premier Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RGPH2	: Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SIDA	: Syndrome d'Immunodéficience Acquise
UE	: Union Européenne
UNFPA	: Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USA	: Etats Unis d'Amérique

## SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS

Indicateur	Niveau
Population totale des réfugiés recensée	270 722
Population totale des hommes réfugiés recensée	131 026
Population totale des femmes réfugiées recensée	139 696
Poids démographique des réfugiés dans la population totale recensée du Tchad (%)	2,5
Poids démographique des hommes réfugiés dans la population totale des hommes du Tchad (%)	2,4
Poids démographique des femmes réfugiées dans la population totale des femmes du Tchad (%)	2,5
Poids démographique des réfugiés dans l'ensemble des Sous-préfectures d'accueil des réfugiés (%)	13,7
Poids démographique dans l'ensemble des hommes des Sous-préfectures d'accueil des réfugiés (%)	13,2
Poids démographique dans l'ensemble des femmes des Sous-préfectures d'accueil des réfugiés (%)	14,1
Durée moyenne des réfugiés dans la résidence actuelle (années)	6,1
Durée moyenne des hommes réfugiés dans la résidence actuelle (années)	6,1
Durée moyenne des femmes réfugiées dans la résidence actuelle (années)	6,1
Age moyen de la population de réfugiés (années)	18,9
Age moyen de la population des hommes réfugiés (années)	18,2
Age moyen de la population des femmes réfugiées (années)	19,5
Taux de polygamie de la population de réfugiés de 12 ans et plus (%)	30,1
Taux de polygamie de la population des hommes réfugiés de 12 ans et plus (%)	31,4
Taux de polygamie de la population des femmes réfugiés de 12 ans et plus (%)	29,1
Taux brut de scolarisation des enfants réfugiés dans le primaire (%)	114,3
Taux brut de scolarisation des garçons réfugiés dans le primaire (%)	113,5
Taux brut de scolarisation des filles réfugiés dans le primaire (%)	115,1
Indice de parité entre les sexes du taux brut de scolarisation (%)	101,4
Taux net de scolarisation des enfants réfugiés dans le primaire (%)	55,8
Taux net de scolarisation des garçons réfugiés dans le primaire (%)	56,1
Taux net de scolarisation des filles réfugiées dans le primaire (%)	55,4
Indice de parité entre les sexes du taux net de scolarisation (%)	98,8
Taux brut de scolarisation des enfants réfugiés dans le secondaire (%)	14,5
Taux brut de scolarisation des garçons réfugiés dans le secondaire (%)	19,7
Taux brut de scolarisation des filles réfugiées dans le secondaire (%)	9,2
Indice de parité entre les sexes du taux brut de scolarisation dans le secondaire (%)	46,7
Taux net de scolarisation des enfants réfugiés dans le secondaire (%)	6,0
Taux net de scolarisation des garçons réfugiés dans le secondaire (%)	7,6
Taux net de scolarisation des filles réfugiées dans le secondaire (%)	4,3
Indice de parité entre les sexes du taux net de scolarisation	56,6
Taux d'alphabétisation des réfugiés de 15 ans et plus	25,6
Taux d'alphabétisation des hommes réfugiés de 15 ans et plus	31,8
Taux d'alphabétisation des femmes réfugiées de 15 ans et plus	20,7
Indice de parité entre les sexes du taux d'alphabétisation	65,1
Taux d'alphabétisation des réfugiés âgés de 15-24 ans	37,0
Taux d'alphabétisation des jeunes réfugiés âgés de 15-24 ans	42,5
Taux d'alphabétisation des jeunes réfugiées âgées de 15-24 ans	32,2
Indice de parité entre les sexes du taux d'alphabétisation des réfugiés âgés de 15-24 ans	75,8

Taux brut d'activité des réfugiés de 15 ans et plus (%)	12,8
Taux brut d'activité des hommes réfugiés de 15 ans et plus (%)	15,2
Taux brut d'activité des femmes réfugiées de 15 ans et plus (%)	10,5
Taux net d'activité des réfugiés (%)	28,5
Taux net d'activité des hommes réfugiés de 15 ans et plus (%)	37,2
Taux net d'activité des femmes réfugiées de 15 ans et plus (%)	21,6
Taux d'occupation des réfugiés de 15 ans et plus (%)	25,0
Taux d'occupation des hommes réfugiés de 15 ans et plus (%)	32,3
Taux d'occupation des femmes réfugiées de 15 ans et plus (%)	19,3
Taux de chômage des réfugiés de 15 ans et plus (%)	12,1
Taux de chômage des hommes réfugiés de 15 ans et plus (%)	13,3
Taux de chômage des femmes réfugiées de 15 ans et plus (%)	10,6
Taux de handicap des réfugiés (%)	1,2
Taux de handicap des hommes réfugiés (%)	1,2
Taux de handicap des femmes réfugiées (%)	1,2

## INTRODUCTION

Le continent africain a connu une violence sans précédent ces deux dernières décennies entraînant des dizaines de milliers de réfugiés politiques contraints de prendre le chemin de l'exil.

D'un côté, du Libéria au Sénégal en passant par la Sierra Leone, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Togo, la Côte d'Ivoire en Afrique de l'Ouest, et de l'autre, le Tchad, le Soudan, la République Centrafricaine, le Zimbabwe, le Kenya, la République Démocratique du Congo (RDC) etc. en Afrique centrale et de l'Est, des conflits internes de tous genres ont entraîné des déplacements massifs des populations au-delà des frontières nationales.

La question touarègue au Mali et au Niger, les idéaux ethnico-religieux au Nigeria, le problème casamançais au Sénégal, les conflits post-électorales militaires-civiles au Togo, au Kenya, en Côte d'Ivoire et au Zimbabwe, les guerres fratricides au Libéria, en Sierra Leone et en RDC, les génocides burundais et rwandais, et, récemment les affrontements intercommunautaires et de différentes factions armées au Soudan, en RCA et au Tchad en sont quelques unes des causes. Ces situations d'asile, liées le plus souvent aux carences politiques de ces pays, qui, généralement, sont pauvres, fragilisent davantage le processus d'édification de l'Etat de droit.

La problématique du réfugié se révèle du jour au jour comme un défi que l'Afrique doit relever pour tenir sa promesse de développement. Ainsi, HOLO, T. (2004) notifie : *« L'Afrique, ce berceau de l'humanité est aujourd'hui considérée comme la terre d'élection des réfugiés. Des citoyens sont contraints de quitter leur pays, n'ayant pour seule alternative que la valise ou le cercueil, en raison soit de leur origine, soit de leurs convictions religieuses, politiques ou philosophiques. A cette masse humaine s'ajoutent d'autres êtres humains qui fuient soit la misère économique, soit les conflits internes, voire internationaux dont l'Afrique est encore le théâtre privilégié »*.

En tout état de cause, les réfugiés constituent d'importantes charges supplémentaires pour les pays d'asile qui sont généralement de pays pauvres confrontés déjà aux problèmes de survie. Ainsi, l'arrivée massive des réfugiés ne pourrait qu'aggraver une telle situation dans ces pays (HCR, 2004).

Si depuis l'indépendance, le Tchad, par ses troubles politico-militaires internes, est connu comme pays pourvoyeur de réfugiés, il est devenu à partir de 2000, un pays d'asile pour les ressortissants des pays voisins en conflits armés. Ainsi, on signale la présence des réfugiés Congolais, Libériens, Sierra Léonais et Rwandais dans les grandes villes du Tchad depuis fort longtemps. C'est surtout à partir de 2003 que le Tchad a enregistré un nombre si impressionnant des réfugiés venus de la République centrafricaine et du Soudan.

Lors du RGPH2, des informations socio-économiques et culturelles sur les personnes réfugiées ont été collectées du fait que les camps qui les abritaient sont des ménages collectifs, donc concernés aussi par l'opération de dénombrement. Ces statistiques constituent d'une part une base de données sur les réfugiés, et d'autre part, elles permettent une gestion rationnelle de leur quotidien.

Afin de permettre au RGPH2 d'atteindre ses objectifs spécifiques qui sont ceux de fournir et de mettre à la disposition des décideurs et des utilisateurs des informations fines pour la planification de développement socio-économique, un certain nombre de thèmes d'analyse, parmi lesquels celui portant sur les réfugiés ont été définis. En effet, le thème qui fait l'objet d'analyse dans ce rapport est intitulé « Situation des Réfugiés ». Il a pour objectif principal de déterminer le profil sociodémographique, socioculturel, socio-économique, ainsi que d'appréhender la vulnérabilité des réfugiés vivant dans les camps. Partant de l'hypothèse que les réfugiés qui habitent avec les populations hôtes ont été forcément pris en compte par le dénombrement réalisé dans les ménages ordinaires, les analyses qui sont faites dans ce rapport se limitent strictement à la population de réfugiés vivant dans les camps de réfugiés en tant que ménages collectifs.

Cette étude sur les réfugiés, la première du genre au Tchad, servira d'une part d'un point de repère pour les études ultérieures similaires et d'autre part, permettra au gouvernement et aux partenaires intervenant dans le domaine humanitaire, notamment l'UNHCR d'avoir une base de données fiables sur les réfugiés installés sur le territoire national. Le présent rapport est structuré en cinq (5) chapitres. Le premier chapitre traite du contexte et des aspects méthodologiques de l'étude ; le deuxième dégage le profil sociodémographique des réfugiés. Les troisième et quatrième chapitres analysent les caractéristiques socioculturelles et économiques des réfugiés. Quant au dernier chapitre, il analyse l'état de handicap de la population réfugiée et la survie des parents des enfants et des jeunes de moins de 25 ans.

# CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

## 1.1. Contexte

Etant donné que la connaissance des éléments du milieu d'étude facilite la compréhension et l'interprétation d'un phénomène naturel ou démographique, ce chapitre expose les éléments géographiques, institutionnels, politiques, socio-économiques et culturels en rapport avec les réfugiés dans leur espace de vie. Dans ce chapitre, les aspects méthodologiques de la collecte de données dans les camps de réfugiés, ainsi que la définition des concepts et variables sont également abordés. L'évaluation de la qualité de données mettra fin au chapitre.

### 1.1.1. Contexte géographique

Le Tchad est le cinquième pays d'Afrique par sa superficie, 1 284 000 km<sup>2</sup>, pour une population effectivement recensée de 10 941 682 habitants dont 50,6% des femmes (INSEED, 2012). Le Tchad partage des frontières communes avec six pays dont la Libye au Nord, le Soudan à l'Est, la République centrafricaine au Sud et le Cameroun, le Nigeria et le Niger à l'Ouest. Les frontières de la partie Est avec le Soudan et de la partie Sud avec la République centrafricaine sont particulièrement longues.

Comme l'ensemble du territoire national, l'Est et le Sud du Tchad jouissent respectivement d'un climat de type sahélien et tropical avec l'alternance d'une saison sèche et d'une saison pluvieuse. A l'Est, dans les régions du Ouaddaï, de Wadi Fira, du Sila et de l'Ennedi où sont localisés les réfugiés soudanais, la pluviométrie annuelle oscille entre 200 mm au nord dans la région de l'Ennedi et 950 mm à l'extrême-sud dans la région du Ouaddaï. Au Sud, et précisément dans les régions du Logone Oriental, du Moyen Chari et du Salamat où sont établis les réfugiés centrafricains, la moyenne pluviométrique annuelle dépasse régulièrement les 700 mm. A l'Est comme au Sud du pays, les conditions de vie des populations dépendent en grande partie des activités agropastorales. Dans ces conditions, pour compléter l'assistance multiforme (surtout alimentaire) que leur offrent quotidiennement UNHCR et d'autres acteurs intervenant dans l'humanitaire, certains réfugiés s'adonnent aux travaux agricoles, d'autres développent des activités de commerce ou de l'élevage de la petite volaille pour subvenir aux besoins élémentaires (habillement) de leurs familles.

Qu'il s'agisse de l'Est ou du Sud, la présence des réfugiés accentue la pression de la population sur les ressources naturelles (terres agricoles, zone de pâturages, etc.) déjà limitées et contribue dangereusement à la dégradation de l'environnement. Les effets seraient beaucoup plus accentués dans les zones où la pression démographique est plus forte.

### 1.1.2. Contexte institutionnel

Depuis l'indépendance, le Tchad a ratifié plusieurs conventions et lois relatives aux droits de l'Homme. Il s'agit principalement de la convention de Genève du 28 juillet 1951, relative au Statut des Réfugiés et celle de l'OUA du 10 septembre 1969

régissant les aspects propres aux problèmes des Réfugiés en Afrique. Au niveau national, en vue de faciliter la réglementation et la prise en charge des réfugiés, des commissions ont été mises en place. C'est le cas du *Décret n°718/PM/96 du 31 décembre 1996 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la Commission nationale d'Appui aux Réfugiés (CONAR)*. Par Décret n°839/PR/PM/MAT/2011 du 02 août 2011, cette commission est devenue Commission Nationale d'Accueil, de Réinsertion des Réfugiés et des Rapatriés en abrégé CNARR. Rattachée au Ministère de l'Administration du Territoire, la Commission Nationale d'Accueil, de Réinsertion des Réfugiés et des Rapatriés est une institution nationale chargée entre autres d'appliquer les instruments juridiques internationaux et les lois nationales relatives aux réfugiés et aux demandeurs d'asile, d'assurer la protection et l'assistance des réfugiés et de demandeurs d'asile, de faciliter le cadre de retour des rapatriés et leur réinsertion etc.

Avec l'appui du HCR, la CNARR enregistre les réfugiés dans divers points d'entrée, le long de la frontière et coordonne la gestion des camps de réfugiés. Le gouvernement tchadien soutient les communautés locales à travers les services déconcentrés de ses différents ministères techniques (santé, éducation, agriculture, travaux publics, etc.). En 2004, le HCR et le Gouvernement tchadien (par l'intermédiaire du Ministère de l'Administration territoriale) ont signé un Mémoire d'accord lié à la sécurité à l'intérieur et autour des camps de réfugiés. C'est ainsi que le gouvernement a déployé des unités de la gendarmerie (police rurale) pour assurer la sécurité des réfugiés ainsi que celle du personnel des Nations Unies et des organisations non gouvernementales (ONG) dans les camps. Cette unité de la gendarmerie sera remplacée en 2009 par une force spéciale appelée DIS (Détachement Intégré de Sécurité).

Malgré la mobilisation des Nations-Unies à travers ses agences que sont le HCR, le PAM, en vue d'assurer aux réfugiés un cadre de vie meilleur, les conditions d'hygiène et d'assainissement restent un défi majeur à relever dans la plupart de camps de réfugiés. Si l'on admet que les infrastructures d'éducation, de santé et d'adduction d'eau sont dans l'ensemble satisfaisantes, il n'en est pas de même des services d'hygiène tels que les latrines où l'on constate un réel problème de salubrité. A l'Est, du fait du caractère hostile du climat, l'accès aux terres cultivables et à la zone de pâturage est strictement limité.

### **1.1.3. Contexte politique**

Il convient de rappeler que depuis le début de l'année 2000 jusqu'en 2009, l'arrivée par vagues successives à l'Est et au Sud du Tchad des réfugiés soudanais et centrafricains fuyant les hostilités dans leurs pays respectifs, d'une part, et les déplacements massifs des populations locales des régions orientales provoqués, par le développement des bandes armées à travers les rebellions internes et les milices soudanaises (notamment les Toroboros, les Djanjawids, les Dadjos, etc.) du Darfour, d'autre part.

Le HCR, dans son Rapport de mai 2010, estime qu'environ 71 000 réfugiés centrafricains vivent au Sud du Tchad, dont 63 981 sont dans les camps de réfugiés ; près de 270 000 réfugiés soudanais se trouvent à l'Est du Tchad, parmi lesquels 254 703 vivent dans les camps de réfugiés. En outre, en 2006-2007, s'ajoutent

environ 180 000 personnes déplacées dans le Sud-est du Tchad (principalement dans les départements du Dar Sila et d'Assounga) qui ont quitté leurs villages. Les réfugiés centrafricains sont installés dans la zone méridionale du Tchad. Les réfugiés soudanais, quant à eux, sont établis dans les camps de réfugiés tout le long de la frontière commune entre le Tchad et le Soudan, situés à plus de 50 km à l'intérieur du Tchad, dans la zone orientale. Le HCR, organisme onusien en charge de gestion des réfugiés, en collaboration avec la CNARR a créé des camps pour accueillir ces réfugiés.

#### **1.1.4. Contexte socio-économique**

La présence des ONG humanitaires et l'implantation des camps de réfugiés pour répondre à l'afflux massif des réfugiés centrafricains et soudanais ont par ailleurs provoqué une nouvelle dynamique dans les zones d'accueil.

A l'Est comme au Sud, les camps de réfugiés se sont organisés de façon progressive, soit autour des sites habités (villages et grosses bourgades), soit sur des lieux choisis de concert avec les autorités. Quand ils ont traversé la frontière de leurs pays respectifs, les réfugiés se sont d'abord installés dans les villages frontaliers où ils ont été accueillis et assistés par les populations et les autorités locales. Pour des raisons de sécurité, de protection et d'accessibilité, mais surtout la proximité des camps provisoires avec les villages de la zone d'accueil rendant difficile le processus de ciblage et d'enregistrement, il a été mis en œuvre un programme de relocalisation des réfugiés. Ainsi dès 2003, les premiers camps de réfugiés commençaient à être créés. Actuellement, on compte 12 camps de réfugiés à l'Est et 5 camps de réfugiés au Sud.

Tenant compte des éléments contextuels des zones d'installation, l'on remarque que les programmes d'assistance et d'intégration varient d'une zone à une autre. Dans la zone sahélienne de l'Est, la rareté des ressources naturelles (eau, bois de chauffe, terres cultivables, zone de pâturage etc.) rend difficile l'option d'une recherche d'autonomisation économique des réfugiés et leur insertion massive ; de ce fait, ils sont plus dépendants de l'aide humanitaire.

Par contre au Sud, les conditions écologiques et climatiques sont plus favorables aux activités d'autosubsistance. Des projets agricoles ainsi que d'autres activités professionnelles ont été rapidement initiés en faveur des réfugiés. A l'exception des réfugiés du camp d'Amboko, pour qui l'accès à la terre est limité (le camp est entouré par une réserve naturelle), les réfugiés centrafricains ont la possibilité d'obtenir des terres à cultiver, et ceci de deux manières : soit par l'octroi des terres par les autorités administratives locales, soit par la négociation directe des parcelles de terre entre les réfugiés et les populations locales, au travers des comités mixtes (réfugiés/autochtones) ou individuellement.

Pour répondre aux besoins essentiels des réfugiés vivant dans les camps, les agences onusiennes au nombre desquelles le HCR, l'UNICEF, l'UNFPA, le PAM, l'OMS et les ONG humanitaires ont doté les camps de réfugiés des services sociaux de base.

Le PAM, fidèle à sa traditionnelle mission d'assistance alimentaire est présent dans les camps et sites de réfugiés de l'Est et du Sud. Il coordonne les actions de stockage, d'écoulement et de distribution des vivres dans les camps. De concert avec d'autres ONG et les structures sanitaires, il travaille pour la prise en charge rapide des enfants malnutris et les femmes enceintes. Le système d'adduction d'eau dans les zones déficitaires de l'Est est assuré par quelques ONG comme Oxfam, ONG Solidarité, etc.

A travers une collaboration active avec le gouvernement du Tchad, le HCR, l'UNFPA et l'UNICEF mènent des actions en faveur de la scolarisation des enfants au primaire dans les camps de réfugiés, avec une attention particulière portée à la scolarisation des filles. Ces actions sont entre autres la construction d'infrastructures scolaires, le recrutement et la formation des maîtres et la distribution de matériels scolaires. Le recrutement et la formation d'enseignantes sont une priorité pour l'UNICEF qui est engagé dans la promotion de la parité genre dans l'éducation.

Le HCR et les ONG médicales soutiennent les soins de santé primaires aux réfugiés. Dans certains camps comme dans toutes les structures sanitaires fonctionnelles de l'Est du Tchad, l'OMS a implanté en faveur des réfugiés et des communautés hôtes un système d'alerte précoce qui permet de détecter à temps les épidémies et de les contrôler aussitôt. L'UNFPA, quant à lui s'occupe du volet genre, de la santé de la reproduction, etc.

#### **1.1.5. Contexte culturel**

Dans les pays colonisés en général, et en particulier en Afrique, les frontières politiques des Etats héritées de la colonisation sont artificielles ; elles n'ont tenu compte en réalité qu'aux seuls intérêts du colonisateur. Les affinités linguistiques et culturelles des sociétés dites « indigènes » n'ont jamais été prises en considération. C'est ainsi que tout le long des frontières des Etats indépendants, des peuples parlant la même langue, ayant les mêmes coutumes, habitudes et cultures se trouvent divisés de part et d'autre de la frontière séparant deux pays : c'est le cas des pays africains dont le Tchad.

Au Tchad, selon les résultats du RGPH2, on compte environ 150 ethnies. La plupart de ces ethnies qui habitent aux frontières sont à cheval entre le Tchad et ses six pays voisins. A l'Est comme au Sud, les réfugiés ont des similitudes ethnolinguistiques avec les populations locales. Au Sud et au Sud-est du Tchad, la population appartient au grand groupe Sara composé de Mbaye, Kaba, Ngama, au grand groupe Arabe, et autres. De ce fait, les réfugiés centrafricains qui sont installés au Sud du Tchad appartiennent à ces grands groupes. Ils sont à la fois des Chrétiens et des Musulmans. Dans les camps de réfugiés, les types d'organisations socio-économiques, culturelles, ainsi que les dominances ethniques induisent des types de comportements et habitudes similaires à ceux de la population locale. Par contre, l'Est renferme de nombreux groupes ethniques parlant des langues différentes mais ayant tous, en commun la religion musulmane. Ils appartiennent aux ethnies Massalit, Arabe, For, Tama, Zaghawa, Dadjo, etc. Séparés par une frontière, les réfugiés soudanais qui ont afflué depuis le Darfour, région du Soudan voisin appartiennent à ces groupes ethniques.

Le traitement différentiel entre réfugiés et populations des zones d'accueil et la compétition pour les ressources disponibles sont souvent source de tensions entre les deux communautés, tant au Sud qu'à l'Est. Cette question est une des composantes clé de l'approche des dynamiques d'autonomisation et d'intégration des réfugiés dans le tissu économique. Au Sud, l'implication des réfugiés (eux-mêmes majoritairement agriculteurs et éleveurs) a induit l'accroissement de la superficie cultivée et du cheptel, augmentant certes les risques d'intensification des conflits. A l'Est, la compétition entre différents groupes pour l'utilisation de rares ressources naturelles disponibles provoque des heurts entre les réfugiés et les populations locales. De même, l'afflux de l'aide internationale dans cette région a dégradé les rapports entre les réfugiés et les autochtones. En effet, les populations locales, dont certaines sont venues en aide aux réfugiés avant l'arrivée des organisations internationales, sont devenues plus démunies que les réfugiés qu'elles avaient accueillis, désormais nourris, soignés et éduqués dans les camps.

## **1.2. Aspects méthodologiques**

Il convient de rappeler que cette étude a pour objectif principal de déterminer le profil sociodémographique, socio-culturel et socio-économique des réfugiés vivant dans les camps et d'appréhender leurs conditions de vie.

Pour faciliter la compréhension des résultats qui seront produits, il importe de définir la méthodologie de collecte dans les camps de réfugiés, les concepts et les variables relatifs au thème d'analyse et d'exposer les sources d'erreurs à travers une évaluation de la qualité des données.

### **1.2.1. Méthodologie de collecte des données dans les camps de réfugiés**

La méthodologie de collecte se rapporte au support et à la technique utilisée par les agents recenseurs pour recueillir des informations dans les ménages collectifs.

Dans les camps de réfugiés, l'outil de collecte qui a été utilisé est le questionnaire ménage collectif. Ce questionnaire, faut-il le rappeler, est utilisé pour dénombrer les personnes vivant dans des habitations collectives (hôpitaux, camps de réfugiés, internats etc.). Avant la descente des agents recenseurs sur le terrain, les camps de réfugiés ont été préalablement repérés et sensibilisés. Toute personne se trouvant dans le camp de réfugiés et y ayant passé la nuit de référence a été systématiquement recensée. Etre réfugié repose uniquement sur la déclaration du recensé. Ni la carte de réfugiés, ni tout autre document administratif afférent n'a été demandé pour identifier les réfugiés dans leurs camps. Cela peut potentiellement ouvrir la voie à toute sorte d'erreurs de dénombrement. Les seuls critères permettant aux agents recenseurs de distinguer une personne réfugiée de toute autre (par exemple les visiteurs) sont ceux d'appartenir à un camp et d'y être résident. Cependant, compte tenu de l'organisation des camps de réfugiés par l'UNHCR, un non réfugié ne peut s'introduire pour y habiter. Dans les camps de réfugiés, la stratégie de dénombrement est la suivante : sous la conduite d'un superviseur, chaque camp de réfugiés est divisé en des lots contigus attribués chacun à une équipe de quatre agents dont un contrôleur et trois agents recenseurs. Chaque équipe est appelée à recenser les réfugiés dans le bloc qui lui est confié.

## 1.2.2. Définitions des concepts

Dans ce rapport thématique, nous reprenons les définitions des concepts et variables utilisés lors de la collecte des données sur le terrain. Il est également défini dans cette partie la méthode de calcul des indicateurs.

**Réfugié.** Un réfugié est une personne qui : (i) se trouve hors du pays dont elle a la nationalité ou dans lequel elle a sa résidence habituelle, (ii) craint avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques et (iii) ne peut ou ne veut se réclamer de la protection de ce pays ou y retourner en raison de ladite crainte (Convention des Nations-Unies, Genève, 1951).

**Population résidente de réfugiés.** Elle désigne l'ensemble des réfugiés qui ont été recensés dans les camps de réfugiés qui constituent leur résidence.

**Ménage collectif.** Il est défini comme un groupe de personnes qui n'ont en général pas de lien de parenté, mais qui vivent en commun dans un établissement pour des raisons de discipline, de voyage, de santé, d'études ou de travail. Il s'agit le plus souvent de personnes se trouvant dans les prisons, les camps militaires, les hôtels, les internats, les lycées, les cités universitaires, les hôpitaux, les orphelinats, les communautés religieuses, le camp des ouvriers, les camps de réfugiés, etc.

**Situation de résidence.** La situation de résidence d'un individu est définie par rapport au ménage dans lequel il vit habituellement. Les membres d'un ménage peuvent être soit des résidents (présents ou absents) soit des visiteurs. Dans le cadre de notre étude, nous excluons les visiteurs dans l'analyse.

**Nationalité.** La nationalité désigne l'appartenance d'une personne à un pays donné.

**Durée de résidence.** C'est le temps en années révolues (nombre d'années écoulées) depuis que la personne s'est installée dans la sous-préfecture de résidence actuelle.

**Lieu de résidence antérieure.** Le lieu de résidence antérieure est la localité, la Sous-préfecture ou le pays que la personne recensée avait habité (au moins 6 mois) juste avant de s'installer dans le camp où elle est recensée.

**Religion.** C'est l'ensemble des croyances et pratiques qui régissent les rapports entre l'Homme et Dieu.

**Type de handicap.** Le handicap est « le désavantage résultant pour un individu d'une défaillance ou d'une incapacité qui limite l'individu concerné dans l'exercice d'un rôle normal pour lui, compte tenu de son âge, de son sexe et des facteurs sociaux et culturels ou l'empêche d'exercer ce rôle» (UNICEF). Le type de handicap renvoie au genre de handicap.

Une personne vivant avec un handicap est toute personne atteinte d'une déficience congénitale (par exemple : une malformation) ou acquise par accident ou par maladie.

**Survie des parents.** On entend par survie du père ou de la mère le fait que le père ou la mère d'un membre du ménage est encore en vie.

**Fréquentation préscolaire ou scolaire.** On entend par fréquentation scolaire, la fréquentation d'un établissement d'enseignement public, privé ou communautaire (laïc ou confessionnel), pour faire des études régulières à un niveau quelconque et pendant une période bien déterminée. Pour notre analyse, le groupe cible est la population âgée de 6-24 ans.

**Aptitude à lire et à écrire.** C'est la capacité d'une personne à lire et écrire (en le comprenant) un texte dans une langue donnée. Cette variable sert à analyser le degré d'alphabétisation de la population recensée.

**Situation d'activité.** La situation d'activité est la situation individuelle par rapport à l'activité économique pendant la semaine précédant le recensement (ou la dernière saison pour les agriculteurs).

Ainsi, une personne peut occuper un emploi, être au chômage, étudiante, retraitée, etc. Sont considérées comme **occupées** :

- les personnes qui ont effectué un travail rémunéré ou rémunérateur au cours de la période de référence ;
- les personnes ayant un emploi mais n'ayant pas travaillé au cours de la période de référence pour des raisons de congé, santé, etc.
- les personnes qui ont travaillé pour leur propre compte au cours de la même période (travailleurs indépendants) ;
- les personnes qui ont utilisé la main-d'œuvre salariée ;
- les aides familiaux (non rémunérés) ;
- les personnes qui se sont adonnées aux travaux des champs ou à toute autre activité économique au cours de la dernière saison des pluies.

**Situation matrimoniale.** La situation matrimoniale d'un individu est l'état de cet individu par rapport au mariage. On entend par mariage, la conclusion d'une union entre un homme et une femme dans les formes prévues par la coutume, la religion ou la loi.

### 1.2.3. Evaluation de la qualité des données

Les résultats du Tableau 1.01 montrent que, hormis les variables sur la profession et l'état matrimonial (dont la proportion des Non Déclarés (ND) dépasse les 10%), la proportion des ND des autres variables de croisement est inférieure à 10%. Ce qui montre à priori que les données issues du RGPH2 sont de bonne qualité pour appréhender la situation des réfugiés qui vivent dans les camps installés à travers le territoire de la République du Tchad. Notons que le complément à 1 de la proportion des ND d'une variable constitue le taux de réponse de cette variable.

**TABLEAU 1.01 : EFFECTIF ET PROPORTION DES NON DÉCLARÉS (ND)**

Variables	Effectifs des ND	Proportions (%)
Nationalité ou Ethnie	0	0,0
Durée de résidence	2 555	0,9
Lieu de résidence antérieure	0	0,0
Religion	298	0,1
Type de handicap	2 728	1,0
Survie des parents	3 965	1,0
Fréquentation préscolaire ou scolaire	1 794	1,4
Dernière classe suivie (Niveau d'instruction)	3 175	1,5
Aptitude à lire et à écrire (Alphabétisation)	8 503	7,0
Situation d'activité	9 163	7,1
Profession (grand groupe de professions)	3 558	12,6
Etat matrimonial	20 197	13,0

La méthode d'analyse est essentiellement descriptive à l'aide des tableaux à une ou à deux variables. Pour le calcul des indicateurs, les effectifs sont ajustés (répartition proportionnelle) pour intégrer les réponses Non Déclarées (ND) sur les modalités d'intérêt.

## CHAPITRE 2 : PROFIL SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

Ce chapitre a pour objectif principal de déterminer l'effectif total de la population de réfugiés vivant dans les camps, sa composition et sa répartition spatiale. Sont développés dans ce chapitre le volume et le poids démographique de la population des réfugiés, la structure de la population de réfugiés selon la résidence antérieure et l'ancienneté dans la zone d'accueil, la structure par âge et sexe de la population de réfugiés et la structure de la population de réfugiés selon l'état matrimonial.

### 2.1. Volume et poids démographique de la population des réfugiés

Dans cette section, on détermine l'effectif total et le poids démographique des réfugiés au niveau national, régional et sous/préfectoral. La répartition des réfugiés selon la nationalité et leur ancienneté dans la zone de résidence actuelle sont aussi étudiées.

#### 2.1.1. Taille et poids démographique de la population de réfugiés

Le Tableau 2.01 montre qu'au total, 270 722 réfugiés ont été recensés effectivement dans les camps de réfugiés en 2009 au Tchad. Cette population de réfugiés est constituée majoritairement de femmes (51,6%), proportion supérieure à celle de la population féminine dans la population totale du Tchad (50,6%).

**TABLEAU 2.01 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION TOTALE DES REFUGIÉS PAR SEXE**

Sexe	Effectif	Proportion(%)
Masculin	131 026	48,4
Féminin	139 696	51,6
Ensemble	270 722	100,0

Le Tableau 2.02 montre que dans l'ensemble de la population du Tchad recensée en 2009, la population de réfugiés représente 2,5%. L'analyse selon le sexe montre que le poids démographique est sensiblement le même chez les hommes (2,4%) que chez les femmes (2,5%).

**TABLEAU 2.02 : POPULATION TOTALE RÉSIDENTE RECENSÉE, POPULATION DE REFUGIÉS ET POIDS DÉMOGRAPHIQUE DES REFUGIÉS PAR SEXE DANS LA POPULATION TOTALE DU TCHAD**

Sexe	Population totale recensée du Tchad	Population des réfugiés	Poids démographique (%)
Masculin	5 403 075	131 026	2,4
Féminin	5 538 607	139 696	2,5
Ensemble	10 941 682	270 722	2,5

Le Tableau 2.03 met en évidence le poids démographique des réfugiés dans leurs régions de résidence respectives. Si le poids démographique des réfugiés dans

l'ensemble de la population du Tchad est de 2,5%, en considérant uniquement les régions qui abritent les camps de réfugiés, ce poids est de 4,5% et varie de 1,8% dans la région du Salamat à 18,1% dans celle de Wadi Fira (Tableau 2.03). Chez les hommes, le poids démographique moyen qui est de 4,1% varie de 1,7% dans le Salamat à 18,0% dans le Wadi Fira, tandis que chez les femmes, le poids démographique moyen de 4,4% varie de 1,8% dans la région du Salamat à 18,2% dans celle de Wadi Fira.

Quand on considère la distribution des réfugiés par région (Tableau 2.03), le Wadi Fira détient un peu plus du tiers (34,1%), suivi du Ouaddaï (28,5%) et du Sila (12,5%). Par contre, les régions du Salamat (2,0%), du Moyen Chari (4,9%) et du Logone Oriental (7,5%) ont les plus faibles proportions des réfugiés.

**TABEAU 2.03 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS PAR REGION ET POIDS DEMOGRAPHIQUE**

Région	Département	Sous-préfecture d'accueil	Effectif			Poids démographique dans La région (%)			Poids démographique (%)
			Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	
Logone Oriental	La Nya Pende	Goré	6 755	7 348	14 103				
		Békan	2 921	3 279	6 200				
Total			9 676	10 627	20 303	2,6	2,7	2,6	7,5
Moyen Chari	Grande Sido	Maro	6 434	6 880	13 314				
		Total	6 434	6 880	13 314	2,2	2,3	2,3	4,9
Ouaddaï	Ouara	Amléyouna	7 773	8 473	16 246				
		Assounga	20 063	21 616	41 679				
	Molou	8 453	10 541	18 994					
Total			36 289	40 630	76 919	10,5	10,9	10,5	28,5
Salamat	Haraze Mangueigne	Daha	2 347	2 660	5 007				
		Total	2 347	2 660	5 007	1,7	1,8	1,8	1,8
Wadi Fira	Dar-Tama	Guéréda	15 753	16 827	32 580				
		Kobe	28 401	31 196	59 597				
Total			44 154	48 023	92 177	18,0	18,2	18,1	34,0
Ennedi	Wadi Hawar	Amdjarass	14 662	13 330	27 992				
		Total	14 662	13 330	27 992	15,9	17,6	16,7	10,3
Sila	Kimiti	Goz Beida	6 450	7 029	13 479				
		Koukou Angarana	9 892	10 346	20 238				
Total			16 342	17 375	33 717	11,4	11,7	11,6	12,5
Autres Régions	Autres Départements	Autres Sous-préfectures	1 122	171	1 293				
		Total	1 122	171	1 293	0,2	0,0	0,0	0,5
Ensemble			131 026	139 696	270 722	4,1	4,4	4,3	100,0

Les données du Tableau 2.04 montrent que dans l'ensemble de Sous-préfectures d'accueil, le poids démographique des réfugiés qui est de 13,7% varie de 13,2% chez les hommes à 14,2% chez les femmes. Dans les Sous-préfectures de Daha (54,9%), d'Iriba (52,4%) et d'Amdjarass (62,8%), les réfugiés sont plus nombreux que la population autochtone.

Si on considère les réfugiés dans leur ensemble, on remarque que les Sous-préfectures d'Iriba, de Hadjer Hadid, de Guéréda et d'Amdjarass concentrent les effectifs les plus importants des réfugiés avec respectivement 22,0%, 15,4%, 12,0% et 10,4% du total des réfugiés. Par ailleurs, Daha est la Sous-préfecture qui a le plus faible effectif des réfugiés, soit 1,8% de l'ensemble.

Il faut noter que la modalité Autre (région, département et sous-préfecture) renferme à la fois les réfugiés des régions, départements et sous-préfectures n'abritant pas les camps de réfugiés et les réfugiés des régions, départements et Sous-préfectures concernés par l'analyse mais d'effectifs faibles. Dans la suite de l'analyse, ces réfugiés sont contenus dans Autres Sous-préfectures.

**TABEAU 2.04 : POPULATION RÉSIDENTE RECENSÉE, POPULATION DE REFUGIÉS ET POIDS DÉMOGRAPHIQUE DES REFUGIÉS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL SELON LE SEXE**

Sous-préfecture d'accueil	Population totale de la Sous-préfecture			Population de réfugiés			Poids démographique			Proportion de réfugiés par Sous-préfecture d'accueil
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Ensemble
Goré	29 789	30 695	60 484	6 755	7 348	14 103	22,7	23,9	23,3	5,2
Békan	11 253	11 996	23 249	2 921	3 279	6 200	26,0	27,3	26,7	2,3
Daha	4 449	4 665	9 114	2 347	2 660	5 007	52,8	57,0	54,9	1,8
Maro	16 176	16 733	32 909	6 434	6 880	13 314	39,8	41,1	40,5	4,9
Amléyouna	31 158	34 390	65 548	7 773	8 473	16 246	24,9	24,6	24,8	6,0
Hadjer Hadid	41 398	45 763	87 161	20 063	21 616	41 679	48,5	47,2	47,8	15,4
Molou	26 075	31 427	57 502	8 453	10 541	18 994	32,4	33,5	33,0	7,0
Guéréda	45 858	49 054	94 912	15 753	16 827	32 580	34,4	34,3	34,3	12,0
Iriba	55 136	58 538	113 674	28 401	31 196	59 597	51,5	53,3	52,4	22,0
Amdjarass	23 815	20 741	44 556	14 662	13 330	27 992	61,6	64,3	62,8	10,4
Goz Beida	31 938	33 169	65 107	6 450	7 029	13 479	20,2	21,2	20,7	5,0
Koukou Angarana	34 405	35 397	69 802	9 892	10 346	20 238	28,8	29,2	29,0	7,5
Autres Sous-préfectures	644 115	614 537	1 258 652	1 122	171	*1 293	0,2	0,0	0,1	0,5
Ensemble	995 565	987 105	1 982 670	131 026	139 696	270 722	13,2	14,2	13,7	100,0

**1 293** : Réfugiés de différentes Sous-préfectures d'accueil d'effectifs faibles et ceux des Sous-préfectures non concernées par l'analyse

**CARTE 2.01 : RÉPARTITION DES CAMPS/SITES DE REFUGIÉS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL**



## 2.1.2. Structure de la population de réfugiés selon la nationalité

La répartition de la population de réfugiés par sexe et par nationalité montre qu'un peu plus de 3 réfugiés sur 4 (75,3%) vivant dans les camps sont de nationalité soudanaise. Alors que les réfugiés centrafricains représentent 11,1% de l'ensemble, 13,1% de la population de réfugiés sont constitués des retournés tchadiens. Il s'agirait probablement des retournés tchadiens du Soudan ou de la RCA. Par ailleurs, les réfugiés appartenant à Autres nationalités représentent 0,5% de l'ensemble.

En fonction du sexe, les réfugiés de nationalités centrafricaine et soudanaise représentent respectivement 11,0% et 74,9%. Ces proportions sont de 11,3% chez les Centrafricaines et de 75,6% chez les Soudanaises. En revanche, les retournés tchadiens sont un peu plus nombreux (13,6%) que leurs compatriotes retournées (12,7%).

**TABLEAU 2.05 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS PAR NATIONALITÉ SELON LE SEXE**

Nationalité	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Tchad	17 786	13,6	17 753	12,7	35 539	13,1
République Centrafricaine	14 392	11,0	15 771	11,3	30 163	11,1
Soudan	98 163	74,9	105 543	75,6	203 706	75,3
Autres nationalités	685	0,5	629	0,4	1 314	0,5
Ensemble	131 026	100,0	139 696	100,0	270 722	100,0

Les données du Tableau 2.06 montrent que pour l'ensemble des nationalités, les femmes réfugiées (51,6%) sont plus nombreuses que les hommes réfugiés (48,4%). Par nationalité, si les retournés tchadiens se partagent de façon égalitaire entre hommes (50,0%) et femmes (50,0%), ce n'est pas le cas pour les autres nationalités. Chez les centrafricains et les soudanais, les femmes sont plus nombreuses (respectivement 52,3% et 51,8%) que les hommes (respectivement 47,7% et 48,2%). Par contre, chez les réfugiés appartenant à la catégorie Autres nationalités, c'est plutôt les hommes (52,1%) qui sont plus nombreux que les femmes (47,9%).

**TABLEAU 2.06 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS PAR NATIONALITÉ SELON LE SEXE**

Nationalité	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Tchad	17 786	50,0	17 753	50,0	35 539	100,0
République Centrafricaine	14 392	47,7	15 771	52,3	30 163	100,0
Soudan	98 163	48,2	105 543	51,8	203 706	100,0
Autres nationalités	685	52,1	629	47,9	1 314	100,0
Ensemble	131 026	48,4	139 696	51,6	270 722	100,0

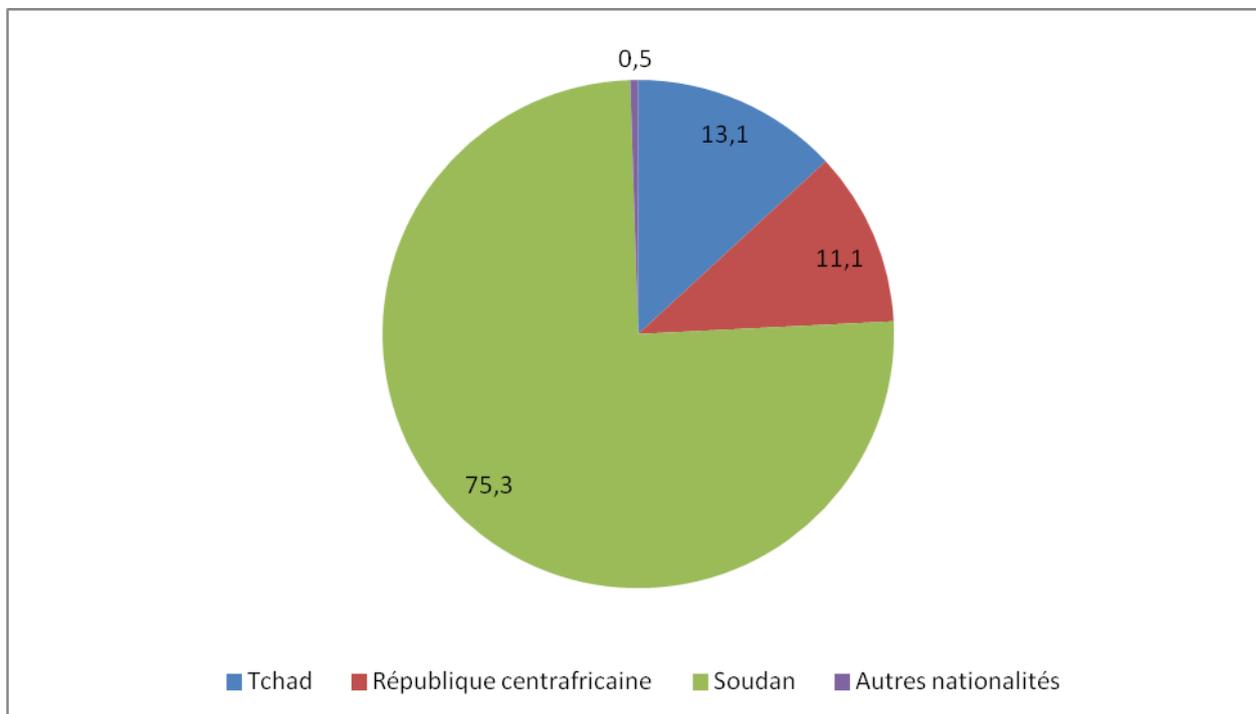
Les données du Tableau 2.07 révèlent que les réfugiés de nationalité centrafricaine vivent dans les quatre (4) Sous-préfectures du Sud (Goré, Békan, Maro et Daha), tandis que ceux de nationalité soudanaise sont établis dans les huit (8) Sous-préfectures de l'Est. La catégorie de réfugiés se réclamant de nationalité tchadienne (13,1% de l'ensemble des réfugiés) est dispersée dans les différentes Sous-préfectures d'accueil des réfugiés. Cette catégorie, moyennement représentée à Daha (39,0%), à Maro (42,1%), à Hadjer Hadid (45,0%), est fortement enregistrée dans Autres Sous-préfectures (99,2%). En effet, on peut supposer que des Tchadiens se seraient passés pour des réfugiés pour bénéficier des mêmes avantages que les réfugiés centrafricains et soudanais. Il peut s'agir aussi des Tchadiens vivant antérieurement au Soudan et en République centrafricaine qui ont fui comme les autres les troubles qu'ont connus ces deux pays. Quant aux réfugiés appartenant à Autres nationalités, ils sont faiblement éparpillés dans l'ensemble des Sous-préfectures d'accueil.

Comme on peut le constater clairement à la lecture du Graphique 2.01, les réfugiés sont composés en quasi-totalité de nationalité soudanaise ; la proportion de ceux qui appartiennent à Autres nationalités est relativement faible.

**TABLEAU 2.07 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL SELON LA NATIONALITÉ**

Sous-préfecture d'accueil	Tchad		République centrafricaine		Soudan		Autres nationalités		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Goré	633	4,5	13 422	95,2	0	0,0	48	0,3	14 103	100,0
Békan	154	2,5	6 023	97,1	0	0,0	23	0,4	6 200	100,0
Daha	1 952	39,0	3 028	60,5	1	0,0	26	0,5	5 007	100,0
Maro	5 611	42,1	7 689	57,8	0	0,0	14	0,1	13 314	100,0
Amléyouna	1 023	6,3	0	0,0	15 164	93,3	59	0,4	16 246	100,0
Hadjer Hadid	18 765	45,0	0	0,0	22 843	54,8	71	0,2	41 679	100,0
Molou	305	1,6	0	0,0	18 667	98,3	22	0,1	18 994	100,0
Guéréda	507	1,6	0	0,0	31 927	98,0	146	0,4	32 580	100,0
Iriba	3 309	5,5	0	0,0	55 658	93,4	630	1,1	59 597	100,0
Amdjarass	1 491	5,3	0	0,0	26 398	94,3	103	0,4	27 992	100,0
Goz Beida	163	1,2	0	0,0	13 289	98,6	27	0,2	13 479	100,0
Koukou Angarana	343	1,7	0	0,0	19 759	97,6	136	0,7	20 238	100,0
Autres Sous-préfectures	1 283	99,2	1	0,1	0	0,0	9	0,7	1 293	100,0
Ensemble	35 539	13,1	30 163	11,1	203 706	75,3	1 314	0,5	270 722	100,0

**GRAPHIQUE 2.01 : RÉPARTITION (PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS PAR NATIONALITÉ**



## **2.2. Structure de la population de réfugiés selon la résidence antérieure et l'ancienneté dans la zone d'accueil**

La résidence antérieure se réfère à celle où la personne réfugiée résidait avant les troubles. L'ancienneté quant à elle, exprime le nombre d'années passées dans la résidence actuelle.

### **2.2.1. Résidence antérieure**

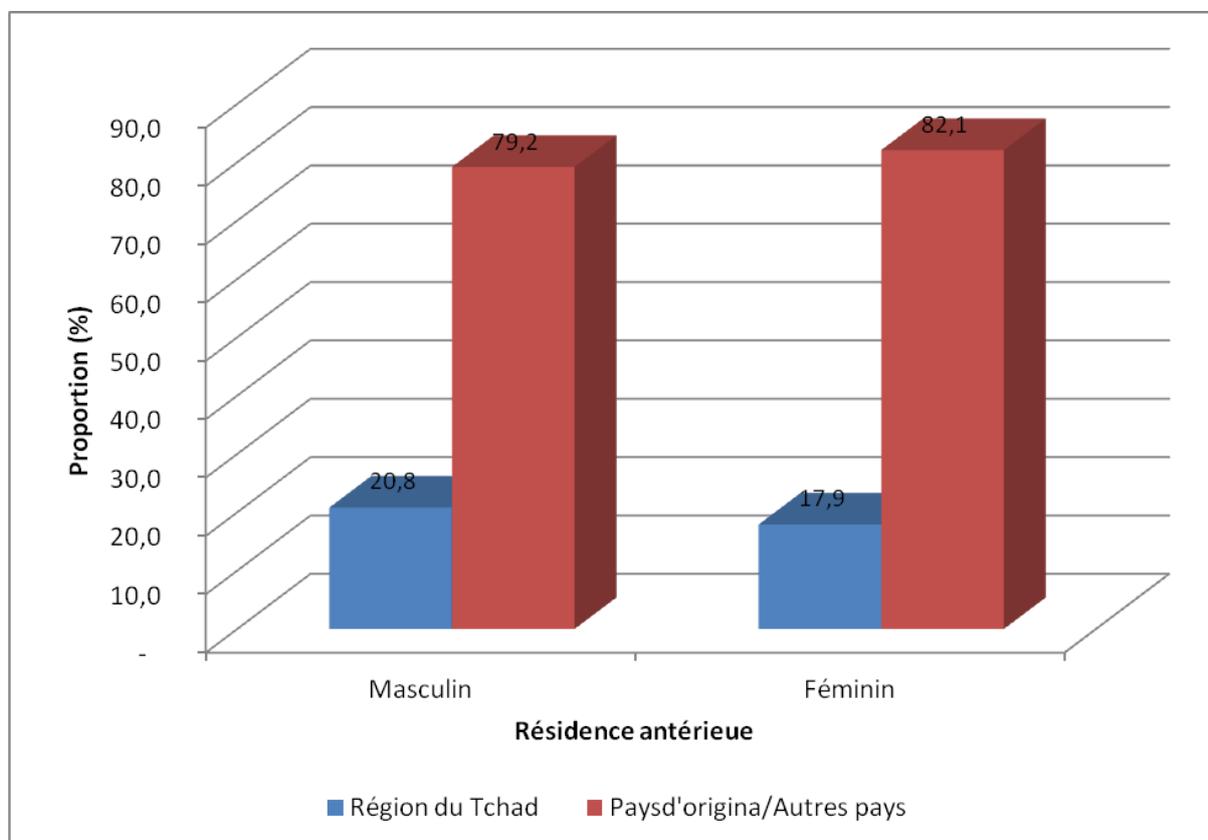
La répartition par sexe et par résidence antérieure de la population de réfugiés montre que 80,7% des réfugiés dont 79,2% d'hommes et 82,1% de femmes sont venus de leurs pays ou d'autres pays (tableau 2.08). Par ailleurs, 19,3% des réfugiés déclarent avoir résidé dans une autre région du Tchad avant de s'installer dans la région actuelle. L'analyse par sexe révèle que la proportion d'hommes (20,8%) ayant pour résidence antérieure la région du Tchad est relativement supérieure à celle des femmes (17,9%).

D'après le tableau 2.08 et le graphique 2.02, les femmes sont les plus nombreuses à avoir quitté leur pays pour s'installer directement dans la région où elles ont été recensées alors que l'effectif des hommes qui ont résidé dans une autre région du Tchad avant de s'installer dans la région de recensement semble être plus élevé.

**TABLEAU 2.08 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS PAR RÉSIDENCE ANTÉRIEURE SELON LE SEXE**

Résidence antérieure	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Région du Tchad	27 245	20,8	25 016	17,9	52 261	19,3
Pays d'origine/Autres pays	103 781	79,2	114 680	82,1	218 461	80,7
Ensemble	131 026	100,0	139 696	100,0	270 722	100,0

**GRAPHIQUE 2.02 : RÉPARTITION DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS PAR SEXE SELON LA RÉSIDENCE ANTÉRIEURE**



Le Tableau 2.09 révèle que dans huit Sous-préfectures d'accueil sur treize, la proportion des réfugiés dont le lieu de résidence antérieure est situé au Tchad reste inférieure à 20% et varie de 11,8% dans la Sous-préfecture de Goré à 19,6% dans celle d'Amdjarass. Dans cinq autres Sous-préfectures, la proportion des réfugiés dont le lieu de résidence antérieure est situé au Tchad est de 20% ou plus. Il s'agit de Maro (20,1%), Molou (20,2%), Goz Beida (21,7%), Hadjer Hadid (25,7%) et surtout d'Autres Sous-préfectures (66,0%). De façon générale, en dehors d'Autres Sous-préfectures (66,0%) où on constate que plus de la moitié des réfugiés ont pour résidence antérieure une région du Tchad, dans toutes les autres Sous-préfectures d'accueil, la majorité des réfugiés ont pour résidence antérieure le pays d'origine/autres pays.

**TABLEAU 2.09 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL SELON LA RÉSIDENCE ANTÉRIEURE**

Sous-préfecture d'accueil	Région du Tchad		Pays d'origine/Autres pays		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Goré	1 665	11,8	12 438	88,2	14 103	100,0
Békan	873	14,1	5 327	85,9	6 200	100,0
Daha	837	16,7	4 170	83,3	5 007	100,0
Maro	2677	20,1	10 637	79,9	13 314	100,0
Amléyouna	3 084	19,0	13 162	81,0	16 246	100,0
Hadjer Hadid	10 704	25,7	30 975	74,3	41 679	100,0
Molou	3 846	20,2	15 148	79,8	18 994	100,0
Guéréda	6 257	19,2	26 323	80,8	32 580	100,0
Iriba	9 165	15,4	50 432	84,6	59 597	100,0
Amdjarass	5 496	19,6	22 496	80,4	27 992	100,0
Goz Beida	2 920	21,7	10 559	78,3	13 479	100,0
Koukou Angarana	3 884	19,2	16 354	80,8	20 238	100,0
Autres Sous-préfectures	853	66,0	440	34,0	1 293	100,0
Ensemble	52 261	19,3	218 461	80,7	270 722	100,0

## 2.2.2. Ancienneté dans la zone d'accueil

Environ 3 réfugiés sur 10 (32,5%) ont une durée de résidence inférieure à 5 ans au Tchad et 97,5% ont une durée de résidence inférieure à 10 ans ; ceux ayant mis 10 ans et plus représentent 2,5% de l'ensemble de réfugiés. Par ailleurs, l'analyse par sexe montre que la différence est très faible entre les proportions d'hommes et de femmes selon la durée de résidence dans la zone d'accueil, comme le montre le tableau 2.10.

**TABLEAU 2.10 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE REFUGIÉS PAR DURÉE DE RÉSIDENCE DANS LA ZONE D'ACCUEIL SELON LE SEXE**

Durée de résidence	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0-4 ans	44 183	33,7	43 789	31,3	87 972	32,5
5-9 ans	83 457	63,7	92 435	66,2	175 892	65,0
10 ans et plus	3 386	2,6	3 472	2,5	6 858	2,5
Ensemble	131 026	100,0	139 696	100,0	270 722	100,0

La répartition de la population de réfugiés par Sous-préfecture d'accueil montre que dans les Sous-préfectures de Goré (54,1%), de Békan (92,5%), de Daha (90,1%) et d'Amléyouna (70,6%) et les Autres Sous-préfectures (75,6%), plus de la moitié des réfugiés ont une durée strictement inférieure à 5 ans (Tableau 2.11). A l'inverse, dans les autres Sous-préfectures, la majorité a une durée comprise entre 5-9 ans. Par ailleurs, on note une proportion relativement importante des réfugiés qui ont mis au moins 10 ans dans leur lieu de résidence actuelle dans Autres Sous-préfectures (17,0%). Les réfugiés qui ont mis 10 ans et plus auraient traversé la frontière dès les premières années des guerres qui remontent vers les années 1997-1998 pour le Soudan.

**TABLEAU 2.11 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL SELON LA DURÉE DE RÉSIDENCE**

Sous-préfecture d'accueil	0-4 ans		5-9 ans		10 ans et plus		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Goré	7 627	54,1	6 319	44,8	156	1,1	14 103	100,0
Békan	5 733	92,5	215	3,4	251	4,1	6 200	100,0
Daha	4 510	90,1	164	3,2	333	6,7	5 007	100,0
Maro	5 767	43,3	7 232	54,3	316	2,4	13 314	100,0
Amléyouna	11 465	70,6	4 478	27,6	303	1,8	16 246	100,0
Hadjer Hadid	9 645	23,2	29 986	71,9	2 048	4,9	41 679	100,0
Molou	5 056	26,6	13 848	72,9	90	0,5	18 994	100,0
Guéréda	10 206	31,3	21 963	67,4	410	1,3	32 580	100,0
Iriba	10 198	17,1	47 122	79,1	2 276	3,8	59 597	100,0
Amdjarass	7 588	27,1	20 176	72,1	227	0,8	27 992	100,0
Goz Beida	2 652	19,7	10 754	79,8	73	0,5	13 479	100,0
Koukou Angarana	6 332	31,3	13 729	67,8	177	0,9	20 238	100,0
Autres Sous-préfectures	979	75,6	95	7,4	219	17,0	1 293	100,0
Ensemble	87 972	32,5	175 892	65,0	6 858	2,5	270 722	100,0

Les données du Tableau 2.12 montrent que pour l'ensemble de deux sexes, la durée moyenne des réfugiés dans leurs Sous-préfectures d'accueil est de 6,1 ans. Cette durée est en adéquation avec l'année 2003 qui marque le début de l'enregistrement et de l'ouverture de la plupart des camps de réfugiés à l'Est du Tchad. C'est dans la Sous-préfecture d'Iriba que les réfugiés ont plus duré (8,6 ans), tandis que ceux de la Sous-préfecture de Daha ont une durée moyenne inférieure à 2 ans dans leurs Sous-préfectures. L'analyse par sexe révèle que la durée moyenne est pratiquement la même chez les hommes que chez les femmes, sauf dans Autres Sous-préfectures où les femmes (11,0 ans) ont plus duré au Tchad que les hommes (7,2 ans).

**TABLEAU 2.12 : DURÉE MOYENNE DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL SELON LE SEXE**

Sous-préfecture d'accueil	Durée moyenne		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Goré	4,3	4,2	4,2
Békan	4,3	4,4	4,3
Daha	2,0	1,9	1,9
Maro	4,5	4,7	4,6
Amléyouna	5,8	5,5	5,6
Hadjer Hadid	6,6	6,9	6,8
Molou	5,7	5,6	5,7
Guéréda	5,2	5,2	5,2
Iriba	8,8	8,4	8,6
Amdjarass	4,9	4,9	4,9
Goz Beida	6,3	6,3	6,3
Koukou Angarana	4,5	4,8	4,6
Autres Sous-préfectures	7,2	11,0	7,1
Ensemble	6,1	6,1	6,1

### 2.3. Structure par âge et sexe de la population de réfugiés

Il s'agit d'analyser par âge, sexe, Sous-préfecture d'accueil, la population de réfugiés vivant dans les camps. La répartition de la population résidente de réfugiés par sexe et par groupe d'âges montre que les groupes d'âges 0-4 ans, 5-9 ans et 10-14 ans sont numériquement dominants avec respectivement 18,2%, 19,5% et 15,0% (Tableau 2.13). Au sein de ces trois (3) groupes d'âges, les effectifs d'hommes sont légèrement supérieurs à ceux de femmes (19,6%, 20,8%, 16,2% pour les hommes contre 16,8%, 18,3%, 13,9% pour les femmes). Dans cette population des réfugiés, les femmes représentent 51,6 %. Entre les groupes d'âges 20-24 ans et 40-44 ans, on remarque que les femmes sont plus nombreuses que les hommes.

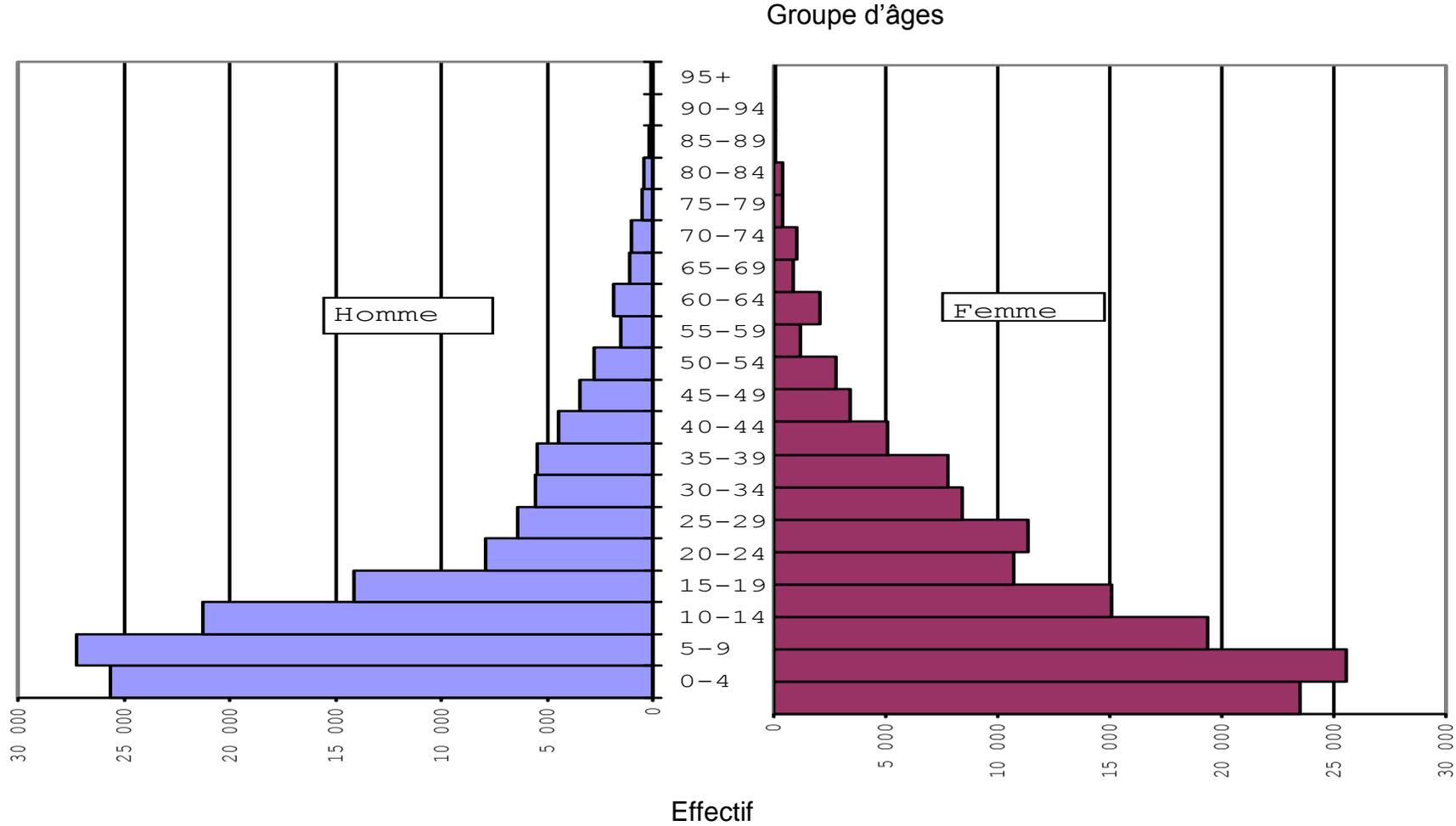
La pyramide des âges présente une allure assez régulière, avec une base large et un sommet rétréci ; ce qui correspond à la situation démographique des pays en développement. D'une manière générale, les effectifs des deux (2) sexes restent très proches entre les groupes d'âges et diminuent au fur et à mesure que l'on avance vers les âges élevés (Graphique 2.03). Le groupe d'âges 5-9 ans est celui qui concentre le plus d'effectif. Par ailleurs, on note un creux dans le groupe d'âges 55-

59 ans qui souligne l'infériorité numérique des réfugiés dans cette tranche d'âges. Ce qui laisse penser que dans cette tranche d'âges (55-59 ans), les Centrafricains et Soudanais ont moins traversé la frontière pour se réfugier au Tchad. Cela pourrait s'expliquer aussi par le transfert des effectifs vers les 50-54 ans ou vers les 60-64 ans (effet de déclaration d'âge).

**TABLEAU 2.13 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS PAR GROUPE D'ÂGES SELON LE SEXE**

Groupes d'âges	Sexe						Proportion de femmes (%)	Rapport de masculinité
	Masculin		Féminin		Ensemble			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
0-4	25 625	19,6	23 523	16,8	49 148	18,2	47,9	108,9
5-9	27 227	20,8	25 539	18,3	52 766	19,5	48,4	106,6
10-14	21 274	16,2	19 389	13,9	40 663	15,0	47,7	109,7
15-19	14 137	10,8	15 109	10,8	29 246	10,8	51,7	93,6
20-24	7 893	6,0	10 758	7,7	18 651	6,9	57,7	73,4
25-29	6 411	4,9	11 377	8,1	17 788	6,6	64,0	56,4
30-34	5 591	4,3	8 455	6,1	14 046	5,2	60,2	66,1
35-39	5 443	4,2	7 790	5,6	13 233	4,9	58,9	69,9
40-44	4 425	3,4	5 119	3,7	9 544	3,5	53,6	86,5
45-49	3 427	2,6	3 430	2,5	6 857	2,5	50,0	99,9
50-54	2 819	2,2	2 837	2,0	5 656	2,1	50,2	99,3
55-59	1 522	1,2	1 189	0,9	2 711	1,0	43,8	128,1
60-64	1 893	1,4	2 115	1,5	4 008	1,5	52,8	89,5
65-69	1 071	0,8	910	0,7	1 981	0,7	45,9	117,7
70-74	1 039	0,8	1 033	0,7	2 072	0,8	49,9	100,6
75-79	478	0,4	399	0,3	877	0,3	45,5	119,7
80-84	405	0,3	431	0,3	836	0,3	51,6	93,8
85-89	165	0,1	125	0,1	290	0,1	43,1	132,1
90-94	100	0,1	97	0,1	197	0,1	49,2	103,2
95 et plus	81	0,1	71	0,1	152	0,1	46,7	114,0
Ensemble	131 026	100,0	139 696	100,0	270 722	100,0	51,6	93,8

GRAPHIQUE 2.03 : PYRAMIDE DES ÂGES



L'analyse des données du Tableau 2 .14 montre que plus de la moitié (52,6%) de la population de réfugiés est composée des enfants de moins de 15 ans. La population d'âges actifs (15-64 ans) représente 45,0% de l'ensemble et les 65 ans et plus, 2,4%. A l'exception de la Sous-préfecture de Hadjer Hadid et Autres Sous-préfectures, les enfants de 0-14 ans représentent dans toutes les Sous-préfectures plus de la moitié de la population des réfugiés. Quant à la population d'âges actifs (15-64 ans), la proportion la plus faible est observée dans la Sous-préfecture de Goré (41,6%) et la plus élevée est observée dans Autres Sous-préfectures (77,3%).

**TABLEAU 2.14 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL SELON LE GROUPE D'ÂGES**

Sous-préfecture d'accueil	0-14 ans		15-64 ans		65 ans et plus		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Goré	8 044	57,0	5 869	41,6	190	1,4	14 103	100,0
Békan	3 434	55,4	2 699	43,5	67	1,1	6 200	100,0
Daha	2 646	52,8	2 257	45,1	104	2,1	5 007	100,0
Maro	7 003	52,6	6 161	46,3	150	1,1	13 314	100,0
Amléyouna	8 768	54,0	7 188	44,2	290	1,8	16 246	100,0
Hadjer Hadid	20 083	48,2	20 326	48,8	1 270	3,0	41 679	100,0
Molou	9 885	52,0	8 605	45,3	504	2,7	18 994	100,0
Guéréda	17 647	54,2	13 941	42,8	992	3,0	32 580	100,0
Iriba	32 224	54,1	25 764	43,2	1 609	2,7	59 597	100,0
Amdjarass	15 262	54,5	12 305	44,0	425	1,5	27 992	100,0
Goz Beida	6 892	51,1	6 268	46,5	319	2,4	13 479	100,0
Koukou Angarana	10 404	51,4	9 357	46,2	477	2,4	20 238	100,0
Autres Sous-préfectures	280	22,0	1 004	77,3	9	0,7	1 293	100,0
Ensemble	142 572	52,6	121 744	45,0	6 406	2,4	270 722	100,0

L'âge moyen de la population de réfugiés vivant dans les camps est de 18,9 ans (Tableau 2.15) et varie de 17,4 ans dans la Sous-préfectures de Goré à 22,9 ans dans Autres Sous-préfectures. Dans les Sous-préfectures de Hadjer Hadid (20,1 ans), de Molou (19,5 ans), de Goz Beida (19,2 ans), de Koukou Angarana (19,0 ans) et Autres Sous-préfectures (22,9 ans), les réfugiés ont un âge moyen supérieur à la moyenne nationale (18,9 ans) et dans les autres Sous-préfectures, l'âge moyen des réfugiés est inférieur à cette moyenne nationale. Comparé à celui de l'ensemble de la population tchadienne des ménages ordinaires (19,7 ans), les réfugiés sont relativement plus jeunes.

En fonction du sexe, cet âge est légèrement élevé chez les femmes (19,5 ans) que chez les hommes (18,2 ans). L'âge moyen le plus bas est observé dans la Sous-préfecture de Békan (16,3 ans) pour les hommes et dans les Sous-préfectures de Goré (17,8 ans) et d'Amdjarass (17,8 ans) pour les femmes. Aussi bien chez les hommes (21,7 ans) que chez les femmes (26,0 ans), l'âge moyen le plus élevé est observé dans Autres Sous-préfectures.

**Tableau 2.15 : AGE MOYEN DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL SELON LE SEXE**

Sous-préfecture d'accueil	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Goré	17,0	17,8	17,4
Békan	16,3	18,5	17,5
Daha	18,2	18,4	18,3
Maro	17,8	19,4	18,6
Amléyouna	17,7	19,4	18,6
Hadjer Hadid	19,1	20,9	20,1
Molou	17,7	20,9	19,5
Guéréda	18,3	19,1	18,7
Iriba	18,0	19,7	18,9
Amdjarass	18,3	17,8	18,0
Goz Beida	18,4	19,9	19,2
Koukou Angarana	18,3	19,7	19,0
Autres Sous-préfectures	21,7	26,0	22,9
Ensemble	18,2	19,5	18,9

Il ressort de l'examen du Tableau 2.16 que l'essentiel des effectifs de toutes les nationalités est concentré dans les groupes d'âges 0-14 ans et 15-64 ans. Parmi les réfugiés soudanais et les retournés tchadiens, les personnes âgées de 65 ans et plus représentent respectivement 2,5% et 2,4%. Comparée à la structure de l'ensemble de la population recensée en 2009, elle est légèrement différente. En effet, dans la population totale recensée, les personnes âgées de 0-14 ans représentent 50,6%, les 15-64 ans, 46,5% et les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 2,9%.

**TABLEAU 2.16 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS PAR NATIONALITÉ SELON LE GRAND GROUPE D'ÂGES**

Nationalité	0-14 ans		15-64 ans		65 ans et plus		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Tchad	17 930	50,4	16 772	47,2	837	2,4	35 539	100,0
République centrafricaine	16 520	54,8	13 248	43,9	395	1,3	30 163	100,0
Soudan	107 432	52,8	91 126	44,7	5 148	2,5	203 706	100,0
Autres nationalités	690	52,5	598	46,2	26	1,3	1 314	100,0
Ensemble	142 572	52,6	121 744	45,0	6 406	2,4	270 722	100,0

## 2.4. Structure de la population de réfugiés selon l'état matrimonial

La répartition de la population résidente de réfugiés par sexe selon l'état matrimonial indique que 42,3% des réfugiés sont célibataires, 36,0% des mariés monogames, 15,5% des mariés polygames et 5,9% en rupture d'union. L'analyse selon le sexe montre que 38,4% des femmes sont dans une union monogamie, contre 33,2% chez les hommes. Comme indiqué au Tableau 2.17, les proportions des hommes et des femmes en union polygamie sont sensiblement les mêmes. Les ruptures d'union touchent beaucoup plus les femmes (9,0%) que les hommes (2,1%). La proportion des réfugiés en union libre est très faible (0,3%).

**TABLEAU 2.17 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS DE 12 ANS ET PLUS PAR ÉTAT MATRIMONIAL SELON LE SEXE**

Etat matrimonial	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Célibataire	33 848	49,3	29 931	36,5	63 779	42,3
Monogame	22 850	33,2	31 463	38,4	54 313	36,0
Polygame	10 456	15,2	12 911	15,7	23 367	15,5
Veuf/ve	779	1,1	5 045	6,2	5 824	3,9
Divorcé (e)	411	0,6	1 530	1,9	1 941	1,3
Séparé (e)	252	0,4	773	0,9	1 025	0,7
Union libre	113	0,2	334	0,4	447	0,3
Ensemble	68 709	100,0	81 987	100,0	150 696	100,0

Les données du Tableau 2.18 montrent que le célibat, suivi de la monogamie, reste largement dominant dans la plupart des Sous-préfectures d'accueil des réfugiés. En effet, si on considère toute la population mariée (monogame et polygame), elle représente 51,5% de l'ensemble de réfugiés de 12 ans et plus. Par ailleurs, le rapport sur les "principaux indicateurs globaux issus de l'analyse thématique" (INSEED, 2012) montre que la proportion de la population du Tchad des ménages ordinaires vivant en union (63,0% dont 44,4% mariés monogames et 18,6% mariés polygames) est plus élevée que celle des réfugiés. Le célibat concerne 30,3% de la population de 12 ans et plus recensée contre 42,3% de la population des réfugiés. Le veuvage ainsi que le divorce/séparé sont des phénomènes observés à une échelle plus ou moins grande au sein de la population de réfugiés de différentes Sous-préfectures d'accueil. En outre, les réfugiés qui vivent en union consensuelle (libre) sont dans une proportion beaucoup plus faible partout dans les Sous-préfectures d'accueil.

**TABLEAU 2.18 : RÉPARTITION (PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS DE 12 ANS ET PLUS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL SELON L'ÉTAT MATRIMONIAL**

Sous-préfecture d'accueil	Etat matrimonial							Ensemble
	Célibataire	Monogame	Polygame	Veuf/ve	Divorcé (e)	Séparé (e)	Union libre	
Goré	44,7	34,1	12,6	4,7	1,6	1,7	0,7	100,0
Békan	41,5	42,7	8,7	4,3	1,4	1,0	0,4	100,0
Daha	23,7	51,3	17,0	4,8	2,7	0,3	0,2	100,0
Maro	37,8	41,3	8,8	7,5	1,5	1,7	1,4	100,0
Amléyouna	30,2	38,8	20,5	5,8	3,0	1,5	0,2	100,0
Hadjer Hadid	34,3	41,5	17,9	3,7	1,9	0,3	0,3	100,0
Molou	37,2	34,0	21,1	5,0	2,2	0,1	0,3	100,0
Guéréda	37,9	38,6	18,7	3,9	0,6	0,3	0,0	100,0
Iriba	53,6	29,5	13,5	2,5	0,3	0,3	0,3	100,0
Amdjarass	53,3	31,3	11,2	3,0	0,4	0,6	0,1	100,0
Goz Beida	39,0	38,3	13,0	5,8	2,7	1,1	0,1	100,0
Koukou Angarana	40,0	35,8	18,5	2,4	1,3	1,6	0,3	100,0
Autres Sous-préfectures	44,3	40,3	13,9	0,2	1,3	0,0	0,1	100,0
Ensemble	42,3	36,0	15,5	3,9	1,3	0,7	0,3	100,0

D'une manière générale, les données du Tableau 2.19 montrent que la polygamie est un phénomène aussi répandu au sein de la population de réfugiés et concerne 30,1% des personnes vivant en union. En effet, dans l'ensemble des Sous-préfectures qui abritent les réfugiés, parmi les hommes mariés, 31,4% ont au moins deux (2) épouses et 29,1% des femmes ont des coépouses. Par ailleurs, on constate qu'en dehors d'Amdjarass (26,4%) et de Goz Beida (25,4%), les autres Sous-préfectures d'accueil des réfugiés soudanais ont un taux de polygamie strictement supérieur à 30%. Le taux de polygamie le plus élevé pour l'ensemble des sexes est observé à Molou (38,3%) et le plus faible à Békan (17,0) et à Maro (17,5%). Par ailleurs, le taux de polygamie (29,5%) de la population mariée du Tchad vivant dans les ménages ordinaires est légèrement inférieur à celui de la population des réfugiés. Au niveau national, 24,1% d'hommes vivent en union polygamique contre 33,7% de femmes.

Le taux élevé de polygamie parmi les réfugiés soudanais pourrait s'expliquer par la religion musulmane qui est favorable à la polygamie.

En réalité, si les données sur l'état matrimonial sont collectées de façon satisfaisante, le taux de polygamie chez les femmes devrait être logiquement plus élevé que celui des hommes. Dans le présent cas de figure, on peut donc supposer qu'il y a eu sous-déclaration de la part des femmes qui ignorent qu'elles vivent dans un mariage polygamique (puis que leurs conjoints, en quittant la résidence antérieure ont d'autres épouses qui vivaient probablement hors des camps de réfugiés au moment du recensement).

**TABLEAU 2.19 : TAUX DE POLYGAMIE DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE RÉFUGIÉS DE 12 ANS ET PLUS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL SELON LE SEXE**

Sous-préfecture d'accueil	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Goré	29,4	25,0	27,0
Békan	18,7	15,8	17,0
Daha	21,9	26,9	24,9
Maro	18,4	16,9	17,5
Amléyouna	33,0	35,8	34,6
Hadjer Hadid	31,8	28,8	30,1
Molou	35,8	39,7	38,3
Guéréda	35,5	30,6	32,7
Iriba	35,6	28,8	31,4
Amdjarass	25,6	27,1	26,4
Goz Beida	26,9	24,1	25,4
Koukou Angarana	37,2	31,5	34,1
Autres Sous-préfectures	26,0	20,8	25,6
Ensemble	31,4	29,1	30,1

## **Vue d'ensemble**

La population résidente de réfugiés représente 2,5% de la population totale du Tchad. Cette population de réfugiés est majoritairement constituée des enfants de moins de 15 ans (52,6%) ; les personnes de plus de 65 ans figurent dans une proportion de 2,4%. Les femmes représentent 51,6% de l'ensemble des réfugiés. Les Soudanais et les Centrafricains occupent respectivement une proportion de 75,3% et de 11,1% des réfugiés vivant dans les camps. En outre, une forte proportion de Tchadiens (13,1%) a été recensée comme des réfugiés. Il s'agirait des Tchadiens vivant antérieurement au Soudan et en RCA qui ont aussi fui les troubles que ces pays ont connus. Il est aussi possible que certains soient des autochtones qui se sont infiltrés parmi les réfugiés centrafricains et soudanais pour bénéficier de certains avantages.

Les Sous-préfectures d'Iriba (22,0%), de Hadjer Hadid (15,4%) et de Guéréda (12,0%) abritent les effectifs les plus élevés des réfugiés. Si on considère le poids démographique des réfugiés dans leurs Sous-préfectures respectives, il apparaît que dans trois (3) Sous-préfectures à savoir Daha (54,9%), Iriba (52,4%) et Amdjarass (62,8%), plus de la moitié de leur population est constituée des réfugiés.

L'analyse révèle aussi que plus de la moitié de la population réfugiée vit en union. Le taux de polygamie chez les hommes (31,4%) est nettement supérieur à celui des femmes (29,1%). En réalité, si les données sur l'état matrimonial sont bien collectées, on s'attend à ce que le taux de polygamie chez les femmes soit plus élevé que celui des hommes ; mais tel n'est pas le cas. On peut penser qu'il y a eu sous déclaration de la part des femmes qui pourrait provenir du fait que ces dernières ignorent que leurs maris, en quittant la résidence antérieure ont d'autres épouses qui vivraient probablement hors des camps de réfugiés.

## CHAPITRE 3 : PROFIL SOCIOCULTUREL

Le présent chapitre se fixe comme objectif de déterminer le profil socioculturel de la population de réfugiés vivant dans les camps. Il s'agit principalement de la religion d'appartenance, du niveau d'instruction, de la scolarisation, de l'alphabétisation.

### 3.1. Structure de la population de réfugiés selon la religion d'appartenance

Le Tableau 3.01 donne la répartition de la population de réfugiés par sexe et par religion d'appartenance. Il ressort de cette répartition que, quel que soit le sexe, la religion musulmane est la plus dominante ; elle rassemble 91,1% de la population réfugiée, suivie dans une moindre mesure du christianisme (4,4% des protestants et 3,4% des catholiques). La proportion des animistes et des personnes pratiquant les religions classées « autres » est faible, respectivement 0,4% et 0,7%. Il n'y a pas de différence significative entre le sexe, en matière de la distribution des effectifs.

**TABLEAU 3.01 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS PAR RELIGION D'APPARTENANCE SELON LE SEXE**

Religion	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Animiste	551	0,4	516	0,4	1 067	0,4
Catholique	4 424	3,4	4 653	3,3	9 077	3,4
Musulman	119 414	91,1	127 317	91,2	246 731	91,1
Protestant	5 649	4,3	6 214	4,4	11 863	4,4
Autres/Sans	988	0,8	996	0,7	1 984	0,7
Ensemble	131 026	100,0	139 696	100,0	270 722	100,0

Hormis Goré, Békan, Maro et Autres Sous-préfectures, la religion musulmane est pratiquée à plus de 90% dans les autres Sous-préfecture (Tableau 3.02). Par ailleurs, les religions chrétiennes semblent être bien implantées dans les Sous-préfectures de Békan (66,5% des protestants et 21,4% des catholiques), Maro (45,5% des catholiques ; 33,6% des protestants). Dans la Sous-préfecture de Goré, Musulmans et Protestants se partagent les réfugiés dans des proportions respectivement 68,4% et 21,6%. La prédominance des Musulmans parmi les réfugiés de la Sous-préfecture de Goré pourrait s'expliquer par la présence des Peulhs, Haoussa ou d'autres (majoritaires dans le camp de Dosseye) qui sont traditionnellement de religion musulmane.

**TABLEAU 3.02 : RÉPARTITION (PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL SELON LA RELIGION D'APPARTENANCE**

Sous-préfecture d'accueil	Religion					Ensemble
	Animiste	Catholique	Musulman	Protestant	Autres/Sans religion	
Goré	2,1	7,7	68,4	21,5	0,3	100,0
Békan	0,1	21,4	11,6	66,6	0,3	100,0
Daha	0,9	2,9	95,2	0,9	0,1	100,0
Maro	1,1	45,5	11,9	33,6	7,8	100,0
Amléyouna	0,2	0,3	99,3	0,1	0,1	100,0
Hadjer Hadid	0,4	0,2	99,2	0,1	0,1	100,0
Molou	0,0	0,1	99,8	0,1	0,0	100,0
Guéréda	0,2	0,1	99,2	0,0	0,5	100,0
Iriba	0,3	0,2	98,7	0,0	0,8	100,0
Amdjarass	0,1	0,1	99,7	0,0	0,1	100,0
Goz Beida	0,3	0,2	99,2	0,0	0,3	100,0
Koukou Angarana	0,1	0,1	99,5	0,0	0,3	100,0
Autres Sous-préfectures	0,5	7,6	87,1	4,6	0,2	100,0
Ensemble	0,4	3,4	91,1	4,4	0,7	100,0

### 3.2. Structure de la population de refugies selon le niveau d'instruction

Le niveau d'instruction concerne les réfugiés âgés d'au moins 6 ans. Il mesure le niveau d'étude atteint par les réfugiés.

Globalement, la population de réfugiés de 6 ans et plus est dominée par les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction (57,8%), suivie de celles ayant le niveau primaire (37,4%). Comme pour l'ensemble de la population du Tchad, on constate des disparités entre les hommes et les femmes en matière d'instruction (Tableau 3.03). A un niveau d'instruction donné, la proportion d'hommes reste toujours supérieure à celle de femmes. Parmi ces personnes sans instruction, les femmes sont les plus nombreuses (62,5%). La proportion des réfugiés ayant le niveau primaire est relativement importante (37,4%) et varie de 34,8% chez les femmes à 40,3% chez les hommes. Environ 5% des réfugiés ont atteint le niveau secondaire.

**TABLEAU 3.03 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS ÂGÉS DE 6 ANS ET PLUS PAR NIVEAU D'INSTRUCTION SELON LE SEXE**

Niveau d'instruction	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aucun	52 526	52,6	69 429	62,5	121 955	57,8
Primaire	40 229	40,3	38 630	34,8	78 859	37,4
Secondaire	6 897	6,8	3 021	2,7	9 918	4,7
Supérieur	271	0,3	55	0,0	326	0,1
Ensemble	99 923	100,0	111 135	100,0	211 058	100,0

L'examen du Tableau 3.04 révèle que partout dans les Sous-préfectures d'accueil sauf à Békan (30,3%) et à Maro (29,2%), les réfugiés qui n'ont aucun niveau d'étude sont majoritaires ; leur proportion variant de 53,8% à Goré à 69,8% dans Autres Sous-préfectures. Cette situation est observée également chez les réfugiés du niveau primaire dont les proportions dépassent régulièrement les 30%, sauf à Goz Beida (29,4%) et Autres Sous-préfectures d'accueil (17,7%). La proportion des réfugiés ayant atteint le niveau secondaire la plus élevée est observée dans Autres Sous-préfectures (11,6%), puis dans la Sous-préfecture de Békan (9,8%) et la plus faible dans la Sous-préfecture de Daha (1,7%).

**TABLEAU 3.04 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS ÂGÉS DE 6 ANS ET PLUS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION**

Sous/préfecture d'accueil	Niveau d'instruction									
	Aucun		Primaire		Secondaire		Supérieur		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Goré	5 078	53,8	3 709	39,3	653	6,9	1	0,0	9 441	100,0
Békan	1 213	30,3	2 407	59,9	395	9,8	1	0,0	4 016	100,0
Daha	1 990	64,7	1 034	33,6	50	1,7	0	0,0	3 074	100,0
Maro	2 586	29,2	5 500	62,2	759	8,6	3	0,0	8 848	100,0
Amléyouna	6 761	65,5	3 334	32,3	201	1,9	28	0,3	10 324	100,0
Hadjer-Hadid	16 238	58,7	10 372	37,5	986	3,6	51	0,2	27 647	100,0
Molou	6 957	54,6	5 304	41,6	480	3,7	9	0,1	12 750	100,0
Guéréda	11 765	54,9	8 992	42,0	645	3,0	12	0,1	21 414	100,0
Iriba	23 908	59,2	14 080	34,9	2 296	5,7	88	0,2	40 372	100,0
Amdjarass	23 908	59,2	14 080	34,9	2 296	5,7	88	0,2	40 372	100,0
Goz Beida	12 348	66,2	5 484	29,4	779	4,2	32	0,2	18 643	100,0
Koukou Angarana	8 486	64,6	4 381	33,4	259	2,0	5	0,0	13 131	100,0
Autres Sous/préfectures	717	69,8	182	17,7	119	11,6	8	0,9	1 026	100,0
Ensemble	121955	57,8	78859	37,4	9 918	4,7	326	0,1	211058	100,0

La répartition de la population de réfugiés de 6 ans et plus par grand groupe d'âges et par niveau d'instruction (Tableau 3.05) montre qu'en dehors du grand groupe d'âges 6-14 ans où 61,0% des enfants sont de niveau primaire, la proportion de sans instruction dans les deux (2) autres grands groupes d'âges est plus élevée, soit 47,8% (15-24 ans) et 84,4% (25 ans et plus). Chez les 15-24 ans, 41,1% ont le niveau primaire et 11,0% le secondaire. En revanche, les réfugiés qui ont atteint le niveau supérieur ne représentent que 0,1% de l'ensemble, tandis que dans le grand groupe 25 ans et plus, les réfugiés ayant atteint le niveau secondaire sont relativement nombreux (4,6%).

**TABLEAU 3.05 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS ÂGÉS DE 6 ANS ET PLUS PAR GRAND GROUPE D'ÂGES SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION**

Groupes d'âges	Niveau d'instruction									
	Aucun		Primaire		Secondaire		Supérieur		Ensemble	
	Effectif		%	Effectif		%	Effectif		%	Effectif
6-14 ans	31 466	37,8	50 747	61,0	1 005	1,2	0	0,0	83 218	100,0
15-24 ans	22 806	47,8	19 586	41,1	5 240	11,0	47	0,1	47 679	100,0
25 ans et plus	67 683	84,4	8 526	10,7	3 673	4,6	279	0,3	80 161	100,0
Ensemble	121 955	57,8	78 859	37,4	9 918	4,7	326	0,1	211 058	100,0

### 3.3. Scolarisation dans le primaire et dans le secondaire

La scolarisation étudiée ici concerne les réfugiés âgés de 6-24 ans découpés en trois tranches d'âges correspondant chacune à un degré d'enseignement (6-11 ans pour le primaire, 12-18 ans pour le secondaire et 19-24 ans pour le supérieur). Etant donné qu'il n'existe pas des structures d'enseignement supérieur dans les camps de réfugiés, l'analyse s'intéresse aux deux premières tranches d'âges, autrement dit aux deux premiers degrés.

#### 3.3.1. Fréquentation scolaire

Il s'agit des enfants et des jeunes de 6 à 24 ans vivant dans les camps qui ont fréquenté ou non l'école pendant l'année scolaire 2008-2009. Les réfugiés de 6-24 ans représentent 48,3% de la population totale des réfugiés. Parmi ces enfants, 55,6% fréquentaient au moment du recensement, contre 39,2% qui n'ont jamais fréquenté et 5,2% qui ont fréquenté mais qui ne fréquentaient plus au moment du recensement. En considérant le sexe, en matière de fréquentation scolaire actuelle, on note des disparités plus ou moins importantes en faveur des garçons (59,0% contre 52,2% chez les filles), soit un indice de parité entre les sexes de 89. Pour 100 garçons de 6 à 24 ans qui fréquentaient en 2009 un établissement scolaire, il y avait 89 filles. En d'autres termes, les filles de 6-24 ans avaient 11% de chance de moins que les garçons de fréquenter en 2009.

**TABLEAU 3.06 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS ÂGÉS DE 6-24 ANS PAR FRÉQUENTATION SCOLAIRE SELON LE SEXE**

Fréquentation scolaire	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Fréquente actuellement	38 408	59,0	34 320	52,2	72 728	55,6
A fréquenté	3 190	4,9	3 693	5,6	6 883	5,2
Jamais fréquenté	23 510	36,1	27 776	42,2	51 286	39,2
Ensemble	65 108	100,0	65 789	100,0	130 897	100,0

Les données fournies par le Tableau 3.07 montrent que dans la plupart des Sous-préfectures d'accueil, les réfugiés âgés de 6-24 ans qui fréquentent actuellement ou qui n'ont jamais fréquenté l'école se partagent dans une large mesure les proportions. Dans les Sous-préfectures de Daha et d'Amdjarass, un peu plus d'un (1) enfant réfugié sur deux (2) n'a jamais fréquenté. C'est dans les Sous-préfectures de Békan (74,6%) et de Maro (71,7%) que les enfants fréquentent massivement. Par ailleurs, remarquons également que la Sous-préfecture de Maro (11,6%) et celle de Daha (9,3%) semblent avoir des proportions relativement importantes des enfants réfugiés qui ont abandonné l'école. Pour le cas spécifique d'Autres Sous-préfectures, un peu plus de 3 enfants réfugiés sur 4 disent n'avoir jamais fréquenté, 6,4% ont fréquenté au moment du recensement et 18,2% ont fréquenté dans le passé mais ne fréquentaient plus au moment du recensement.

**TABLEAU 3.07 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS ÂGÉS DE 6-24 ANS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL SELON LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE**

Sous-préfecture d'accueil	Fréquentation scolaire							
	Fréquentent actuellement		A fréquenté		Jamais fréquenté		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Goré	3 970	52,6	332	4,3	3 252	43,1	7 554	100,0
Békan	2 253	74,6	252	8,3	515	17,1	3 020	100,0
Daha	838	40,3	193	9,3	1 048	50,4	2 079	100,0
Maro	4 585	71,7	742	11,6	1 068	16,7	6 395	100,0
Amléyouna	3 513	48,6	526	7,3	3 192	44,1	7 231	100,0
Hadjer Hadid	11 121	59,4	1 114	5,9	6 512	34,7	1 8747	100,0
Molou	5 598	62,1	601	6,7	2 816	31,2	9 015	100,0
Guéréda	9 644	62,2	779	5,0	5 079	32,8	15 502	100,0
Iriba	16 603	53,5	982	3,2	13 430	43,3	31 015	100,0
Amdjarass	6 256	42,9	494	3,4	7 842	53,7	14 593	100,0
Goz Beida	3 927	64,3	223	3,7	1 955	32,0	6 105	100,0
Koukou Angarana	4 377	48,6	531	5,9	4 099	45,5	9 007	100,0
Autres Sous-préfectures	41	6,5	115	18,2	478	75,3	634	100,0
Ensemble	72 728	55,6	6 883	5,2	51 286	39,2	130 897	100,0

A la lumière du Tableau 3.08, il ressort de l'analyse que les enfants de nationalité centrafricaine et ceux appartenant à Autres nationalités sont les plus nombreux à fréquenter l'école au moment de recensement. Parmi les enfants centrafricains, 61,2% ont suivi le cours en 2008-2009, contre 38,8% qui ont abandonné ou qui n'ont jamais fréquenté. Chez les enfants soudanais, 55,0% déclarent avoir fréquenté au moment de recensement. Par ailleurs, la proportion des enfants n'ayant jamais fréquenté est élevée parmi les enfants de nationalités tchadienne (40,5%) et soudanaise (40,3%).

**TABLEAU 3.08 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS ÂGÉS DE 6-24 ANS PAR NATIONALITÉ SELON LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE**

Nationalité	Fréquentation scolaire							
	Fréquenté actuellement		A fréquenté		Jamais fréquenté		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Tchad	8 280	53,1	990	6,4	6 315	40,5	15 585	100,0
République centrafricaine	9 409	61,2	1 194	7,8	4 766	31,0	15 369	100,0
Soudan	54 671	55,0	4 688	4,7	40 003	40,3	99 362	100,0
Autres nationalités	368	63,3	11	1,9	202	34,8	581	100,0
Ensemble	72 728	55,6	6 883	5,2	51 286	39,2	130 897	100,0

### 3.3.2. Niveau de scolarisation

Il est question dans cette section d'apprécier le niveau de fréquentation des enfants réfugiés de la tranche d'âges 6-18 ans à partir des taux brut et net de scolarisation.

#### ***Taux (brut et net) de scolarisation au primaire***

Le Tableau 3.09 met en évidence les taux brut et net de scolarisation par sexe et par Sous-préfecture d'accueil au primaire. Pour l'ensemble des sexes, les taux brut et net de scolarisation au primaire sont respectivement 114,3% et 55,8%. Alors que le taux net de scolarisation le plus élevé est observé dans la Sous-préfecture de Békan (82,7%) pour les deux sexes réunis, Amléyouna (45,1%) semble la Sous-préfecture la moins scolarisée. En outre, l'analyse selon le sexe révèle que le taux brut de scolarisation est plus élevé chez les filles réfugiées (115,1%) que chez les garçons (113,5%). Concernant le taux net de scolarisation, il est légèrement plus élevé chez les garçons (56,1%) que chez les filles (55,4%).

Dans les Sous-préfectures d'Amléyouna, de Molou, de Guéréda et d'Iriba, le taux brut de scolarisation des filles est supérieur à celui des garçons, tandis qu'à Goré, Békan, Daha, Maro, Goz Beida et à Koukou Angarana, c'est plutôt le taux brut de scolarisation des garçons qui est supérieur à celui des filles. Dans les Sous-préfectures de Békan, d'Amléyouna, de Guéréda et d'Amdjarass, le taux net de scolarisation des filles est supérieur à celui des garçons. Par contre, on observe la situation inverse dans les Sous-préfectures de Goré, de Maro, de Daha, d'Hadjer Hadid, de Molou, de Goz Beida et de Koukou Angarana. Seule dans la Sous-préfecture d'Iriba, le taux net de scolarisation des filles et celui des garçons sont les mêmes.

Quand on compare les taux brut (68,3%) et net (40,4%) de scolarisation au niveau national à ceux des réfugiés, il apparaît que les enfants réfugiés sont mieux scolarisés au primaire que leurs homologues tchadiens. La scolarisation massive des enfants réfugiés s'expliquerait par l'environnement d'apprentissage favorable mis en place par les humanitaires. L'abondance des infrastructures scolaires d'accueil, la disponibilité du personnel enseignant et la prise en charge de la scolarité et des fournitures scolaires sont à l'origine des forts taux de scolarisation au primaire.

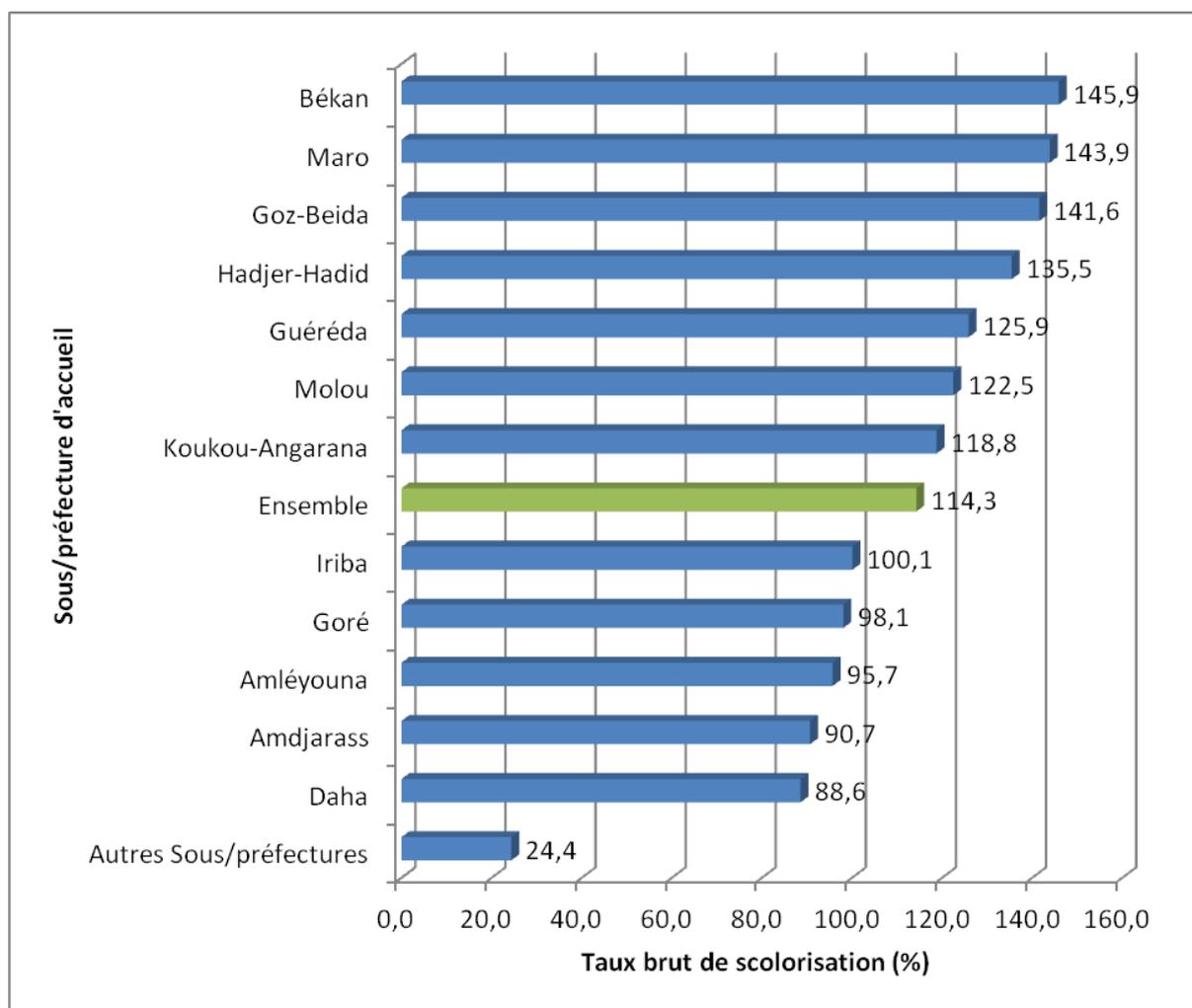
Par ailleurs, d'après le Tableau 3.09 qui met en évidence l'indice de parité entre les sexes, si on considère le taux brut de scolarisation, les filles par rapport aux garçons ont 1% plus de chance d'être scolarisées au primaire. Par contre, pour ce qui est du taux net de scolarisation, les filles par rapport aux garçons ont 1,2% moins de chance d'être scolarisées. L'indice de parité entre les sexes des enfants vivant au Tchad dans les ménages ordinaires est de 82 quand on considère le taux brut de scolarisation et est de 87 quand on le calcule à partir du taux net de scolarisation. Si chez les réfugiés, les disparités entre les garçons et les filles dans l'enseignement primaire sont pratiquement éliminées comme le recommande la cible 4 de l'objectif 3 du Millénaire pour le Développement, ce n'est pas le cas des enfants du Tchad qui vont encore attendre longtemps pour l'élimination de ces disparités.

**TABLEAU 3.09 : TAUX BRUT ET NET DE SCOLARISATION (%) DES ENFANTS REFUGIÉS DANS LE PRIMAIRE PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL SELON LE SEXE**

Sous-préfecture d'accueil	Taux brut de scolarisation				Taux net de scolarisation			
	Masculin	Féminin	Ensemble	Indice de parité (F/M)	Masculin	Féminin	Ensemble	Indice de parité (F/M)
Goré	102,1	94,0	98,1	92,1	57,5	53,8	55,7	93,6
Békan	148,0	143,6	145,9	97,0	82,2	83,2	82,7	101,2
Daha	103,8	70,6	88,6	68,0	58,2	45,4	52,3	78,0
Maro	148,7	138,7	143,9	93,3	78,8	77,4	78,1	98,2
Amléyouna	94,8	96,8	95,7	102,1	44,2	46,0	45,1	104,1
Hadjer Hadid	135,3	135,7	135,5	100,3	58,5	56,2	57,4	96,1
Molou	116,5	128,8	122,5	110,6	57,8	55,7	56,8	96,4
Guéréda	122,9	129,0	125,9	105,0	60,6	61,2	60,9	101,0
Iriba	95,9	104,5	100,1	109,0	51,5	51,5	51,5	100,0
Amdjarass	91,1	90,2	90,7	99,0	46,2	48,6	47,3	105,2
Goz Beida	144,6	138,1	141,6	95,5	64,4	59,4	62,1	92,2
Koukou Angarana	121,0	116,3	118,8	96,1	52,9	50,1	51,6	94,7
Autres Sous-préfectures	32,6	2,9	24,4	8,9	12,4	0,0	8,9	
Ensemble	113,5	115,1	114,3	101,4	56,1	55,4	55,8	98,8

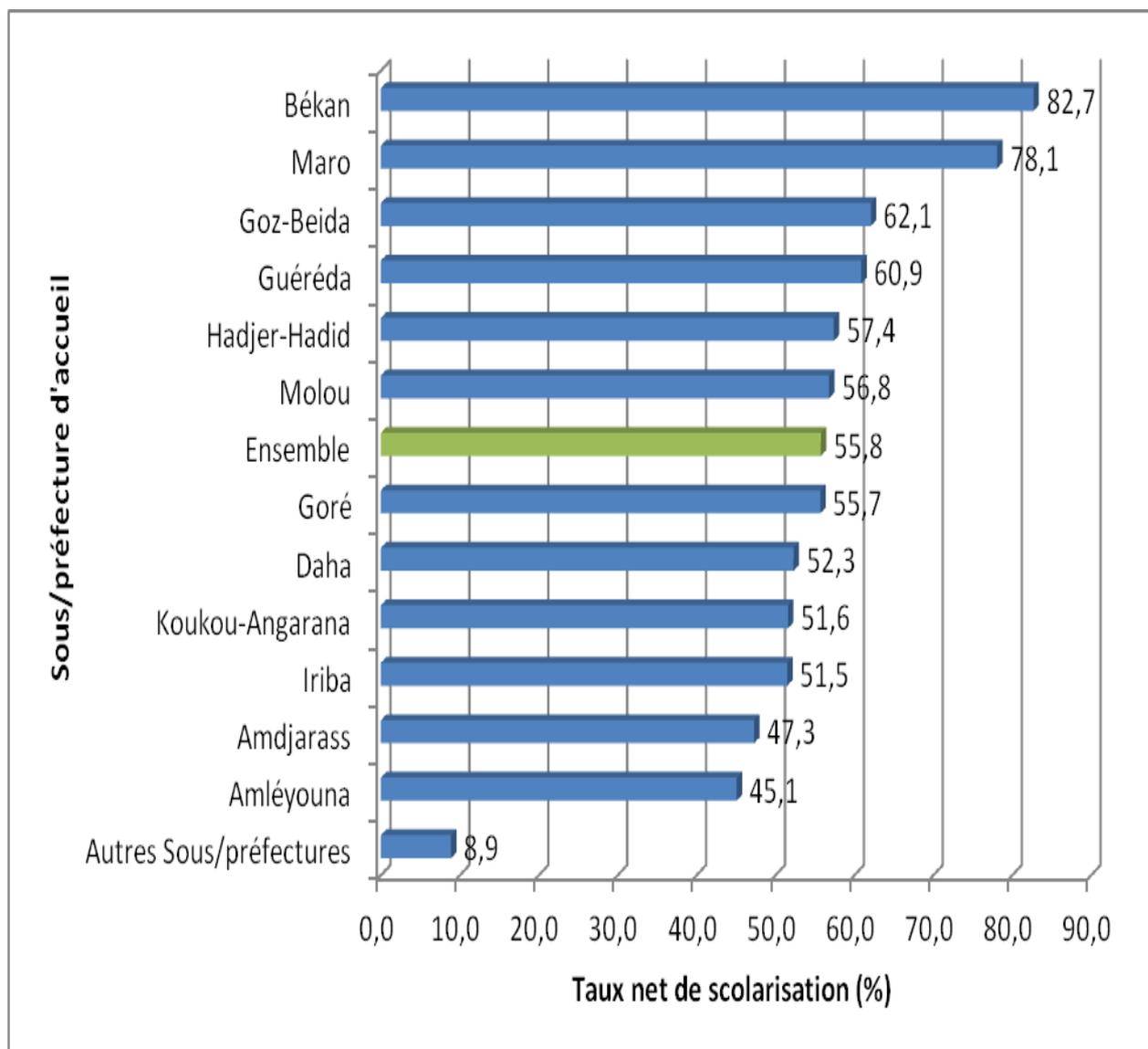
Le Graphique 3.01 montre que dans cinq Sous-préfectures d'accueil de réfugiés, le taux brut de scolarisation dans le primaire est strictement inférieur à celui de l'ensemble. Il s'agit de Daha, d'Amdjarass, d'Amléyouna, de Goré et d'Iriba. Dans les Sous-préfectures de Goz Beida, de Maro et de Békan, les taux bruts de scolarisation sont sensiblement les mêmes.

**GRAPHIQUE 3.01 : TAUX BRUT DE SCOLARISATION (%) DE L'ENSEMBLE DES ENFANTS REFUGIÉS DANS LE PRIMAIRE PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL**



Il apparaît dans le Graphique 3.02 que pour l'ensemble des Sous-préfectures d'accueil, 55,8% des enfants ont fréquenté l'école primaire pendant l'année de recensement. Le taux net de scolarisation est le plus élevé chez les enfants centrafricains vivant à Békan et à Maro, alors qu'il est relativement bas chez les enfants soudanais vivant dans les Sous-préfectures d'Amléyouna et d'Amdjarass, si l'on ignore le taux net de scolarisation dans Autres Sous-préfectures.

**GRAPHIQUE 3.02 : TAUX NET DE SCOLARISATION (%) DE L'ENSEMBLE DES ENFANTS REFUGIÉS DANS LE PRIMAIRE PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL**



### ***Taux brut et net de scolarisation au secondaire***

La structure du Tableau 3.10 nous fait observer les taux brut et net de scolarisation au secondaire. En effet, pour l'ensemble de sexes, les taux brut et net de scolarisation sont respectivement 14,5% et 6,0%. Comparativement aux taux brut (27,8%) et net (13,3%) de scolarisation au niveau national (INSEED, 2012), les enfants réfugiés sont deux (2) fois moins scolarisés au secondaire que l'ensemble des enfants du Tchad qui fréquentent le secondaire. Six Sous-préfectures à savoir Goré, Békan, Maro, Molou, Hadjer Hadid et Iriba ont un taux brut de scolarisation supérieur à 20% pour les garçons et dans cinq autres (Békan, Goré, Maro, Iriba et Amdjarass), le taux brut de scolarisation pour les filles est au-dessus de 10%. Aussi bien pour le taux brut que pour le taux net de scolarisation, dans toutes les Sous-préfectures d'accueil des réfugiés, les filles sont moins scolarisées que les garçons au secondaire. Pour tous sexes réunis, la Sous-préfecture de Békan a les taux brut

et net de scolarisation les plus élevés respectivement 31,2% et 14,5%. Par ailleurs, Daha est la Sous-préfecture qui a le taux brut (2,0% dont 3,8% pour les garçons et 0,3% chez les filles) et le taux net de (0,9% dont 1,6% pour les garçons et 0,3% chez les filles) de scolarisation les plus faibles. Suivant le sexe, les garçons semblent plus scolarisés que les filles au secondaire. Chez les garçons, le taux brut (19,7%) est deux (2) fois plus élevé que celui des filles (9,2%).

Comme le montrent les données du Tableau 3.10, dans toutes les Sous-préfectures d'accueil de réfugiés, le taux brut et le taux net de scolarisation au secondaire sont en faveur des garçons. A cause de la pesanteur socioculturelle (mariage précoce, travaux domestiques etc.), les filles réfugiées sont beaucoup moins nombreuses à atteindre le secondaire. Aussi bien chez les garçons que chez les filles, Daha, suivi d'Amléyouna, est la Sous-préfecture où les taux (brut et net) de scolarisation au secondaire sont les plus faibles.

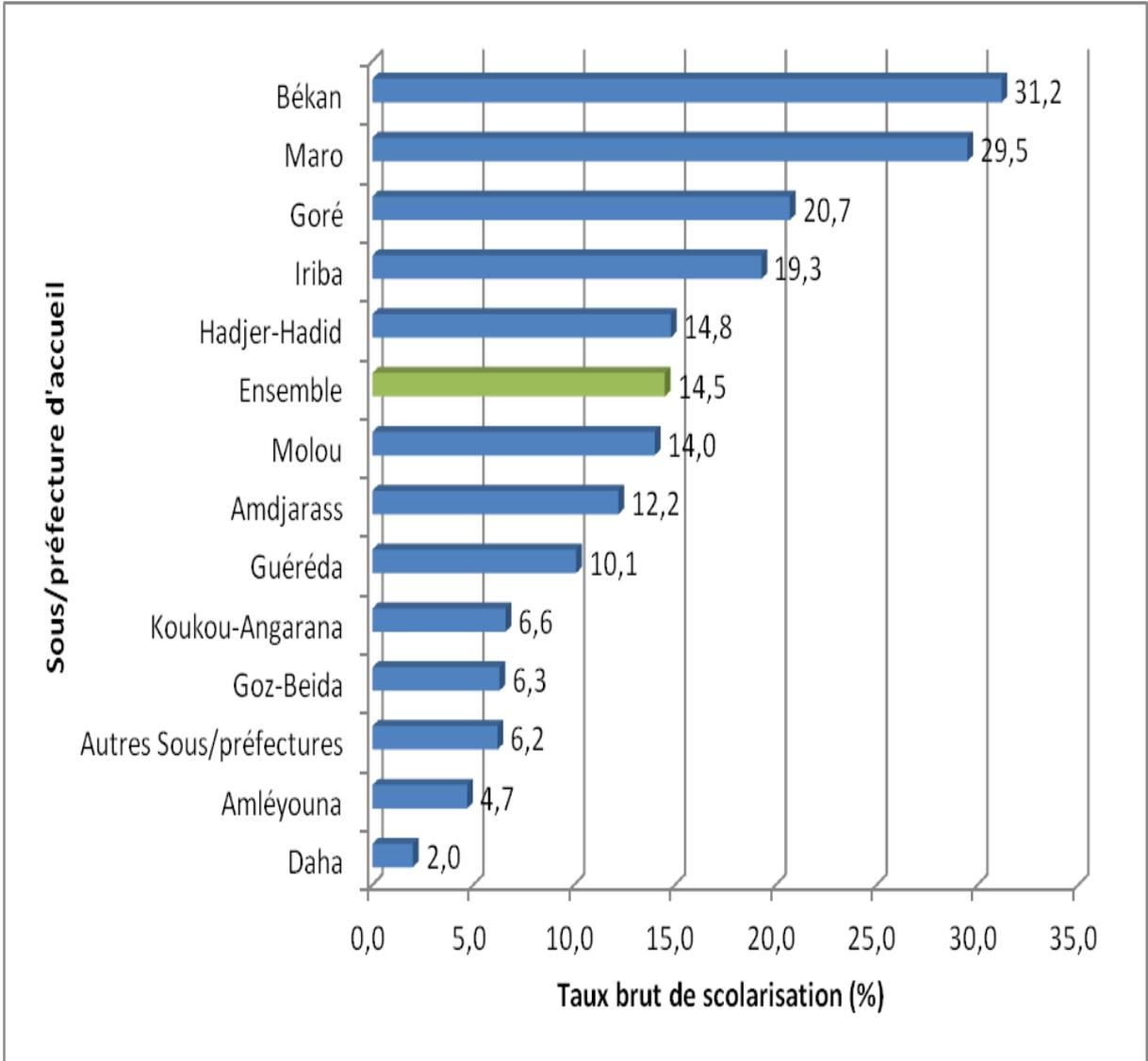
Au secondaire, en matière d'indice de parité entre les sexes, qu'il s'agisse du taux brut ou du taux net de scolarisation, les filles, par rapport aux garçons ont beaucoup moins de chances d'être scolarisées. Pour les filles, les chances par rapport aux garçons d'être moins scolarisées sont 53,3% (TBS) et 43,4% (TNS).

**TABEAU 3.10 : TAUX BRUT ET NET DE SCOLARISATION (%) DES ENFANTS REFUGIÉS ÂGÉS DE 12-18 ANS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL SELON LE SEXE**

Sous-préfecture d'accueil	Taux brut de scolarisation				Taux net de scolarisation			
	Masculin	Féminin	Ensemble	Indice de parité (F/M)	Masculin	Féminin	Ensemble	Indice de parité (F/M)
Goré	30,9	10,7	20,7	34,6	15,1	6,2	10,6	41,1
Békan	48,0	15,8	31,2	32,9	20,3	9,1	14,5	44,8
Daha	3,8	0,3	2,0	7,9	1,6	0,3	0,9	18,8
Maro	45,5	12,9	29,5	28,4	11,0	4,7	7,9	42,7
Amléyouna	6,6	2,5	4,7	37,9	2,1	0,8	1,5	38,1
Hadjer Hadid	22,0	7,2	14,8	32,7	5,8	2,5	4,2	43,1
Molou	24,5	4,8	14,0	19,6	10,5	2,6	6,2	24,8
Guéréda	14,5	5,8	10,1	40,0	6,1	2,4	4,2	39,3
Iriba	22,5	16,3	19,3	72,4	9,6	7,6	8,6	79,2
Amdjarass	13,3	10,8	12,2	81,2	6,0	5,1	5,6	85,0
Goz Beida	10,1	2,8	6,3	27,7	4,3	1,6	2,9	37,2
Koukou Angarana	10,1	3,1	6,6	30,7	4,4	1,8	3,1	40,9
Autres Sous-préfectures	7,0	0,0	6,2	0,0	3,0	0,0	2,6	0,0
Ensemble	19,7	9,2	14,5	46,7	7,6	4,3	6,0	56,6

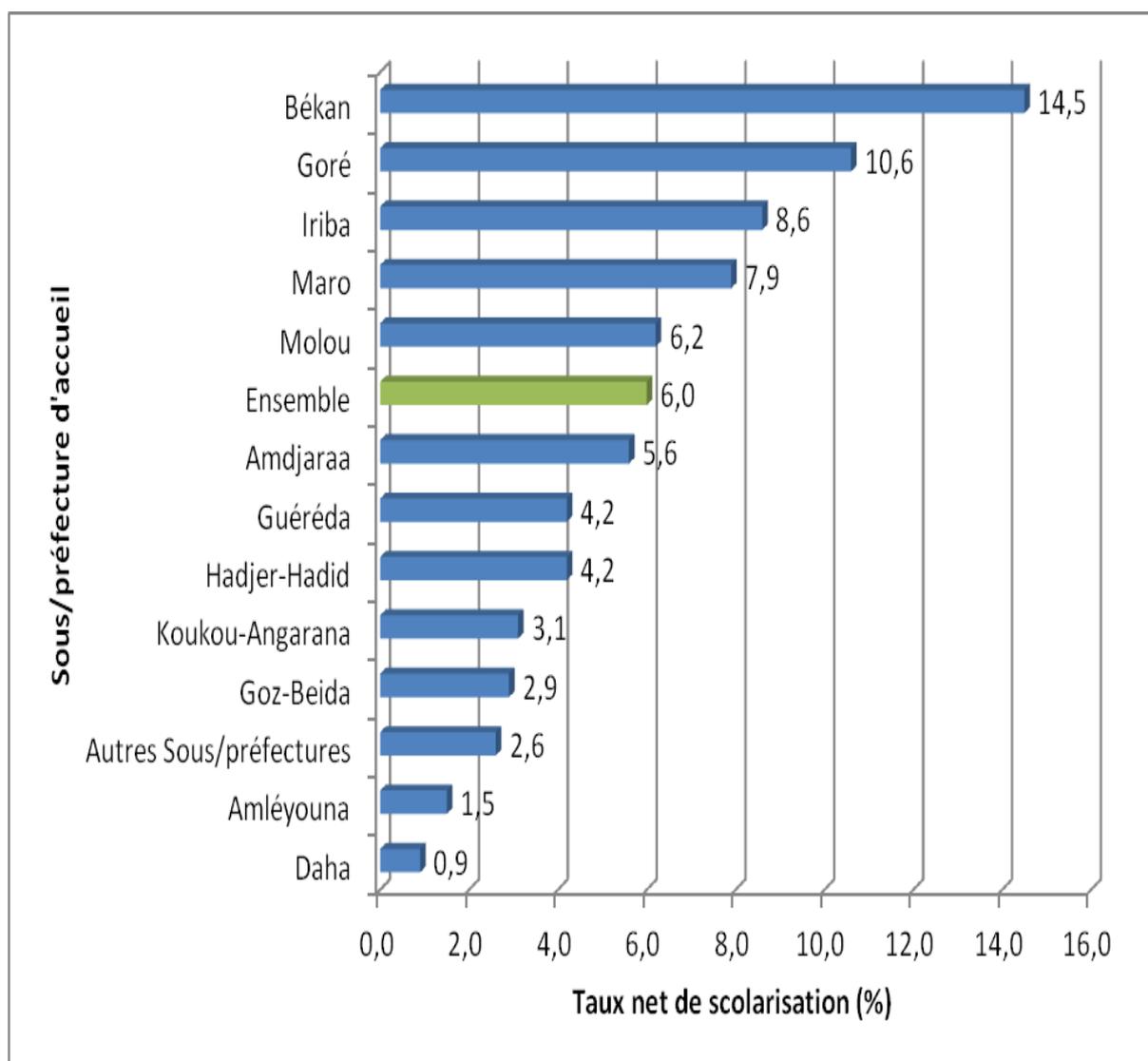
D'après les données du Graphique 3.03, d'une manière générale, au secondaire, les réfugiés centrafricains ont fréquenté l'école plus que les réfugiés soudanais au moment du recensement. En effet, les taux bruts de scolarisation les plus élevés sont observés dans les Sous-préfectures d'accueil des réfugiés centrafricains que sont Goré, Maro et Békan, tandis que les plus faibles sont enregistrés parmi les réfugiés soudanais vivant dans les Sous-préfectures d'Amléyouna, de Goz Beida et de Koukou Angarana.

**GRAPHIQUE 3.03 : TAUX BRUT DE SCOLARISATION (%) DE L'ENSEMBLE DES ENFANTS REFUGIÉS DANS LE SECONDAIRE PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL**



Il ressort de l'analyse des données du Graphique 3.04 que dans l'ensemble de Sous-préfectures, le taux net de scolarisation dans le secondaire est faible. Comme pour le cas du taux brut de scolarisation, les taux nets de scolarisation les plus élevés sont observés dans les Sous-préfectures d'accueil de réfugiés centrafricains. Aussi bien pour le taux brut que pour le taux net de scolarisation, les réfugiés soudanais sont faiblement scolarisés dans le secondaire (Graphique 3.03 et Graphique 3.04).

**GRAPHIQUE 3.04 : TAUX NET DE SCOLARISATION (%) DE L'ENSEMBLE DES ENFANTS REFUGIÉS DANS LE SECONDAIRE PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL**



### 3.4. Alphabétisation

L'alphabétisation dont il s'agit ici concerne les réfugiés adultes de 15 ans et plus.

#### 3.4.1. Statut d'alphabétisation

Selon l'UNESCO, une personne alphabétisée est une personne capable de lire et écrire, qui comprend un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne. En revanche, toute personne ne sachant ni lire ni écrire dans une langue quelconque, ne comprenant un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne est considérée comme analphabète. Selon la définition retenue

par l'INSEED, l'alphabétisation est la capacité d'une personne à lire et écrire (en le comprenant) un texte dans une langue donnée.

Sur la base de ces définitions ci-haut, l'analyse révèle que 74,4% de la population résidente de réfugiés âgés de 15 ans et plus sont analphabètes, contre seulement 25,6% qui sont alphabétisés (Tableau 3.11). L'analyse selon le sexe montre que l'analphabétisme est beaucoup plus accentué chez les femmes que chez les hommes. La proportion des femmes analphabètes parmi les femmes réfugiées est de 79,3% ; chez les hommes, cette proportion est de 68,2%.

Au niveau national, l'analphabétisme atteint 77,7% de la population dont 68,7% d'hommes et 86,0% de femmes (RGPH2). La situation est donc relativement meilleure chez les réfugiés dont 25,6% savent lire et écrire contre 22,3% de l'ensemble de la population du Tchad âgée de 15 ans et plus.

**TABLEAU 3.11 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS ÂGÉS DE 15 ANS ET PLUS PAR STATUT D'ALPHABÉTISATION SELON LE SEXE**

Statut d'alphabétisation	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Alphabétisé	18 130	31,8	14 758	20,7	32 888	25,6
Non Alphabétisé	38 889	68,2	56 536	79,3	95 425	74,4
Ensemble	57 019	100,0	71 294	100,0	128 313	100,0

Les données fournies par le Tableau 3.12 montrent que d'une manière générale, dans toutes les Sous-préfectures d'accueil, les personnes analphabètes sont majoritaires (leurs proportions variant de 67,6% dans la Sous-préfecture de Guéréda à 93,5% dans celle de Daha). A l'inverse, les proportions des réfugiés alphabétisés varient de 6,5% dans la Sous-préfecture de Daha à 32,4% dans la Sous-préfecture de Guéréda. Si l'on fait abstraction des « Autres Sous-préfectures », cinq (5) sous-préfectures ont un taux d'alphabétisation supérieur à la moyenne nationale et sept (7) un taux inférieur à cette moyenne.

**TABEAU 3.12 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS ÂGÉS DE 15 ANS ET PLUS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL SELON LE STATUT D'ALPHABÉTISATION**

Sous-préfecture d'accueil	Statut d'alphabétisation					
	Alphabétisé		Non Alphabétisé		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Goré	1 214	20,0	4 847	80,0	6 061	100,0
Békan	684	24,7	2 082	75,3	2 766	100,0
Daha	153	6,5	2 209	93,5	2 362	100,0
Maro	1 836	29,1	4 477	70,9	6 313	100,0
Amléyouna	1 539	20,5	5 984	79,5	7 523	100,0
Hadjer Hadid	5 280	24,4	16 324	75,6	21 604	100,0
Molou	2 599	28,5	6 511	71,5	9 110	100,0
Guéréda	4 846	32,4	10 104	67,6	14 950	100,0
Iriba	8 608	31,4	18 842	68,6	27 450	100,0
Amdjarass	2 075	16,3	10 663	83,7	12 738	100,0
Goz Beida	884	13,4	5 705	86,6	6 589	100,0
Koukou Angarana	2 752	28,0	7 087	72,0	9 839	100,0
Autres Sous-préfectures	418	31,9	590	68,1	1 008	100,0
Ensemble	32 888	25,6	95 425	74,4	128 313	100,0

L'analyse du Tableau 3.13 fait ressortir une proportion plus élevée des analphabètes parmi les trois (3) nationalités tchadienne (77,5%), centrafricaine (77,1%) et soudanaise (73,5%). Toutefois, les réfugiés de nationalité soudanaise ont un taux d'alphabétisation (26,5%) relativement supérieur à la moyenne d'ensemble des réfugiés. Par ailleurs, les réfugiés les plus alphabétisés (33,5%) sont ceux appartenant à Autres nationalités.

**TABLEAU 3.13 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS PAR NATIONALITÉ SELON LE STATUT D'ALPHABÉTISATION**

Nationalité	Statut d'alphabétisation					
	Alphabétisé		Non alphabétisé		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Tchad	3 973	22,5	13 707	77,5	17 680	100,0
République Centrafricaine	3 119	22,9	10 526	77,1	13 645	100,0
Soudan	25 541	26,5	70 783	73,5	96 324	100,0
Autres nationalités	255	33,5	409	66,5	664	100,0
Ensemble	32 888	25,6	95 425	74,4	128 313	100,0

### ***Taux d'alphabétisation***

La population réfugiée de 15 ans et plus est en majorité analphabète. Environ un quart (25,6%) de cette population sait lire et écrire dans une langue (donc alphabétisé). En considérant le sexe, il apparaît d'énormes disparités en matière d'alphabétisation. En fait, le taux d'alphabétisation chez les hommes est nettement supérieur (31,8%) à celui des femmes (20,7%) comme le montre le Tableau 3.14. En effet, la parité est loin d'être atteinte entre homme et femme en matière d'alphabétisation des adultes, car, les femmes, par rapport aux hommes adultes ont 34,9% moins de chance d'être alphabétisées. Au niveau national et pour l'ensemble des deux (2) sexes, le taux d'alphabétisation est de 22,3% dont 31,4% chez les hommes et 14,0% chez les femmes (INSEED, 2012) ; ce qui fait dire que chez les réfugiés, la situation d'alphabétisation est relativement meilleure. Les hommes (44,1%) et les femmes (29,8%) les plus alphabétisés se trouvent respectivement dans les Sous-préfectures de Maro et d'Iriba.

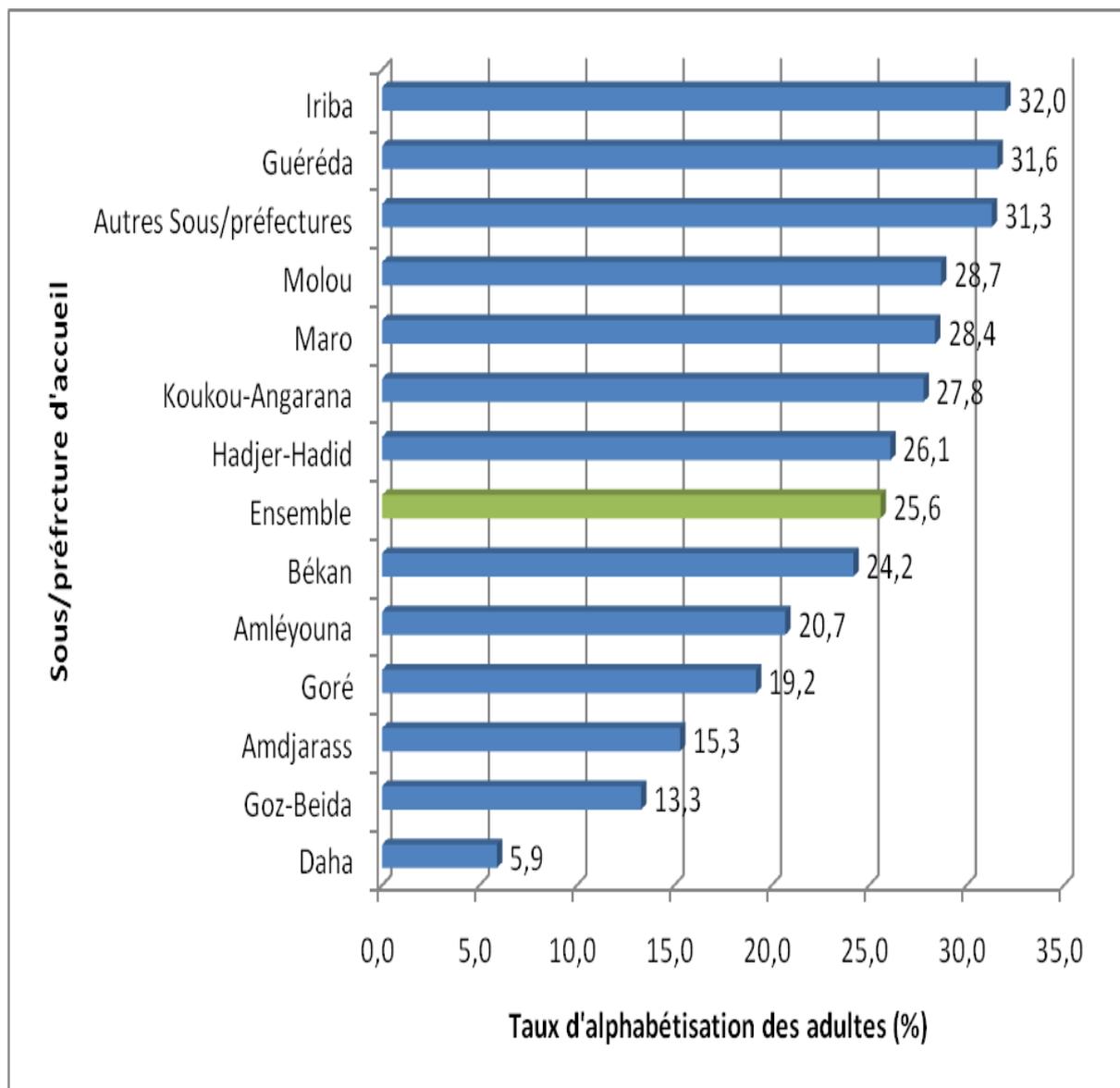
Pour l'ensemble des réfugiés, six Sous-préfectures (Maro, Hadjer Hadid, Molou, Guéréda, Iriba, Koukou Angarana) ont de taux d'alphabétisation supérieur à la moyenne nationale. Chez les femmes, cinq Sous-préfectures ont un taux d'alphabétisation supérieur à la moyenne d'ensemble, tandis que chez les hommes, il s'agit de sept Sous-préfectures qui ont de taux d'alphabétisation supérieur à la moyenne d'ensemble. De façon générale, les taux d'alphabétisation des hommes sont supérieurs à ceux des femmes dans toutes les Sous-préfectures.

**TABLEAU 3.14 : TAUX D'ALPHABÉTISATION (%) DE LA POPULATION DE REFUGIÉS DE 15 ANS ET PLUS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL SELON LE SEXE**

Sous-préfecture d'accueil	Sexe			Indice de parité (%)
	Masculin	Féminin	Ensemble	
Goré	30,1	11,1	19,2	36,9
Békan	40,5	12,6	24,2	31,1
Daha	11,8	2,1	5,9	17,8
Maro	44,1	15,9	28,4	36,1
Amléyouna	28,6	14,7	20,7	51,4
Hadjer Hadid	31,7	20,9	26,1	65,9
Molou	36,5	23,8	28,7	65,2
Guéréda	39,0	25,8	31,6	66,2
Iriba	34,8	29,8	32,0	85,6
Amdjarass	18,2	12,6	15,3	69,2
Goz Beida	19,1	8,9	13,3	46,6
Koukou Angarana	33,5	23,2	27,8	69,3
Autres Sous-préfectures	33,6	10,5	31,3	31,3
Ensemble	31,8	20,7	25,6	65,1

Le Graphique 3.05 montre que pour l'ensemble de Sous-préfectures, 25,6% des réfugiés de 15 ans et plus sont alphabétisés. Excepté Maro, le taux d'alphabétisation chez les réfugiés centrafricains vivant dans les Sous-préfectures de Békan, Goré et Daha est inférieur à celui de l'ensemble. Les réfugiés soudanais sont dans l'ensemble les plus alphabétisés.

**GRAPHIQUE 3.05 : TAUX D'ALPHABÉTISATION DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DE REFUGIÉS DE 15 ANS ET PLUS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL**



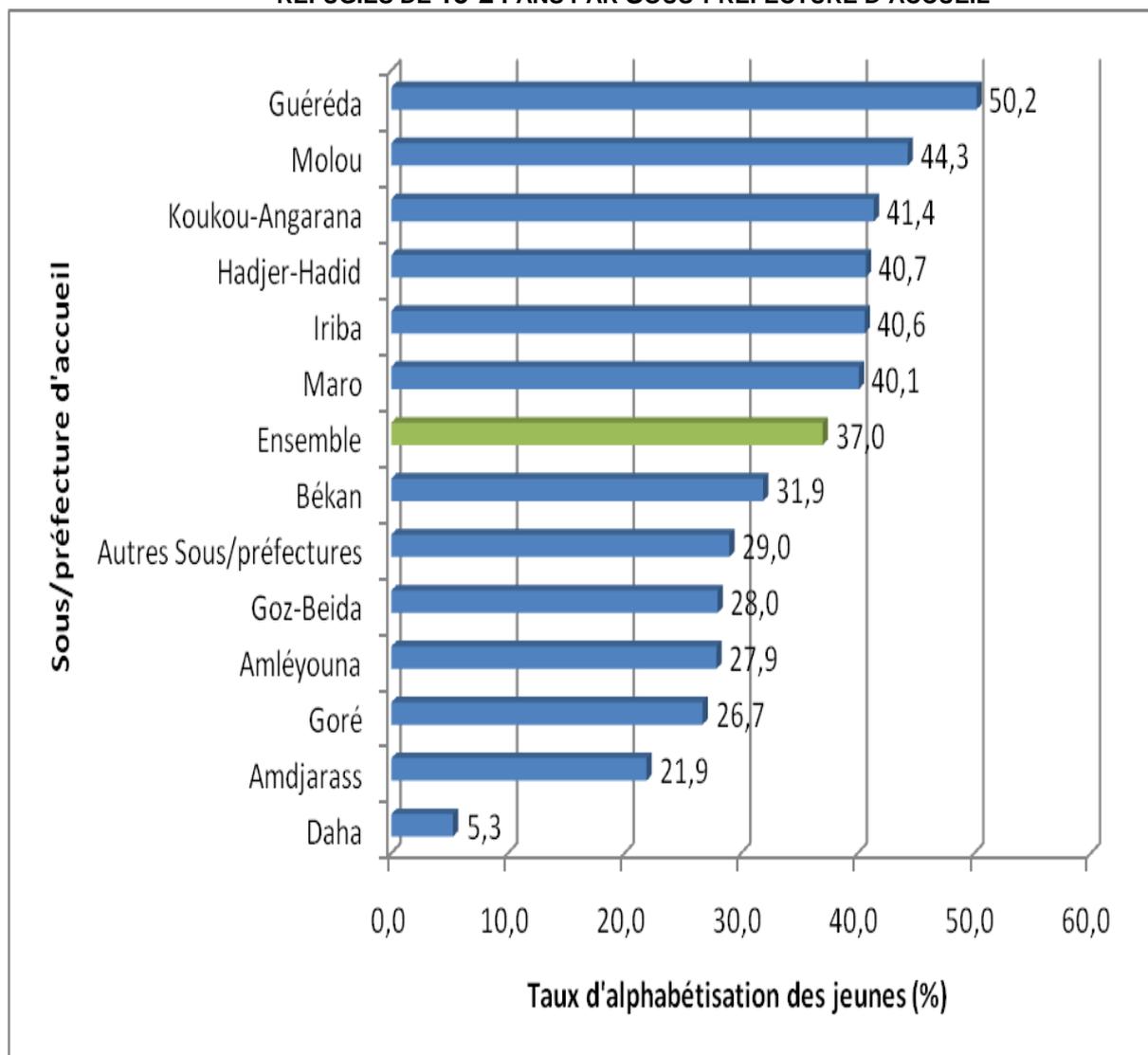
Les données du Tableau 3.15 montrent qu'au sein de la population réfugiée âgée de 15-24 ans, le taux d'alphabétisation est de 37,0%. L'analyse selon le sexe montre que les jeunes garçons sont plus alphabétisés (42,5%) que les jeunes filles (32,2%). La parité entre les sexes pour cette tranche d'âges en matière d'alphabétisation est aussi loin d'être assurée, car les filles par rapport aux garçons ont 24,2% moins de chance d'être alphabétisées. De même, les jeunes réfugiés âgés de 15-24 ans sont mieux alphabétisés (37,0%) que l'ensemble des jeunes de 15-24 ans du Tchad (30,8%). Ces variations sont aussi observées au niveau de sexes. En effet, le taux d'alphabétisation de 42,5% chez les garçons réfugiés est supérieur à celui de l'ensemble des jeunes garçons du Tchad (40,7%). Chez les jeunes filles, l'écart est encore plus important (32,3% chez les filles réfugiées contre 22,4% pour l'ensemble des jeunes filles âgées de 15-24 ans du Tchad).

**TABLEAU 3.15 : TAUX D'ALPHABÉTISATION (%) DE LA POPULATION DE REFUGIÉS DE 15-24 ANS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL SELON LE SEXE**

Sous-préfecture d'accueil	Taux d'alphabétisation			
	Masculin	Féminin	Ensemble	Indice de parité (%)
Goré	36,7	18,8	26,7	51,2
Békan	46,0	20,6	31,9	44,8
Daha	8,9	3,2	5,3	36,0
Maro	52,2	29,6	40,1	56,7
Amléyouna	34,7	22,7	27,9	65,4
Hadjer Hadid	46,7	35,4	40,7	75,8
Molou	53,0	38,1	44,3	71,9
Guéréda	57,2	44,4	50,2	77,6
Iriba	43,2	38,4	40,6	88,9
Amdjarass	23,2	20,5	21,9	88,4
Goz Beida	36,1	21,7	28,0	60,1
Koukou Angarana	50,1	34,4	41,4	68,7
Autres Sous-préfectures	31,7	2,6	29,0	8,2
Ensemble	42,5	32,2	37,0	75,8

L'examen du Graphique 3.06 montre que dans six Sous-préfectures d'accueil (Maro, Iriba, Hadjer Hadid, Koukou Angarana, Molou et Guéréda), le taux d'alphabétisation des jeunes est strictement supérieur à celui de l'ensemble (37,0%). Si dans l'ensemble, les réfugiés de 15-24 ans sont mieux alphabétisés, ceux de Daha et d'Amdjarass le sont beaucoup moins.

**GRAPHIQUE 3.06 : TAUX D'ALPHABÉTISATION (%) DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DE REFUGIÉS DE 15-24 ANS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL**



### 3.4.2. Langue d'alphabétisation

Les informations contenues dans le Tableau 3.16 montrent que trois réfugiés sur quatre âgés de 15 ans et plus sont alphabétisés en Arabe (75,0%). La proportion des réfugiés alphabétisés en Français est de 16,9%. L'analyse selon le sexe révèle que les femmes sont majoritairement alphabétisées en Arabe (78,5% contre 72,1% pour les hommes). En revanche, la proportion d'hommes alphabétisés en Français (20,7%) est nettement supérieure à celle de femmes alphabétisées (12,2%) en Français. Aussi bien chez les hommes que parmi les femmes, les proportions des réfugiés alphabétisés à la fois en Français et en Arabe (Français+ arabe) sont non moins importantes. Par contre, les réfugiés ayant reçu un enseignement d'alphabétisation en d'autres langues sont relativement nombreux (6,5%).

**TABLEAU 3.16 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS ÂGÉS DE 15 ANS ET PLUS ALPHABÉTISÉS PAR LANGUE D'ALPHABÉTISATION SELON LE SEXE**

Langue d'alphabétisation	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Français	3 763	20,7	1 807	12,2	5 570	16,9
Arabe	13 073	72,1	11 585	78,5	24 658	75,0
Français + arabe	339	1,9	181	1,3	520	1,6
Autres langues	955	5,3	1 185	8,0	2 140	6,5
Ensemble	18 130	100,0	14 758	100,0	32 888	100,0

De manière générale, on constate que les réfugiés venant de la République centrafricaine et vivant dans les Sous-préfectures de Goré, Békan, Daha et Maro sont en majorité (plus de 3/4) alphabétisés en Français, tandis que ceux vivant à l'Est (Soudanais) sont massivement alphabétisés en Arabe (Tableau 3.17). Par ailleurs, à Molou (25,2%) et à Koukou Angarana (10,1%), un nombre important des réfugiés est alphabétisé en d'autres langues. Quant aux réfugiés alphabétisés à la fois en Français et en Arabe, ils ne représentent que 1,6% de l'ensemble des réfugiés et sont faiblement dispersés dans l'ensemble des Sous-préfectures d'accueil. Il convient de souligner aussi l'importance numérique (74,8%) des réfugiés alphabétisés en Français dans Autres Sous-préfectures.

**TABLEAU 3.17 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS ÂGÉS DE 15 ANS ET PLUS ALPHABÉTISÉS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL SELON LA LANGUE D'ALPHABÉTISATION**

Sous-préfecture d'accueil	Langue d'alphabétisation									
	Français		Arabe		Français + arabe		Autres langues		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Goré	1 014	83,5	139	11,5	21	1,8	40	3,2	1 214	100,0
Békan	645	94,2	17	2,5	3	0,5	19	2,8	684	100,0
Daha	117	76,7	33	21,8	2	1,5	0	0,0	152	100,0
Maro	1 792	97,6	13	0,7	10	0,6	21	1,1	1 836	100,0
Amléyouna	117	7,6	1 338	86,9	28	1,8	56	3,7	1 539	100,0
Hadjer Hadid	485	9,2	4 652	88,1	62	1,2	82	1,5	5 281	100,0
Molou	91	3,5	1 833	70,5	20	0,8	655	25,2	2 599	100,0
Guéréda	324	6,7	3 933	81,2	113	2,3	476	9,8	4 846	100,0
Iriba	482	5,6	7 641	88,8	220	2,6	265	3,0	8 608	100,0
Amdjarass	97	4,7	1 776	85,6	27	1,3	175	8,4	2 075	100,0
Goz Beida	26	3,0	831	94,0	1	0,1	25	2,9	883	100,0
Koukou Angarana	100	3,6	2 363	85,9	10	0,4	279	10,1	2 752	100,0
Autres Sous-préfectures	280	66,8	89	21,2	3	0,7	47	11,3	419	100,0
Ensemble	5 570	16,9	24 658	75,0	520	1,6	2 140	6,5	32 888	100,0

## **Vue d'ensemble**

Il ressort de l'analyse du profil socio-culturel que la religion musulmane est pratiquée à plus de 90% par les réfugiés vivant dans les camps. Sauf à Békan (66,5% des protestants) et à Maro (45,5% des catholiques) où le christianisme domine, elle est omniprésente dans les autres Sous-préfectures. Plus de la moitié des réfugiés âgés de 6 ans et plus est sans instruction. Au primaire, les enfants réfugiés en âge scolaire sont plus scolarisés que leurs homologues tchadiens, alors qu'au secondaire, ils fréquentent l'école beaucoup moins que les nationaux. Les taux (brut et net) de scolarisation au secondaire dans les Sous-préfectures d'accueil de réfugiés soudanais, en particulier Amléyouna et Amdjarass sont les plus faibles. Environ 1 réfugié sur 4 est alphabétisé. Le Français et l'Arabe sont les principales langues d'alphabétisation des adultes.

## CHAPITRE 4 : PROFIL SOCIOECONOMIQUE

Ce chapitre se propose d'analyser le profil socio-économique de la population de réfugiés de 15 ans et plus à travers la situation d'activité.

### 4.1. Situation d'activité

La situation d'activité se rapporte à la position de la personne réfugiée par rapport à l'emploi. L'activité économique quant à elle, se réfère aux activités de survie que mènent les réfugiés dans leurs camps.

L'analyse du Tableau 4.01 montre que dans l'ensemble, les réfugiés de 15 ans et plus déclarant avoir pratiqué Autres activités au moment du recensement sont majoritaires (29,8%). Comme la population de réfugiés est une population vulnérable, les activités imprécises (Autres activités) auxquelles elle se livre renfermeraient entre autres le griot, la mendicité etc. Les occupés et les Etudiants/élèves représentent respectivement 23,7% et 21,5% de l'ensemble des réfugiés de 15 ans et plus. Si les chômeurs (1,9%) et les réfugiés en quête de leur premier emploi (1,4%) figurent dans une proportion beaucoup plus faible, les ménagères représentent 20,8%. L'analyse selon le sexe indique des proportions plus importantes des occupés (30,3%) et des Etudiants/élèves (26,2%) parmi les hommes. De même, les réfugiés exerçant Autres activités sont plus nombreux du côté des hommes (37,7%) que des femmes (23,5%).

**TABLEAU 4.01 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS DE 15 ANS ET PLUS PAR SITUATION D'ACTIVITÉ SELON LE SEXE**

Situation d'activité	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Occupé	17 270	30,3	13 162	18,5	30 432	23,7
Chômeur	1 690	3,0	744	1,0	2 434	1,9
En quête du premier emploi	951	1,7	821	1,2	1 772	1,4
Femme au foyer	0	0,0	26 707	37,5	26 707	20,8
Rentier/retraité	619	1,1	496	0,7	1 115	0,9
Etudiant/Elève	14 983	26,2	12 621	17,6	27 604	21,5
Autre	21 506	37,7	16 743	23,5	38 249	29,8
Ensemble	57 019	100,0	71 294	100,0	128 313	100,0

La lecture du Tableau 4.02 montre que la population active est composée majoritairement des réfugiés occupés. Ils représentent 87,9% de l'ensemble dont 86,7% d'hommes et 89,4% de femmes. Même si on constate que la proportion de chômeurs (8,5%) est relativement plus élevée chez les hommes que parmi les femmes (5,1%), la proportion des réfugiés en quête de leur premier emploi semble élevée au sein de la population féminine (5,6%).

**TABLEAU 4.02 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION ACTIVE DE REFUGIÉS DE 15 ANS ET PLUS PAR SITUATION D'ACTIVITÉ SELON LE SEXE**

Situation d'activité	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Occupé	17 270	86,7	13 162	89,4	30 432	87,9
Chômeur	1 690	8,5	744	5,1	2 434	7,0
En quête du premier emploi	951	4,8	821	5,5	1 772	5,1
Ensemble	19 911	100,0	14 727	100,0	346 638	100,0

Les données du Tableau 4.03 nous font observer une prédominance des réfugiés ayant une occupation et ceux exerçant Autres activités dans toutes les Sous-préfectures d'accueil, même si on constate qu'à Daha (35,2%), Amléyouna (30,6%), Molou (30,8%) et Guéréda (33,6%), les ménagères semblent être aussi numériquement nombreuses. Dans sept (7) Sous-préfectures d'accueil (Goré, Békan, Maro, Hadjer Hadid, Guéréda, Iriba et Goz Beida), la proportion des Etudiants/élèves dépasse largement la proportion d'ensemble des Etudiants/élèves dans la population des réfugiés. Si la proportion des chômeurs, des réfugiés en quête de leur premier emploi et des Retraités/rentiers est dans l'ensemble faible, il y a lieu de remarquer que dans certaines Sous-préfecture d'accueil, leur proportion est non négligeable. C'est le cas de Daha qui compte 4,9% des chômeurs et de Hadjer Hadid qui regorge 5,8% des chômeurs, 3,5% des réfugiés en quête de leur premier emploi et 1,3% des retraités/rentiers.

**TABLEAU 4.03 : RÉPARTITION (PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS DE 15 ANS ET PLUS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL SELON LA SITUATION D'ACTIVITÉ**

Sous-préfecture d'accueil	Situation d'activité							Ensemble
	Occupé	Chômeur	En quête du premier emploi	Femme au foyer	Rentier/ retraité	Etudiant/ Elève	Autre	
Goré	41,4	0,1	0,5	9,2	0,3	21,8	26,7	100,0
Békan	68,4	0,4	0,1	2,4	0,6	24,8	3,3	100,0
Daha	50,7	4,9	0,1	35,2	0,3	6,2	2,7	100,0
Maro	51,3	0,1	0,1	20,1	0,4	25,7	2,3	100,0
Amléyouna	17,9	3,2	1,6	30,6	0,5	15,0	31,2	100,0
Hadjer Hadid	27,4	5,8	3,5	19,6	1,3	24,6	17,8	100,0
Molou	11,7	2,8	0,3	30,8	0,3	19,8	34,2	100,0
Guéréda	11,2	3,0	1,0	33,6	1,3	25,5	24,4	100,0
Iriba	8,6	0,5	1,7	20,0	1,4	24,6	43,2	100,0
Amdjarass	7,8	0,1	0,7	16,3	0,1	15,8	59,2	100,0
Goz Beida	53,5	0,1	0,7	10,7	0,4	22,1	12,5	100,0
Koukou Angarana	38,3	0,3	1,1	15,7	0,6	15,5	28,5	100,0
Autres Sous-préfectures	77,2	2,1	0,4	5,9	0,5	7,8	6,1	100,0
Ensemble	23,8	1,9	1,4	20,8	0,8	21,5	29,8	100,0

La répartition de la population active des réfugiés de 15 ans et plus par Sous-préfecture et par situation d'activité montre que partout dans les Sous-préfectures d'accueil, la proportion des réfugiés déclarant exercer une activité au moment du recensement est élevée, dépassant largement les 70%. Dans quatre (4) Sous-préfectures d'accueil à savoir Amléyouna, Hadjer Hadid, Molou et Guéréda, la proportion des réfugiés chômeurs est largement supérieure à 10% (Tableau 4.04). Par ailleurs, la Sous-préfectures d'Iriba (suivie de Hadjer Hadid et d'Amdjarass) regorge les effectifs les plus élevés des personnes en quête de leur premier emploi, avec 15,7%.

**TABLEAU 4.04 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION ACTIVE DES REFUGIÉS DE 15 ANS ET PLUS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL SELON LA SITUATION D'ACTIVITÉ**

Sous-préfecture d'accueil	Situation d'activité							
	Occupé		Chômeur		En quête du premier emploi		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Goré	2 508	98,4	8	0,3	32	1,3	2 548	100,0
Békan	1 891	99,3	10	0,5	3	0,2	1 904	100,0
Daha	1 197	91,0	115	8,7	3	0,3	1 315	100,0
Maro	3 235	99,5	8	0,3	7	0,2	3 250	100,0
Amléyouna	1 348	78,8	239	14,0	124	7,2	1 711	100,0
Hadjer Hadid	6 100	76,8	1 136	14,3	708	8,9	7 944	100,0
Molou	1 062	78,8	260	19,2	26	2,0	1 348	100,0
Guéréda	1 672	73,7	447	19,7	151	6,6	2 270	100,0
Iriba	2 363	79,5	144	4,8	467	15,7	2 974	100,0
Amdjarass	988	90,0	15	1,3	95	8,7	1 098	100,0
Goz Beida	3 522	98,6	7	0,2	44	1,2	3 573	100,0
Koukou Angarana	3 768	96,6	24	0,6	108	2,8	3 900	100,0
Autres Sous-préfectures	778	96,8	21	2,7	4	0,5	803	100,0
Ensemble	30 432	87,9	2 434	7,0	1 772	5,1	34 638	100,0

## 4.2. Population active

Le taux d'activité d'une population donnée représente la part de la main-d'œuvre disponible dans cette population pour faire fonctionner une économie. Il convient de rappeler que le taux brut d'activité représente la part de la population active dans la population totale des réfugiés ; le taux net d'activité quant à lui représente la part de la population active dans la population de réfugiés âgés de 15-64 ans.

### *Taux brut et net d'activité*

Le Tableau 4.05 qui mesure la participation de la population de réfugiés aux activités économiques à partir des taux brut et net d'activité montre une part importante de la population active dans la population totale des réfugiés d'une part, et d'autre part la population en âge de travailler. En effet, les réfugiés d'âge actif représentent 12,8% de la population totale et 28,5% de la population de réfugiés en âge de travailler. L'analyse selon le sexe montre que le taux brut d'activité est plus élevé chez les hommes (15,2) que parmi les femmes (10,5%). Au sein de la population masculine, le taux brut d'activité le plus élevé est observé dans la Sous-préfecture de Hadjer Hadid (46,3%); par contre, chez les femmes, c'est la Sous-préfecture de Békan qui affiche un taux élevé d'activité (38,2%).

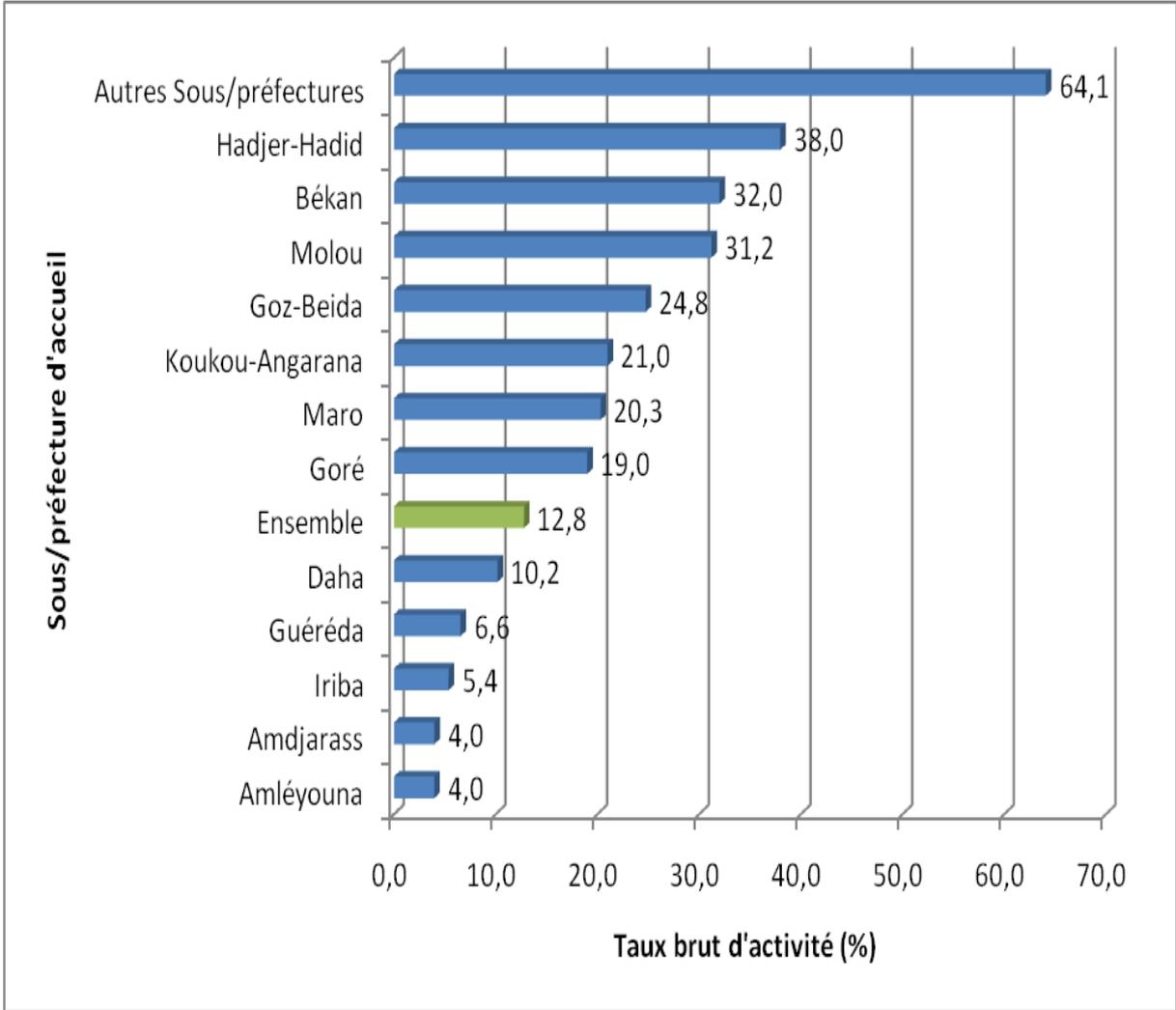
Les données du Tableau 4.05 montrent que les hommes les plus actifs sont dans les Sous-préfectures de Daha (91,8%) et Autres Sous-préfectures (87,8%) et que les taux nets d'activité les plus élevés chez les femmes sont observés dans les Sous-préfectures de Békan (78,8%) et de Goz Beida (48,4%). Par ailleurs, le taux net d'activité pour l'ensemble de la population du Tchad de 15 ans et plus (60,9% dont 74,6% chez les hommes et 48,5% chez les femmes) est plus de deux (2) fois celui de la population de réfugiés (28,5% dont 37,2% chez les hommes et 21,6% chez les femmes). Le faible taux d'activité souligne la faiblesse de la main-d'œuvre disponible au sein de la population de réfugiés en âge de travailler.

**TABLEAU 4.05 : TAUX BRUT ET NET D'ACTIVITE (%) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE RÉFUGIÉS DE 15 ANS ET PLUS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL SELON LE SEXE**

Sous-préfecture d'accueil	Taux brut d'activité			Taux net d'activité		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Goré	18,6	19,4	19,0	49,2	43,0	45,7
Békan	25,1	38,2	32,0	66,0	78,8	73,5
Daha	13,4	7,2	10,2	91,8	37,6	60,1
Maro	21,9	18,8	20,3	62,2	46,7	53,6
Amléyouna	5,5	2,6	4,0	36,1	13,6	23,1
Hadjer Hadid	46,3	31,3	38,0	43,9	29,0	35,5
Molou	43,1	20,8	31,2	31,1	10,3	18,2
Guéréda	10,8	2,6	6,6	27,5	5,7	15,3
Iriba	7,5	3,4	5,4	19,8	7,1	12,5
Amdjarass	5,6	2,2	4,0	13,2	4,8	9,1
Goz Beida	24,9	24,6	24,8	59,8	48,4	53,3
Koukou Angarana	22,9	19,2	21,0	54,9	38,0	45,5
Autres Sous-préfectures	70,9	19,9	64,1	87,8	36,2	83,0
Ensemble	15,2	10,5	12,8	37,2	21,6	28,5

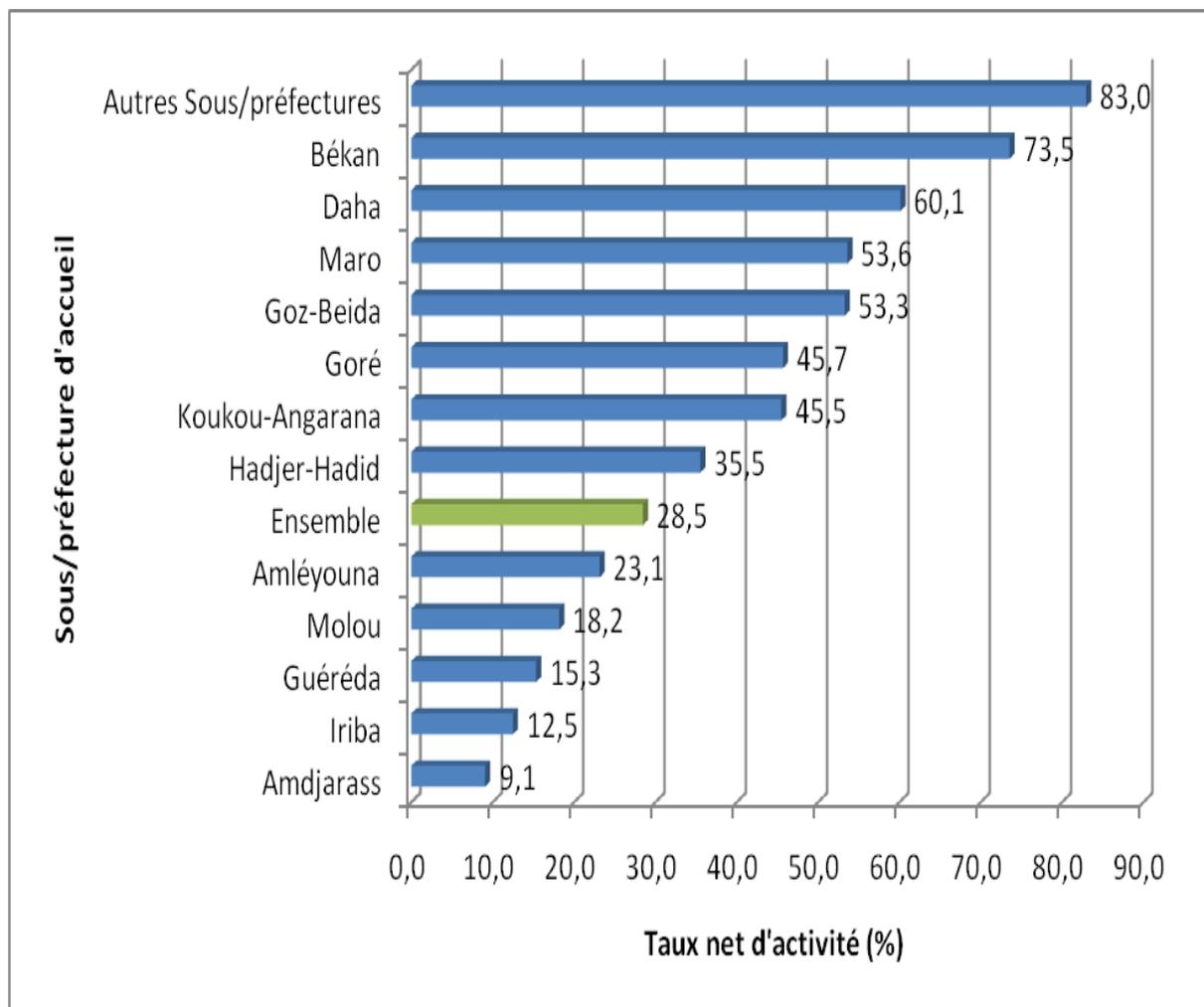
Le Graphique 4.01 qui met en évidence le taux brut d'activité dans les Sous-préfectures d'accueil de réfugiés montre un taux plus élevé dans la Sous-préfecture de Hadjer Hadid et dans Autres Sous-préfectures. En outre, cinq (5) Sous-préfectures à savoir Amléyouna, Amdjarass, Iriba, Guéréda et Daha ont un taux brut d'activité strictement inférieur à celui de l'ensemble de Sous-préfectures d'accueil de réfugiés.

**GRAPHIQUE 4.01 : TAUX BRUT D'ACTIVITE (%) DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS DE 15 ANS ET PLUS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL**



Comme pour le cas du taux brut d'activité, dans cinq Sous-préfectures d'accueil (Amdjarass, Iriba, Guéréda, Molou et Amléyouna), le taux net d'activité est strictement inférieur à celui de l'ensemble de Sous-préfectures d'accueil. Le taux d'activité le plus élevé est observé dans la Sous-préfecture de Békan et dans Autres Sous-préfectures.

**GRAPHIQUE 4.02 : TAUX NET D'ACTIVITÉ (%) DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS DE 15 ANS ET PLUS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL**



### **Taux d'occupation**

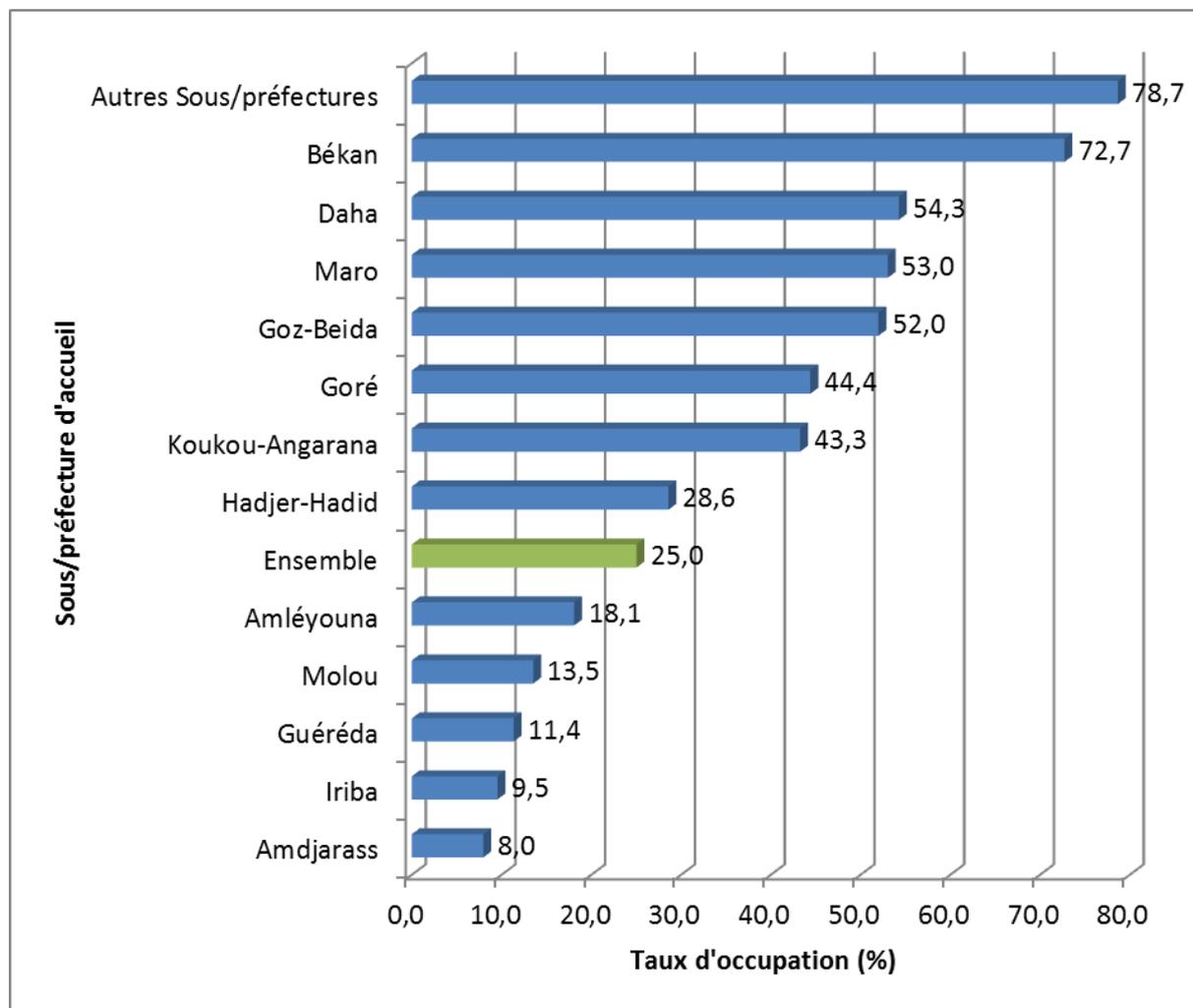
Le Tableau 4.06 montre que 25,0% de la population résidente de réfugiés en âge de travailler est occupée à une activité au moment du recensement de 2009. À part Hadjer Hadid (28,6%), Goz Beida (52,0%) et Koukou Angarana (43,3%), les autres Sous-préfectures d'accueil des réfugiés soudanais ont un taux d'occupation strictement inférieur à la moyenne d'ensemble des réfugiés. L'analyse par sexe révèle que les hommes (32,3%) sont plus occupés que les femmes (19,3%). Selon les données du RGPH2, le taux d'occupation (98,3% dont 98,1% chez les hommes et 98,6% parmi les femmes) de l'ensemble de la population du Tchad de 15 ans et plus est largement supérieur à celui des réfugiés. Le faible taux d'occupation montre le faible engagement des réfugiés dans le processus de production économique au Tchad.

**TABLEAU 4.06 : TAUX D'OCCUPATION (%) DE LA POPULATION ACTIVE DE REFUGIÉS DE 15 ANS ET PLUS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL SELON LE SEXE**

Sous-préfecture d'accueil	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Goré	47,8	41,8	44,4
Békan	64,9	78,2	72,7
Daha	81,1	35,2	54,3
Maro	61,5	46,3	53,0
Amléyouna	26,8	11,7	18,1
Hadjer Hadid	35,1	23,5	28,6
Molou	23,7	7,3	13,5
Guéréda	19,8	4,7	11,4
Iriba	15,8	5,0	9,5
Amdjarass	11,9	3,9	8,0
Goz Beida	58,6	47,0	52,0
Koukou Angarana	52,2	36,2	43,3
Autres Sous-préfectures	84,8	20,2	78,7
Ensemble	32,3	19,3	25,0

D'après le Graphique 4.03, les Sous-préfectures d'Amdjarass, d'Iriba, de Guéréda, de Molou et d'Amléyouna ont un taux d'occupation en dessous du taux d'ensemble de Sous-préfectures d'accueil (25,0%). Les réfugiés vivant à Békan et dans Autres Sous-préfectures sont plus occupés.

**GRAPHIQUE 4.03 : TAUX D'OCCUPATION (%) DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION ACTIVE DE REFUGIÉS DE 15 ANS ET PLUS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL**



### ***Taux de chômage***

Dans l'ensemble de la population active, 12,1% des réfugiés sont des chômeurs. Comme il est apparu au tableau 4.07, dans les Sous-préfectures d'Amléyouna, de Hadjer Hadid, de Molou, de Guéréda et d'Iriba, les réfugiés semblent être plus enclins au chômage. L'analyse selon le sexe montre que les femmes (10,6%) sont moins frappées par le chômage que les hommes (13,3%). Dans Autres Sous-préfectures, les femmes (44,1%) sont les plus concernées par le phénomène de chômage. Comparé au taux national de chômage, l'on remarque que les réfugiés sont plus enclins au chômage, car 1,7% dont 1,9% d'hommes et 1,4% de femmes seulement de la population active du Tchad est au chômage (RGPH2).

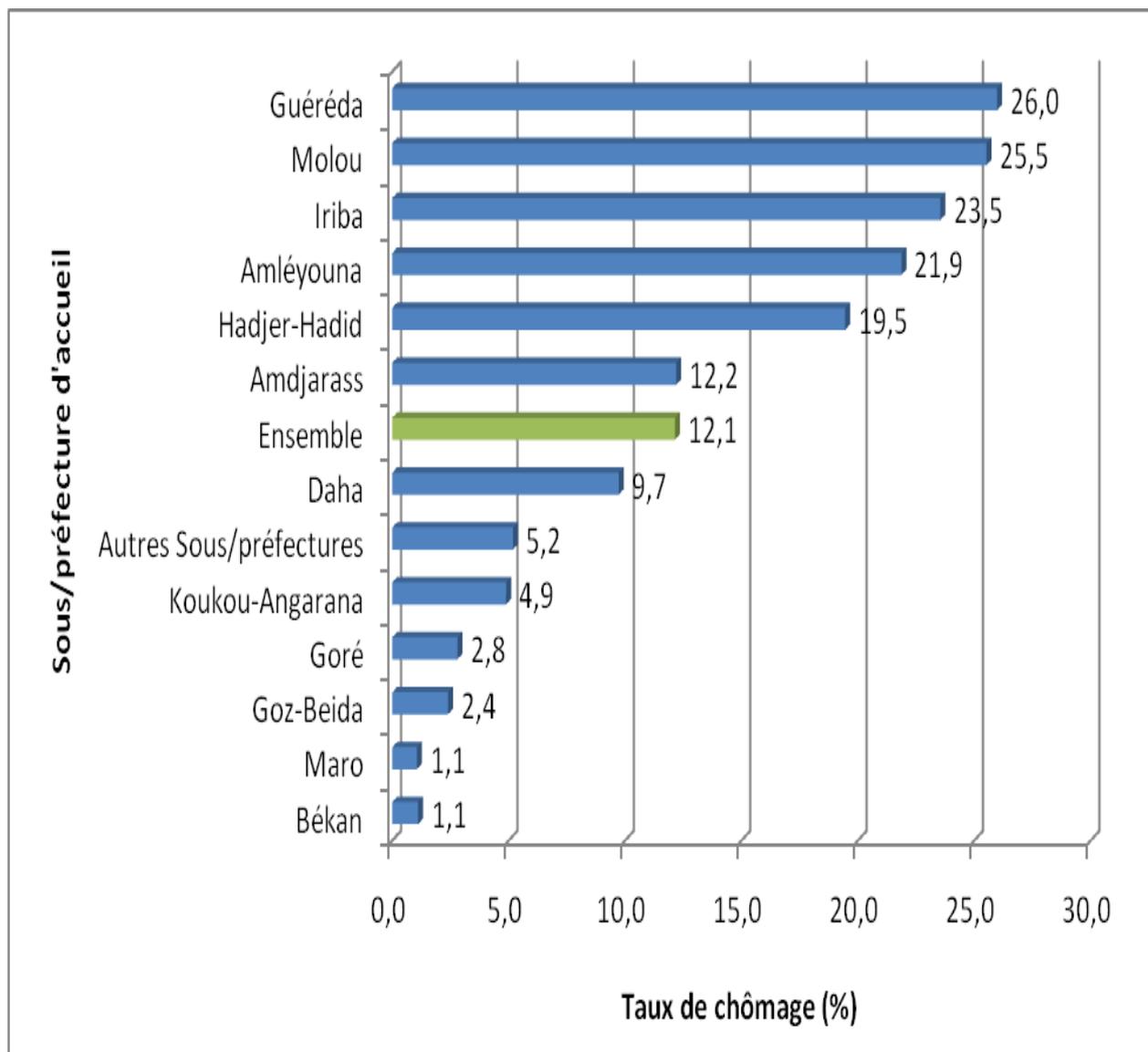
**TABLEAU 4.07 : TAUX DE CHÔMAGE (%) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS DE 15 ANS ET PLUS PAR SSOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL SELON LE SEXE**

Sous-préfecture d'accueil	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Goré	2,9	2,7	2,8
Békan	1,8	0,7	1,1
Daha	11,6	6,5	9,7
Maro	1,2	0,9	1,1
Amléyouna	25,7	14,4	21,9
Hadjer Hadid	20,0	18,8	19,5
Molou	23,7	28,8	25,5
Guéréda	28,1	17,7	26,0
Iriba	20,5	29,7	23,5
Amdjarass	9,5	19,7	12,2
Goz Beida	2,1	2,7	2,4
Koukou Angarana	4,9	4,8	4,9
Autres Sous-préfectures	3,5	44,1	5,2
Ensemble	13,3	10,6	12,1

Le Graphique 4.04 montre que le chômage est géographiquement réparti. D'un côté, les réfugiés soudanais vivant à l'Est du Tchad, ceux précisément des Sous-préfectures de Molou, de Guéréda, d'Iriba, d'Amléyouna et de Hadjer Hadid sont plus enclins au chômage, de l'autre les réfugiés centrafricains au Sud au sein desquels le taux de chômage est le plus bas (sauf dans la Sous-préfecture de Daha). Il y a lieu de penser que les réfugiés centrafricains pratiquent dans et aux alentours de leurs camps les mêmes types d'activités (l'agriculture, l'élevage) qu'ils menaient dans leur pays d'origine. Ce qui d'emblée les fait occuper par rapport aux réfugiés soudanais.

Le niveau élevé du taux de chômage (12,1%) de la population de réfugiés peut en partie, s'expliquer par leur statut de réfugiés, donc d'étrangers qui ne leur donne pas comme les nationaux la possibilité d'exploiter directement les ressources existantes (terres cultivables, zones de pâturage, etc.).

**GRAPHIQUE 4.04 : TAUX DE CHÔMAGE DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION ACTIVE DE REFUGIÉS DE 15 ANS ET PLUS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL**



### Vue d'ensemble

A l'issue de l'analyse du profil socio-économique de la population de réfugiés, il en ressort un certain nombre d'enseignements :

La population de réfugiés en âge de travailler (15-64 ans) représente 95,0% de l'ensemble de la population de réfugiés de 15 ans et plus. Cette population d'âge actif comprend 43,1% des inactifs (femmes au foyer, rentier/retraité et étudiant/élève) et 23,7% des actifs occupés. Par ailleurs, le taux net d'activité qui est de 28,5% représente la part de la main-d'œuvre disponible au sein de la population de 15-64 ans. Si on considère la population active de 15 ans et plus dans son ensemble, il apparaît que la proportion des réfugiés ayant effectivement une occupation au moment du recensement est 25,0% dans la population en âge de travailler. Le taux

d'occupation est plus élevé chez les hommes (32,3%) que parmi les femmes (19,3%). Parmi la population active, environ 12% dont 13,3% d'hommes et 10,6% de femmes est au chômage. Le chômage semble plus ancré parmi les réfugiés soudanais vivant dans les Sous-préfectures d'Amléyouna, de Hadjer Hadid, de Molou, de Guéréda et d'Iriba.

## CHAPITRE 5 : VULNERABILITE AU SEIN DES REFUGIES

Ce chapitre se propose d'analyser le handicap au sein de la population de réfugiés, ainsi que la survie des parents des enfants de 0-14 ans et des jeunes de 15-24 ans. Pour atteindre cet objectif, deux (2) points à savoir le handicap de la population de réfugiés et la survie des parents sont développés.

### 5.1. Handicap de la population de réfugiés

Il s'agit d'analyser dans cette partie, par sexe, par Sous-préfecture d'accueil et par grand groupe d'âges le handicap au sein de la population de réfugiés vivant dans les camps.

Comme on peut le constater à la lecture du Tableau 5.01 qui met en évidence la répartition de la population réfugiée selon le type de handicap, 98,8% de cette population ne présente aucun handicap et seulement 1,2% est touchée par le handicap. Pour les deux sexes, les réfugiés semblent être affectés dans une certaine mesure beaucoup plus par la paralysie des membres (0,3%) et Autre type de handicap (0,3%). L'analyse selon le sexe indique que les proportions d'hommes et de femmes ayant déclaré leur état de handicap sont pratiquement les mêmes.

**TABLEAU 5.01 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS PAR TYPE DE HANDICAP SELON LE SEXE**

Type d'handicap	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aucun handicap	129 384	98,8	138 077	98,8	267 461	98,8
Aveugle	325	0,3	374	0,3	699	0,3
Sourd/Muet	264	0,2	270	0,2	534	0,2
Handicap mental	195	0,1	155	0,1	350	0,1
Paralysie des membres	443	0,3	357	0,3	800	0,3
Autres types de handicap	415	0,3	463	0,3	878	0,3
Ensemble	131 026	100,0	139 696	100,0	270 722	100,0

Le Tableau 5.02 confirme le constat (Tableau 5.01) selon lequel la paralysie des membres et Autres types de handicap sont les principales affections rencontrées au sein de la population des réfugiés. Si la perte de vue (21,4% dont 19,8% chez les hommes et 23,1% chez les femmes) et la surdit /muet (16,4% dont 16,1% d'hommes et 16,7% chez les femmes) sont aussi les maladies r curren tes, un peu plus d'un r fugi  handicap  sur dix pr sente le signe de handicap mental.

**TABEAU 5.02 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIES HANDICAPÉS PAR TYPE DE HANDICAP SELON LE SEXE**

Type d'handicap	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aveugle	325	19,8	374	23,1	699	21,4
Sourd/Muet	264	16,1	270	16,7	534	16,4
Handicap mental	195	11,9	155	9,6	350	10,8
Paralysie	443	27,0	357	22,1	800	24,5
Autres types de handicap	415	25,2	463	28,5	878	26,9
Ensemble	1 642	100,0	1 619	100,0	3 261	100,0

De manière générale, sauf à Békan et dans Autres Sous-préfectures, partout les proportions des réfugiés présentant des signes de handicap sont largement inférieures à 1%, si bien que variant très peu d'une Sous-préfecture à une autre. Dans les Sous-préfectures de Goré, Békan, Daha et de Maro, les types de handicap les plus fréquemment déclarés semblent être la perte de vue et la paralysie des membres ; tan dis que dans les Sous-préfectures abritant les réfugiés soudanais à l'Est, les cas de handicap les plus fréquents sont Autres types de handicap, suivie dans une certaine mesure de paralysie des membres, comme il apparait au tableau 5.02. Par ailleurs, les réfugiés vivant dans Autres Sous-préfectures sont plus enclins à la paralysie des membres (2,6%).

**TABLEAU 5.03 : RÉPARTITION (PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL SELON LE TYPE DE HANDICAP**

Sous-préfecture d'accueil	Type de handicap						Ensemble
	Aucun handicap	Aveugle	Sourd/Muet	Handicap mental	Paralysie des membres	Autres types de handicap	
Goré	98,8	0,2	0,1	0,2	0,6	0,1	100,0
Békan	97,8	0,5	0,3	0,3	1,1	0,0	100,0
Daha	98,5	0,3	0,2	0,1	0,7	0,1	100,0
Maro	98,3	0,3	0,3	0,1	0,7	0,3	100,0
Amléyouna	99,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2	100,0
Hadjer Hadid	99,0	0,2	0,2	0,1	0,3	0,2	100,0
Molou	98,5	0,3	0,2	0,2	0,4	0,4	100,0
Guéréda	98,9	0,4	0,3	0,1	0,2	0,1	100,0
Iriba	98,8	0,2	0,2	0,1	0,1	0,7	100,0
Amdjarass	99,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,3	100,0
Goz Beida	98,5	0,5	0,3	0,2	0,3	0,2	100,0
Koukou Angarana	98,9	0,3	0,1	0,1	0,3	0,2	100,0
Autres Sous-préfectures	96,0	0,2	0,5	0,5	2,6	0,2	100,0
Ensemble	98,8	0,3	0,2	0,1	0,3	0,3	100,0

Si l'on s'intéresse uniquement à la population handicapée de réfugiés, il ressort de l'analyse du Tableau 5.04 que les Autres types de handicap dominant (26,9%), suivis de la paralysie des membres (24,5%), puis de la non-voyance (21,4%). Dans les Sous-préfectures de Goré, Békan, Daha et Maro, les réfugiés sont majoritairement frappés par la paralysie des membres (inférieurs et supérieurs). A Guéréda (36,8%) et à Goz Beida (36,0%), le type de handicap le plus répandu est la perte de vue alors qu'à Koukou Angarana 31,8% des cas de handicaps sont imputables à la paralysie des membres. Dans les Sous-préfectures d'Iriba (59,3%) et d'Amdjarass (42,0%), le cas de handicap le plus fréquemment rencontré est Autres types de handicap.

**TABEAU 5.04 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL SELON LE TYPE DE HANDICAP**

Sous-préfecture d'accueil	Type de handicap											
	Aveugle		Sourd/Muet		Handicap mental		Paralysie des membres		Autres types de handicap		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Goré	34	19,5	20	11,5	24	13,8	80	45,4	17	9,8	176	100,0
Békan	30	22,4	16	11,9	17	12,7	69	50,7	3	2,2	136	100,0
Daha	17	23,3	10	13,7	7	9,6	33	43,8	7	9,6	74	100,0
Maro	46	19,8	40	17,2	14	6,0	94	40,5	38	16,4	232	100,0
Amléyouna	33	23,9	38	27,6	19	13,4	17	11,9	32	23,1	139	100,0
Hadjer Hadid	87	20,6	87	20,6	48	11,3	123	29,1	78	18,4	424	100,0
Molou	59	20,6	37	12,9	40	14,0	83	28,7	69	23,8	288	100,0
Guéréda	136	36,8	86	23,2	40	10,9	74	19,9	34	9,3	370	100,0
Iriba	92	12,7	98	13,6	61	8,5	43	5,9	426	59,3	719	100,0
Amdjarass	32	13,9	34	14,7	26	11,3	42	18,2	97	42,0	232	100,0
Goz Beida	72	36,0	38	19,0	27	13,5	38	19,0	25	12,5	200	100,0
Koukou Angarana	55	25,3	23	10,6	20	9,2	69	31,8	50	23,0	218	100,0
Autres Sous-préfectures	3	5,9	6	11,8	6	11,8	34	66,7	2	3,9	51	100,0
Ensemble	699	21,4	534	16,4	350	10,8	800	24,5	878	26,9	3 261	100,0

Pris globalement, et à première vue, le Tableau 5.05 montre que la proportion des réfugiés vivant avec un handicap augmente avec l'âge. Les jeunes (0-14) semblent être plus affectés par Autres types de handicap (0,2%), alors que chez les 15-64 ans, les personnes réfugiées semblent être frappées principalement par la paralysie des membres (0,4%), Autres types de handicap (0,4%) et par la perte de vue (0,3%). A partir de 65 ans, la proportion des réfugiés vivant avec un handicap devient importante, mais les types de handicap les plus fréquemment déclarés sont la perte de vue, Autres types de handicap et la paralysie des membres (supérieurs et inférieurs) qui affectent respectivement 2,1%, 1,4% et 1,2% des personnes âgées. Globalement, la répartition par grand groupe d'âges de la population de réfugiés vivant avec un handicap est plus ou moins semblable à celle de l'ensemble de la population du Tchad.

**TABEAU 5.05 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS PAR TYPE DE HANDICAP SELON LE GRAND GROUPE D'ÂGES**

Type de handicap	Groupe d'âges							
	0-14 ans		15-64 ans		65 ans et plus		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aucun	141 615	99,4	119 833	98,4	6 013	93,9	267 461	98,8
Aveugle	209	0,1	353	0,3	137	2,1	699	0,3
Sourd/Muet	166	0,1	302	0,3	66	1,0	534	0,2
Handicap mental	104	0,1	220	0,2	26	0,4	350	0,1
Paralysie des membres	204	0,1	519	0,4	77	1,2	800	0,3
Autres types de handicap	274	0,2	517	0,4	87	1,4	878	0,3
Ensemble	142 572	100,0	121 744	100,0	6 406	100,0	270 722	100,0

Au regard du Tableau 5.06 qui répartit la population de réfugiés vivant avec un handicap par grand groupe d'âges, d'une manière générale, on remarque que d'un type de handicap à un autre, tous les grands groupes d'âges sont sujets au phénomène et leur poids varie en fonction du type de handicap. Ainsi, les 0-14 ans sont plus exposés aux Autres types de handicap, suivis par la perte de vue et la paralysie des membres. Chez les 15-64 ans, le handicap dominant est la paralysie des membres, suivie par Autres types de handicap et la perte de vue, tandis que chez les 65 ans et plus, la perte de vue se révèle être le premier handicap, suivi par Autres types de handicap et la paralysie des membres. Environ 1/4 (24,5%) des réfugiés souffrent de paralysie des membres qui touche exceptionnellement les enfants et les adultes d'âges actifs. Alors que la proportion de la population atteinte de la Surdit /muet est répartie de fa on plus au moins  quitable entre les trois (3) grands groupes d'âges, la maladie mentale semble  tre plus fr quente chez les enfants et les adultes. Par ailleurs, plus de 26% des r fugi s d veloppent Autres types de handicap.

La fr quence de handicap mental et de la paralysie des membres pourrait s'expliquer en partie par les effets des guerres civiles qui ont eu lieu dans leurs pays d'origine.

**TABLEAU 5.06 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS HANDICAPÉS PAR TYPE DE HANDICAP SELON LE GRAND GROUPE D'ÂGES**

Type de handicap	Grand groupe d'âges							
	0-14 ans		15-64 ans		65 ans et plus		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aveugle	209	21,8	353	18,5	137	34,8	699	21,4
Sourd/Muet	166	17,4	302	15,8	66	16,7	534	16,4
Handicap mental	104	10,9	220	11,5	26	6,7	350	10,8
Paralysie des membres	204	21,3	519	27,2	77	19,6	800	24,5
Autres types de handicap	274	28,6	517	27,0	87	22,2	878	26,9
Ensemble	957	100,0	1 911	100,0	393	100,0	3 261	100,0

### **Taux de handicap de la population des réfugiés**

Les données du Tableau 5.07 montrent que la population réfugiée est dans son ensemble faiblement affectée par le handicap. Pour les deux (2) sexes, le taux de handicap est identique à celui de l'ensemble des réfugiés, soit 1,2%. Dans Autres Sous-préfectures, près des 4 personnes réfugiées sur 10 (3,7%) présentent les signes de handicap. Les réfugiés centrafricains vivant dans les Sous-préfectures de Goré, de Békan, de Daha et de Maro semblent être plus affectés par le handicap que les réfugiés soudanais de l'Est du Tchad. Hormis Autres Sous-préfectures, le taux de handicap le plus élevé est observé dans la Sous-préfecture de Békan (2,4%) chez les hommes, tandis que le taux le plus faible de handicap est enregistré à Amléyouna et à Amdjarass (0,7%) chez les femmes.

Au niveau national, environ 1,1% de la population du Tchad présente au moins un signe de handicap, taux presque identique à celui des réfugiés. Le taux de handicap est légèrement plus élevé chez les hommes (1,2%) que parmi les femmes (1,0%). Ce taux de handicap donné par le recensement tant pour la population totale que pour la population de réfugiés est beaucoup plus faible comparé au taux de handicap fourni par l'EDST-II qui était de 5,3% en 2004.

**TABLEAU 5.07 : TAUX (%) DE HANDICAP DE LA POPULATION RÉSIDENTE DES REFUGIÉS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL SELON LE SEXE**

Sous-préfecture d'accueil	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Goré	1,2	1,3	1,2
Békan	2,4	2,0	2,2
Daha	1,8	1,2	1,5
Maro	1,8	1,7	1,8
Amléyouna	1,0	0,7	0,8
Hadjer Hadid	1,0	1,0	1,0
Molou	1,5	1,4	1,5
Guéréda	1,1	1,2	1,1
Iriba	1,3	1,1	1,2
Amdjarass	0,9	0,7	0,8
Goz Beida	1,5	1,2	1,4
Koukou Angarana	1,1	1,0	1,1
Autres Sous-préfectures	3,9	3,3	3,7
Ensemble	1,2	1,2	1,2

## 5.2. Survie des parents

La survie des parents concerne les enfants réfugiés de 0-14 ans et les jeunes réfugiés de 15-24 ans qui ont soit les deux parents en vie, soit perdu au moins l'un d'eux ou soit n'ont pas du tout d'informations sur leurs parents.

Comme le montrent les données du Tableau 5.08, environ huit réfugiés sur dix (86,4%) âgés de 0-24 ans ont déclaré les deux parents (père et mère) en vie, contre 1,6% de ceux qui n'ont aucune information sur la survie de leurs parents. En revanche, les enfants qui n'ont aucun parent en vie représentent 1,7% de l'ensemble et ceux qui ont perdu au moins l'un des parents représentent 10,3% dont 8,1% pour ceux qui sont orphelins de père et 2,2% pour ceux qui sont orphelins de mère. En fonction du sexe, il n'existe pas une réelle différence entre les déclarations ; il y a lieu toutefois de remarquer que les proportions des filles orphelines (au moins l'un de deux parents) sont légèrement supérieures à celles des garçons.

**TABLEAU 5.08 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DES REFUGIÉS ÂGÉS DE 0-24 ANS PAR SURVIE DES PARENTS SELON LE SEXE**

Survie des parents	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Orphelin de père	7 458	7,8	7 974	8,5	15 432	8,1
Orphelin de mère	1 965	2,0	2 179	2,3	4 144	2,2
Orphelin de père et mère	1 597	1,7	1 684	1,8	3 281	1,7
Père et mère vivants	83 506	87,0	80 933	85,8	164 439	86,4
Ne sait pas	1 475	1,5	1 480	1,6	2 955	1,6
Ensemble	96 001	100,0	94 250	100,0	190 251	100,0

De manière générale, dans toutes les Sous-préfectures d'accueil, on note une supériorité numérique (au moins sept réfugiés sur dix) des enfants réfugiés qui ont déclaré les deux parents (père et mère) encore en vie (Tableau 5.09). En outre, les enfants orphelins d'au moins un des parents sont les plus nombreux parmi les réfugiés centrafricains vivant dans les Sous-préfectures de Goré, de Békan, de Daha et de Maro. Cette tendance s'observe aussi à Molou, à Amdjarass, à Goz Beida et à Koukou Angarana. Par ailleurs, les proportions des enfants réfugiés n'ayant aucune information sur la survie de leurs parents paraissent plus importantes à Amléyouna et à Iriba.

**TABLEAU 5.09 : RÉPARTITION (PROPORTION) DES REFUGIÉS ÂGÉS DE 0-24 ANS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL SELON LA SURVIE DES PARENTS**

Sous-préfecture d'accueil	Survie des parents					Ensemble
	Orphelin de père	Orphelin de mère	Orphelin de père et mère	Père et mère vivants	Ne sait pas	
Goré	14,6	2,9	2,3	79,0	1,1	100,0
Békan	12,9	3,4	2,4	80,8	0,5	100,0
Daha	7,1	2,9	1,7	87,9	0,5	100,0
Maro	13,1	2,9	5,4	78,3	0,3	100,0
Amléyouna	7,9	2,6	1,7	84,5	3,4	100,0
Hadjer Hadid	6,4	2,1	1,0	90,1	0,4	100,0
Molou	9,3	2,1	1,5	86,3	0,7	100,0
Guéréda	8,6	2,0	0,9	87,9	0,7	100,0
Iriba	3,7	1,1	1,1	90,2	3,8	100,0
Amdjarass	9,9	2,1	1,4	86,2	0,5	100,0
Goz Beida	10,5	2,5	4,9	81,4	0,7	100,0
Koukou Angarana	9,5	3,7	1,9	83,3	1,7	100,0
Autres Sous-préfectures	12,5	6,2	3,5	77,1	0,7	100,0
Ensemble	8,1	2,2	1,7	86,4	1,6	100,0

L'examen du Tableau 5.10 fait observer que d'une manière générale, 1,7% des enfants de moins de 25 ans sont orphelins de père et mère. Quel que soit l'état de survie des parents, la proportion des enfants ayant perdu au moins un parent ou n'ayant aucune information sur la survie des parents augmente avec l'âge. Par contre, la proportion des enfants ayant les deux parents en vie diminue d'un groupe d'âges 0-14 ans (89,0%) à l'autre 15-24 ans (78,9%).

**TABLEAU 5.10 : RÉPARTITION (EFFECTIF ET PROPORTION) DES REFUGIÉS ÂGÉS DE 0-24 ANS PAR SURVIE DES PARENTS SELON LE GROUPE D'ÂGES**

Survie des parents	Groupe d'âges					
	0-14 ans		15-24 ans		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Orphelin de père	9 226	6,5	6 206	13,0	15 432	8,1
Orphelin de mère	2 406	1,7	1 738	3,6	4 144	2,2
Orphelin de père et mère	1 824	1,3	1 457	3,1	3 281	1,7
Père et mère vivants	126 830	89,0	37 609	78,9	164 439	86,4
Ne sait pas	2 286	1,5	669	1,4	2 955	1,6
Ensemble	142 572	100,0	47 679	100,0	190 251	100,0

### Vue d'ensemble

De l'analyse de la vulnérabilité au sein des réfugiés, il se dégage les points suivants : La population de réfugiés vivant avec un handicap représente 1,2% de l'ensemble. Les types de handicap les plus fréquemment déclarés sont la perte de vue, la surdit /muet et la paralysie des membres (suprieurs et infrieurs). Le taux de handicap des réfugiés est l g rement suprieur   celui de l'ensemble de la population tchadienne (1,1%). Les réfugiés de nationalit  centrafricaine sont les plus affect s par le handicap.

Parmi les réfugiés de 0-24 ans, 86,4% ont d clar  les deux parents en vie, contre 12,0% qui ont perdu au moins un des parents. L'orphelinat frappe un peu plus les filles que les gar ons. Par ailleurs, 1,6% des réfugiés disent n'avoir aucune information sur leurs parents. La proportion des orphelins est plus  lev e parmi les réfugiés centrafricains. A l'Est, ce sont les réfugiés vivant dans les Sous-pr fectures de Molou, d'Amdjarass, de Goz Beida et de Koukou Angarana qui sont les plus concern s par le ph nom ne.

## CONCLUSION GENERALE

Le Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2) du Tchad de 2009 pendant lequel le Gouvernement, pour la première fois, a collecté des informations fiables sur les personnes réfugiées, a permis de tirer de nombreux enseignements les concernant dans les régions d'accueil, notamment le Logone Oriental, le Moyen Chari, le Ouaddaï, le Salamat, le Wadi Fira, l'Ennedi, le Sila et les autres régions.

Au total, 270 722 personnes parmi lesquelles 51,6% de femmes ont été recensées comme des réfugiés à travers le territoire national du Tchad. Cette population de réfugiés est composée de 86,4% de Soudanais et Centrafricains, de 0,5% de réfugiés d'autres nationalités et de 13,1 % de Tchadiens se faisant recenser comme des réfugiés et dispersés à travers les Sous-préfectures d'accueil. Plus de la moitié (52,6%) de la population de réfugiés est constituée des enfants de moins de 15 ans. Les jeunes de 15-24 ans représentent 17,7% de l'ensemble des réfugiés et les 65 ans et plus occupent une proportion de 2,4%. Par ailleurs, si l'on admet que la durée moyenne des réfugiés dans leurs camps est de 6,1 ans, parmi eux, 70 674 sont des enfants nés après l'exil des parents dont 33 876 filles. Alors que 91,1% de réfugiés sont des musulmans, environ trois hommes mariés sur dix (31,4%) vivent en union polygamique contre 29,1% des femmes ayant des coépouses.

Parmi les enfants et les jeunes réfugiés du groupe d'âges 6-18 ans, seulement 30,9% ont normalement poursuivi leur scolarité pendant le recensement. Au primaire (6-11 ans), les taux brut et net de scolarisation sont respectivement 114,3% et 55,8% pour l'ensemble des enfants. Les filles sont deux fois moins scolarisées (9,2%) que les garçons (19,7%) au secondaire (12-18 ans). Par rapport aux autres, la Sous-préfecture de Daha se distingue par ses faibles taux brut (2,0%) et net (0,9%) de scolarisation. La majorité de la population de réfugiés (57,8%) de 6 ans et plus n'a jamais été à l'école. Cette population est à 74,4% analphabète parmi laquelle on y compte 79,3% de femmes. Dans l'ensemble, environ un réfugié sur quatre (25,6%) âgé de 15 ans et plus est alphabétisé. Un peu plus des deux femmes réfugiées sur dix sont alphabétisées, contre un taux d'alphabétisation de 31,8% chez les hommes. La langue d'alphabétisation la plus couramment utilisée est l'Arabe, suivie dans une certaine mesure par le Français.

Concernant les activités économiques, la population inactive et les personnes occupées à une activité au moment du recensement représentent respectivement (43,1%) et (23,7%) de la population totale des réfugiés de 15 ans et plus. Avec un taux net d'activité de 37,2%, les hommes semblent être économiquement plus actifs que les femmes (21,6%). En fait, si 25,0% des réfugiés en âge de travailler (15-64 ans) sont occupés, 12,1% de la population active est au chômage.

Pour ce qui est de l'état de handicap de la population de réfugiés et de la survie des parents des enfants et des jeunes de moins de 25 ans, dans l'ensemble 1,2% des réfugiés présentent des signes de handicap. Alors que la perte de vue et la surdité sont plus récurrentes chez les personnes âgées, la paralysie des membres semble être plus répandue parmi les réfugiés centrafricains. Quant à la survie des parents, il apparaît qu'environ 86% des enfants réfugiés ont les deux parents en vie, tan dis que ceux qui sont orphelins d'au moins un des deux parents représentent 12,0%. La

proportion des enfants orphelins est dans l'ensemble plus importante parmi les réfugiés centrafricains.

## BIBLIOGRAPHIE

1. IFORD, 2007, Enquête auprès des personnes déplacées à l'est du Tchad – profiling des IDPs, Rapport final.
2. INSEED, Tchad, (2009) Rapport sur scolarisation, niveau d'instruction et alphabétisation, RGPH2,
3. INSEED, Tchad, (2009), Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2), Résultats globaux, N'Djaména, 87 pages.
4. Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) et ORC Macro, EDS Tchad (2004) Rapport final, N'Djaména, Tchad, Calverton, Maryland USA, Septembre 2004, 414p.
5. Nations Unies/UNHCR, Convention and protocol relating to the status of refugees, 1951, 54 pages.
6. OCHA, Rapport sur la situation humanitaire au Tchad, 17 juin-6 juillet 2009
7. Tchad, Ministère de l'Administration du Territoire, *Décret n°718/PM/96 du 31 décembre 1996 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la Commission nationale d'Appui aux Réfugiés (CONAR).*
8. Tchad, Ministère de l'Administration du Territoire, Décret n°839/PR/PM/MAT/2011 du 02 août 2011 *portant création, organisation et attributions de la commission est devenue Commission Nationale d'Accueil, de Réinsertion des Réfugiés et des Rapatriés en abrégé CNARR.*
9. Tchad, Ministère de l'Education National, Annuaire statistique 2009/2010.
10. Tchad, Ministère de l'Education National, tendances récentes et situation actuelle de l'éducation et de la formation des adultes (EDFOA), Rapport national du Tchad, avril 2008.
11. Tchad, Ministère de l'Education Nationale, Annuaire statistiques 2005/2006 et 2009/2010.
12. UNHCR, Chronologie des réfugiés dans le monde, 13 pages.
13. UNHCR, Rapport sur les réfugiés au Tchad, N'Djaména, 31 juin 2010

## **ANNEXE**

**TABLEAU A2.01 : RÉPARTITION DE LA POPULATION RÉSIDENTE DES REFUGIÉS DE 12 ANS ET PLUS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL SELON L'ETAT MATRIMONIAL**

Sous-préfecture d'accueil	Etat matrimonial							Ensemble
	Célibataire	Monogame	Polygame	Veuf/ve	Divorcé (e)	Séparé (e)	Union libre	
Goré	3 331	2 541	939	352	120	126	50	7 459
Békan	1 347	1 389	284	139	45	34	12	3 250
Daha	624	1 348	447	127	70	9	5	2 630
Maro	2 780	3 043	647	551	114	125	102	7 361
Amléyouna	2 644	3 395	1 795	512	265	128	21	8 760
Hadjer Hadid	8 424	10 192	4 394	906	457	79	84	24 535
Molou	3 961	3 622	2 247	535	234	14	28	10 642
Guéréda	6 620	6 737	3 267	688	101	54	8	17 475
Iriba	17 678	9 692	4 325	817	93	88	85	32 778
Amdjarass	8 299	4 865	1 744	470	69	97	12	15 557
Goz Beida	2 988	2 937	998	445	205	81	8	7 664
Koukou Angarana	4 598	4 109	2 127	280	153	189	31	11 487
Autres Sous-préfectures	486	442	152	2	15	0	1	1 098
Ensemble	63 779	54 313	23 367	5 824	1 941	1 025	447	150 696

**TABLEAU A4.01 : RÉPARTITION DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS ÂGÉS DE 15 ANS ET PLUS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL SELON LA SITUATION D'ACTIVITÉ**

Sous-préfecture d'accueil	Situation d'activité							Ensemble
	Occupé	Chômeur	En quête du premier emploi	Femme au foyer	Rentier/ retraité	Etudiant/ Elève	Autre	
Goré	2 508	8	32	560	13	1 320	1 617	6 058
Békan	1 891	10	3	66	17	685	93	2 766
Daha	1 196	115	3	831	7	145	64	2 361
Maro	3 234	8	7	1 267	23	1 625	146	6 310
Amléyouna	1 331	238	122	2 283	37	1 114	2 316	7 440
Hadjer Hadid	6 140	1 139	711	4 035	313	5 326	4 232	21 896
Molou	1 062	260	26	2 809	27	1 807	3 118	9 109
Guéréda	1 670	445	151	5 013	201	3 804	3 635	14 918
Iriba	2 351	144	465	5 460	372	6 714	11 803	27 308
Amdjarass	986	15	95	2 074	12	2 008	7 533	12 724
Goz-Beïda	3 520	7	44	704	27	1 455	828	6 585
Koukou Angarana	3 765	24	108	1 546	61	1 522	2 803	9 829
Autres Sous-préfectures	778	21	4	59	5	79	61	1 008
Ensemble	30 432	2 434	1 772	26 707	1 115	27 604	38 249	128 313

**TABLEAU A4.02 : RÉPARTITION DE LA POPULATION (ACTIVE ET TOTALE) DES REFUGIÉS DE 15 ANS ET PLUS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL SELON LE SEXE**

Sous-préfecture d'accueil	Sexe								
	Population active	Population âgée de 15-64 ans	Population totale	Population active	Population âgée de 15-64 ans	Population totale	Population active	Population âgée de 15-64 ans	Population totale
	Masculin			Féminin			Ensemble		
Goré	1 257	2 556	6 755	1 424	3 312	73 48	2 681	5 868	14 103
Békan	733	1 110	2 921	1 252	1 589	3 279	1 985	2 699	6 200
Daha	861	938	6 434	496	1 319	6 880	1 357	2 257	13314
Maro	1 705	2 741	7 773	1 597	3 419	8 473	3 302	6 160	16 246
Amléyouna	1 094	3 031	20 063	561	4 120	21 616	1 655	7 151	41 679
Hadjer Hadid	3 916	8 923	8 453	3 300	11 395	10 541	7 216	20 318	18 994
Molou	1 011	3 247	2 347	552	5 358	2 660	1 563	8 605	5 007
Guéréda	1 696	6 161	15 753	440	7 766	16 827	2 136	13 927	32 580
Iriba	2 144	10 803	28 401	1 063	14 900	31 196	3 207	25 703	59 597
Amdjarass	821	6 234	14 662	294	6 065	13 330	1 115	12 299	27 992
Goz Beida	1 609	2 691	6 450	1 729	3 575	7 029	3 338	6 266	13 479
Koukou Angarana	2 269	4 135	9 892	1 985	5 217	10 346	4 254	9 352	20 238
Autres Sous-préfectures	795	905	1122	34	94	171	829	999	1 293
Ensemble	19 911	53 475	131 026	14 727	68 129	139 696	34 638	*121 604	270 722

121 604 : Les Non Déclarés (ND) ne sont pas intégrés.

**TABLEAU A4.03 : RÉPARTITION DE LA POPULATION DE REFUGIÉS ÂGÉS DE 15 ANS ET PLUS OCCUPÉS ET CELLE ÂGÉE DE 15-64 ANS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL SELON LE SEXE**

Sous-préfecture d'accueil	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Population occupée	Population âgée de 15-64 ans	Population occupée	Population âgée de 15-64 ans	Population occupée	Population âgée de 15-64 ans
Goré	1 221	2 556	1 385	3 312	2 606	5 868
Békan	720	1 110	1 243	1 589	1 963	2 699
Daha	761	938	464	1 319	1 225	2 257
Maro	1 685	2 741	1 582	3 419	3 267	6 160
Amléyouna	813	3 031	480	4 120	1 293	7 151
Hadjer Hadid	3 132	8 923	2 680	11 395	5 812	20 318
Molou	771	3 247	393	5 358	1 164	8 605
Guéréda	1 219	6 161	362	7 766	1 581	13 927
Iriba	1 705	10 803	747	14 900	2 452	25 703
Amdjarass	743	6 234	236	6 065	979	12 299
Goz Beida	1 576	2 691	1 682	3 575	3 258	6 266
Koukou Angarana	2 157	4 135	1 889	5 217	4 046	9 352
Autres Sous-préfectures	767	905	19	94	786	999
Ensemble	17 270	53 475	13 162	68 129	30 432	121 604

**TABLEAU A4.04 : RÉPARTITION DE LA POPULATION (CHÔMEURS/EN QUÊTE DU PREMIER EMPLOI) ET DE LA POPULATION ACTIVE DE REFUGIÉS PAR SOUS-PRÉFECTURE ACCUEIL SELON LE SEXE**

Sous-préfecture d'accueil	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Population de chômeurs + population en quête du 1er emploi	Population active	Population de chômeurs + population en quête du 1er emploi	Population active	Population de chômeurs + population en quête du 1er emploi	Population active
Goré	36	1 257	39	1 424	75	2 681
Békan	13	733	9	1 252	22	1 985
Daha	100	861	32	496	132	1 357
Maro	20	1 705	15	1 597	35	3 302
Amléyouna	281	1 094	81	561	362	1 655
Hadjer Hadid	784	3 916	620	3 300	1 404	7 216
Molou	240	1 011	159	552	399	1 563
Guéréda	477	1 696	78	440	555	2 136
Iriba	439	2 144	316	1 063	755	3 207
Amdjarass	78	821	58	294	136	1 115
Goz Beida	33	1 609	47	1 729	80	3 338
Koukou Angarana	112	2 269	96	1 985	208	4 254
Autres Sous-préfectures	28	795	15	34	43	829
Ensemble	2 641	19 911	1 565	14 727	4 206	34 638

**TABLEAU A5.01 : RÉPARTITION DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE REFUGIÉS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL SELON LE TYPE DE HANDICAP**

Sous-préfecture d'accueil	Type de handicap						Ensemble
	Aucun	Aveugle	Sourd/Muet	Handicap mental	Paralysie des membres	Autres types de handicap	
Goré	13 927	34	20	24	80	17	14 103
Békan	6 064	30	16	17	69	3	6 200
Daha	4 933	17	10	7	33	7	5 007
Maro	13 082	46	40	14	94	38	13 314
Amléyouna	16 107	33	38	19	17	32	16 246
Hadjer Hadid	41 255	87	87	48	123	78	41 679
Molou	18 706	59	37	40	83	69	18 994
Guéréda	32 210	136	86	40	74	34	32 580
Iriba	58 878	92	98	61	43	426	59 597
Amdjarass	27 760	32	34	26	42	97	27 992
Goz Beida	13 279	72	38	27	38	25	13 479
Koukou Angarana	20 020	55	23	20	69	50	20 238
Autres Sous-préfectures	1 242	3	6	6	34	2	1 293
Ensemble	267 461	699	534	350	800	878	270 722

**TABLEAU A5.02 : RÉPARTITION DES REFUGIÉS ÂGÉS DE 0-24 ANS PAR SOUS-PRÉFECTURE D'ACCUEIL SELON LA SURVIE DES PARENTS**

Sous-préfecture d'accueil	Survie des parents					Ensemble
	Orphelin de père	Orphelin de mère	Orphelin de père et mère	Père et mère vivants	Ne sait pas	
Goré	1 543	308	247	8 327	117	10 542
Békan	582	153	107	3 644	23	4 509
Daha	247	100	58	3 055	16	3 476
Maro	1 222	273	502	7 314	32	9 343
Amléyouna	886	290	193	9 515	378	11 262
Hadjer Hadid	1 776	589	280	25 171	114	27 930
Molou	1 216	276	198	11 266	91	13 047
Guéréda	1 966	451	196	20 175	152	22 940
Iriba	1 598	488	486	38 727	1 629	42 928
Amdjarass	2 035	434	289	17 758	96	20 612
Goz Beida	963	226	444	7 439	68	9 140
Koukou Angarana	1 310	512	256	11 504	234	13 816
Autres Sous-préfectures	88	44	25	544	5	706
Ensemble	15 432	4 144	3 281	164 439	2 955	190 251